LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'environnement

La Ministre de l'Environnement,

Vu les articles 2, 34, 35 et 37 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles ;

Vu le règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zones spéciales de conservation ;

Vu le règlement grand-ducal du 30 novembre 2012 portant désignation des zones de protection spéciale ;

Vu la décision du Gouvernement en conseil du 13 janvier 2017 relative au plan national concernant la protection de la nature 2017 - 2021 et ayant trait à sa première partie intitulée « Stratégie nationale Biodiversité » ;

Vu l'avis du Conseil supérieur pour la protection de la nature et des ressources naturelles ;

Arrête:

Art. 1er. Est arrêté le plan de gestion du site « Vallée supérieure de la Sûre et affluents » concernant la zone spéciale de conservation « Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage », codée LU0001007 et la zone de protection spéciale « Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre », codée LU0002004, qui figure en annexe.

Art. 2. L'arrêté ministériel du 10 avril 2018 relatif au plan de gestion Natura 2000 du site « Vallée supérieure de la Sûre et affluents » est abrogé.

Art. 3. Le présent arrêté, ainsi que le plan visé à l'article 1er et ses annexes seront publiés au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg et sur un site électronique installé à cet effet.

Luxembourg, le 11 OCT. 2018

Carole DIESCHBOURG
Ministre de l'Environnement

4, Place de l'Europe
L-1499 Luxembourg

Tél. (+352) 247-86824
Fax (+352) 40 04 10

Adresse postale
L-2918 Luxembourg

www.emwelt.lu
www.gouvernement.lu

130-000008-20t10525-FR

Annexe I

Plan de gestion Natura 2000 « Vallée supérieure de la Sûre et affluents » relatif à la zone spéciale de conservation « Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage » LU0001007 et la zone de protection spéciale « Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre » LU0002004

Période 2018-2027
Version 1.2

Plan de Gestion Natura 2000

«Vallée supérieure de la Sûre et affluents»

pour les zones:
LU0001007 «Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage»
LU0002004 «Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre»

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Administration de la nature et des forêts

NATURA 2000

1 Cadre et période de validité du plan de gestion

Le présent plan de gestion concerne la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage » (LU0001007) et la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre » (LU0002004). Il précise les objectifs de conservation à long terme et identifie et hiérarchise des zonages à enjeux spécifiques. Il reprend les pressions, risques et menaces principales susceptibles d'affecter les objectifs de conservation du site. Finalement, il retient des objectifs opérationnels déclinés en mesures quantifiées pour une durée de 10 ans (2018-2028). Dans ce qui suit, le « site » désigne la surface couverte par le présent plan de gestion, dans ce cas-ci il y a deux zones concernées.

Code	Nom	Type	ha
LU0001007	Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage	ZSC	4.363,00
LU0002004	Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre	ZPS	3.587,01
Total			**4.576,5 ha**

Zones protégées d'intérêt national couvertes par le plan de gestion

A ce jour, il existe une zone protégée d'intérêt national dans la région couverte par le présent plan de gestion.

Code de la réserve naturelle	Nom	Date du règlement grand-ducal	Surface (ha)	% site
RN ZH 16	Vallée de la Haute-Sûre - Bruch/ Pont Misère	19.02.2014	1477,38	32,3%

L'article 6 du règlement grand-ducal de ladite réserve naturelle dispose que dans la partie B, les quantités et les produits des pesticides et engrais chimiques utilisés sont autorisés dans le cadre d'un plan de gestion élaboré en étroite collaboration entre les acteurs concernés des domaines de l'agriculture, de la gestion de l'eau et de la protection de l'environnement naturel, et des agriculteurs concernés. Les modalités sont indiquées au point 6 « Zonages et objectifs opérationnels » du présent plan de gestion. Le site fait également partie du réseau de protection RAMSAR.

2 Description du site et intérêts principaux

Le site possède une surface de 4.576,5 ha et recouvre la partie luxembourgeoise de la Vallée supérieure de la Sûre, les cours d'eau inférieurs de ses affluents et le lac du barrage. Il s'étend de la frontière belge à l'Ouest jusqu'à la traversée de la Sûre par la Route nationale 12 en amont de Heiderscheidergrund à l'Est. Le site est caractérisé par de hauts plateaux entrecoupés de vallées ainsi que par des vallons profonds avec des versants souvent abrupts. L'altitude se situe entre 240 à 510 m au-dessus du niveau de la mer.

Du point de vue géologique, le site s'inscrit dans l'aire d'affleurement du Dévonien inférieur, composée en majeure partie des couches du Siegenien supérieur. La partie la plus au Nord du site s'inscrit dans l'étage de l'Emsien inférieur (quartzophyllades de Schuttbourg). Dans les méandres de la Sûre, on trouve des dépôts fluviatiles composés de limons et de galets quartzitiques et déposés durant les phases d'accumulation du Pléistocène. Le fond de la Vallée de la Sûre se compose principalement de sols bruns recouverts de dépôts alluviaux de sable, de limons et de galets. En dehors des plaines alluviales, les sols sont souvent de faible profondeur, jusqu'à l'horizon C environ 40 cm sur les plateaux et encore moins profonds sur les versants abrupts. Leur capacité de rétention en eau est faible et les risques d'assèchement sont élevés.

Le type d'exploitation principal sur le site est la sylviculture (+-70% de la surface). Il faut relever la part importante de résineux (plus de 24%) et de taillis de chênes (presque 30%). Les surfaces sous exploitation agricole sur lesquelles prédominent les prairies recouvrent à peine 20% du site. Suite à la présence du lac du barrage de la Haute-Sûre, les plans et cours d'eau recouvrent presque 9% du site. Il convient de relever que les rochers recouvrent au moins 25 ha du site.

Un des intérêts principaux du site est la Gélinotte des bois et le taillis de chêne qui constitue un habitat secondaire important pour cette espèce. Les forêts feuillues, bien que peu présentes, sont très importantes pour différentes espèces telles que le Pic noir et la Cigogne noire. Le Grand-duc d'Europe et le Faucon pèlerin couvent dans les rochers et on y trouve le Trichomanès remarquable. La formation herbeuse à Nardus, habitat très rare au Luxembourg, qui se trouve au lieu-dit « Braedmicht » près de Mecher constitue un des plus développés de ce type au Luxembourg. Le site abrite aussi une des plus grandes populations du Cuivré de la bistorte. De nombreuses prairies n'ont pas été intensifiées suite à leur situation topographique et ceci explique l'existence de la grande proportion de prairies maigres de fauche. Concernant les espèces aquatiques, la Mulette épaisse, une espèce rare, est présente sur le site de la Sûre supérieure et les affluents de la Sûre abritent des populations importantes de la Lamproie de Planer et du Chabot commun. Entre 3 à 5 Castors d'Europe se sont installés sur la Sûre et la colonisation de nouveaux sites est probable. Le lac de la Haute-Sûre a également une grande importance pour l'approvisionnement en eau potable des ménages (jusqu'à 70% de tous les ménages luxembourgeois).

3 Évaluation de l'état de conservation des habitats et espèces

a) Habitats

Habitats communautaires et biotopes nationaux		Surface (ha)	Etat de conservation			
			Sur le site (proportion de la surface)			Au niveau national
Code	Nom		A	B	C	
3260	Cours d'eau avec végétation flottante de renoncules	/	Evaluation en 2018/2019			U2
6230*	Formations herbeuses à Nardus	0,29	100%	/	/	U2
6430	Mégaphorbiaies	0,23	/	100%	/	U1
91E0*	Forêts alluviales	12,78	Evaluation en 2018/2019			U2
BK04	Magnocariçaie	1,16	52%	48%	/	
BK05	Sources (Milieux ouverts)	34 en nombre	12%	65%	23%	
BK06	Roselières	1,10	/	100%	/	
BK08	Eaux stagnantes	0,02	/	100%	/	
BK10	Prairies humides du Calthion	1,52	17%	83%	/	
BK11	Friches humides	14,77	17%	79%	4%	
6510	Prairies maigres de fauche	26,22	47%	53%	/	U2
BK07	Pelouses maigres sableuses	1,22	/	38%	62%	
BK09	Vergers	0,5	100%	/	/	
4030	Landes sèches à Callune	/	Evaluation en 2018/2019			U2
8150	Eboulis siliceux	0,04	/	94%	6%	U1
8220	Roches siliceuses avec végétation chasmophytique	0,5	/	99%	1%	FV
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière	0,6	/	100%	/	FV
9110	Hêtraies de Luzulo-Fagetum	143,2	Evaluation en 2018/2019			FV
9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	39,6	Evaluation en 2018/2019			FV
9180*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	4,5	Evaluation en 2018/2019			U1
BK13/LHW	Autres futaies feuillues	172,9	Evaluation en 2018/2019			
BK13/LOH	Taillis	1350,2	Evaluation en 2018/2019			
BK13/Cmf	Forêts mixtes de chênes rouvres	10,6	Evaluation en 2018/2019			
BK13/GEN	Forêts de chênes xérophiles avec campanule	13,9	Evaluation en 2018/2019			

A : très bon ; B : bon à moyen ; C : médiocre à mauvais ; FV : favorable ; U1 : non favorable inadéquat ; U2 : non favorable mauvais ; XX : inconnu ; « * » signifie habitat prioritaire

b) Espèces

Espèces d'intérêt communautaire ou national		Dir. Habitats Ann. II	Dir. Habitats Ann. IV	Dir. Habitats Ann. V	Dir. Oiseaux Ann. 1	Dir. Oiseaux Art. 4.2	Population actuelle	Tendance sur le site	Etat de conservation au niveau national
Nom français	Nom allemand								
Balbuzard pêcheur	Fischadler				•		migrateur	→	FV
Bergeronnette des ruisseaux	Gebirgsstelze						5 – 10 couples	↘	FV
Bouvière	Bitterling	•					présent	↗	U1
Busard des roseaux	Rohrweihe				•		rare	→	U1
Castor d'Europe	Europäischer Biber	•	•				3 – 5 individus	↗	U2
Chabot commun	Groppe	•					Commun, particulièrement dans des affluents	→	FV
Cincle plongeur	Wasseramsel						5 – 10 couples	→	U1
Cuivré de la bistorte	Blauschillernder Feuerfalter	•	•				6 localisations le long de la Sûre et autour de Surré	↘	U2
Écaille chinée	Spanische Flagge	•					présent	→	FV
Harle bièvre	Gänsesäger						10 - 70 individus hivernants	→	
Grèbe huppé	Haubentaucher						5 - 30 individus hivernants	→	U1
Lamproie de Planer	Bachneunauge	•					rare	→	U1
Loutre d'Europe	Fischotter	•	•				non établi		U2
Martin-pêcheur d'Europe	Eisvogel				•		3 – 7 couples	↗	U1
Mulette épaisse	Bachmuschel	•	•				32.500 individus (estimés)	↘	U2
Saumon atlantique	Lachs	•		•			non établi		U2
Alouette lulu	Heidelerche				•		nicheur éteint		U2
Busard Saint-Martin	Kornweihe				•		hivernant rare	→	U1
Pie-grièche écorcheur	Neuntöter				•		1 – 5 couples, seulement pendant période de reproduction	→	U1
Pie-grièche grise	Raubwürger					•	nicheur éteint, actuellement aucun site de reproduction	↘	U2
Tarier des prés	Braunkehlchen					•	migrateur rare	↘	U2
Autour des palombes	Habicht						3 – 4 couples	→	U1
Bécasse des bois	Waldschnepfe					•	1–4 couples	→	XX
Bondrée apivore	Wespenbussard				•		2 – 5 couples	→	FV
Chat sauvage	Wildkatze		•				présent	→	U1
Cigogne noire	Schwarzstorch				•		présent en période de nidification	→	U1
Coronelle lisse	Schlingnatter		•				présent	→	U2
Faucon pèlerin	Wanderfalke				•		hivernant	→	U1

Gélinotte des bois	Haselhuhn				•		0-2 couples	↘	U2
Grand Corbeau	Kolkrabe						0-2 couples, présent	↗	FV
Grand Murin	Großes Mausohr	•	•				présent ; hivernants		U1
Grand-duc d'Europe	Uhu				•		0-1 couple	↘	FV
Mésange huppée	Haubenmeise						>25 - 35 couples	→	FV
Milan royal	Rotmilan				•		présent en période de nidification	→	U1
Murin de Brandt	Große Bartfledermaus		•				présent		XX
Oreillard gris	Graues Langohr		•				présent		U1
Pic mar	Mittelspecht				•		5 – 10 couples	→	U1
Pic noir	Schwarzspecht				•		4–7 couples	→	FV
Pic vert	Grünspecht						8-15 couples	→	U1
Pouillot siffleur	Waldlaubsänger					•	environ 15 couples	↗	U1
Tourterelle des bois	Turteltaube					•	6-10 couples	→	U2
Trichomanès remarquable	Prächtiger Dünnfarn	•	•				présent	→	FV

4 Objectifs à long terme

Les objectifs à long terme se réfèrent à une période de 30 ans.

Priorité (PR) Enjeu de l'habitat/espèce pour le site: A – très haute B – haute C – moindre D – indicateur () – actuellement non présent/confirmé, mais à restaurer à long terme	**Potentiel de développement (PD)** A – maintien B – maintien et amélioration; C – amélioration **Objectifs biologiques sur 30 ans (OB)**

Objectifs à long terme « Plaine alluviale et prairies humides »

Objectifs généraux :

- Restauration d'un réseau naturel de biotopes allant de la source au cours d'eau
- Amélioration de la structure des cours d'eau :
  - Amélioration de la continuité écologique des cours d'eau
  - Maintien et restauration de la dynamique alluviale naturelle avec des zones inondables le long de la Sûre supérieure
- Maintien et restauration de la structure des cours d'eau et des fonds de vallées (p.ex. apport ponctuel de bois mort pour orienter les flux d'eau)
- Amélioration de la qualité de l'eau dans tout le bassin de la Sûre supérieure :
  - Réduction des apports de nutriments (réduction des engrais), en particulier des nitrates (< 25 mg/l),
  - Réduction des apports en sédiments fins grâce à la protection contre l'érosion et à la protection des sources (BK05) et grâce à la conversion de labours en prairies le long des cours d'eau
- Mise aux normes / modernisation des stations d'épuration
- Installation de bandes herbacées le long des cours d'eau
- Maintien et amélioration des zones de nourrissage pour oiseaux (en période de migration et d'hivernage, p.ex. débroussaillage partiel des friches humides, création de dépressions humides et enlèvement des drainages existants ; abandon de l'entretien des drainages)
- Création d'une mosaïque paysagère avec e.a. cours d'eau, fonds de vallées et zones de sources, ainsi que prairies, friches humides et prairies humides (BK10, BK11) avec fauchage tardif et pâturage extensif adapté et réduction d'apports d'engrais
- Eviter la pollution lumineuse

Habitats et Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
3260 - Cours d'eau avec végétation flottante de renoncules	A	B	100%	Voir objectifs généraux.
91E0* - Forêts alluviales	A	C	21,4 ha	Extension de l'habitat existant par restructuration de la forêt et succession naturelle sur des sites adaptés / potentiels 8,7 ha (actuellement 12,7 ha) Des petites améliorations structurales dans les jeunes aulnaies plantées sont possibles pour améliorer la fonction d'habitat d'espèce de l'aulnaie
Mulette épaisse	A	B	35 000 individus	Renforcement de la population par élevage et relâchement dans l'environnement.
Cuivré de la bistorte	A	C	6 ha (16 sites)	Maintien, augmentation et mise en réseau des différentes populations du Cuivré de la bistorte par maintien de friches humides (BK11) et

				restauration de friches avec la Renouée bistorte (à l'abri du vent) (actuellement 6 sites).
6430 - Mégaphorbiaies	A	C	3 ha	Extension de l'habitat existant le long des petits plans d'eau.
Lamproie de Planer	B	B	/	Voir objectifs généraux.
Martin-pêcheur d'Europe	B	B	1–2 couples	Maintien et amélioration des zones de nourrissage, en particulier les berges boisées aux branches basses. Maintien et amélioration des structures de nidification, en particulier les berges érodées et escarpées.
Balbuzard pêcheur	B	B	/	Maintien et amélioration des territoires de chasse pendant la période de migration, en particulier les eaux stagnantes (BK08) et les cours d'eau.
Cincle plongeur	B	B	5–10 couples	Maintien et amélioration des zones de nourrissage, en particulier les cours d'eau proches de l'état naturel et à courant rapide et les substrats de gravier et substrats pierreux propres. Installation d'emplacements pour la nidification.
Castor d'Europe	B	B	7 – 8 territoires (familles)	Repeuplement naturel est en cours. Prévention du peuplement du Castor de Canada par des mesures d'interception (au besoin).
Chabot commun	B	B	/	Voir objectifs généraux.
Loutre d'Europe	(B)	C	2 territoires	Facilitation du repeuplement naturel par amélioration de l'habitat le long de la Sûre. Bonne espèce indicatrice pour l'évolution de la qualité des zones humides et des eaux sur le site.
Bouvière	C	A	/	Protection et maintien des populations des bivalves.
Harle bièvre	C	B	/	Sécurisation et valorisation des territoires de chasse pour l'hivernage.
Bergeronnette des ruisseaux	C	B	5–10 couples	Maintien et amélioration des zones de nourrissage, en particulier : eaux rapides, aires d'eaux stagnantes, substrats de graviers et substrats pierreux propres.
Grèbe huppé	C	B	/	Sécurisation et valorisation des territoires de chasse pour l'hivernage.
Saumon atlantique	(C)	C	/	Réintroduction d'une population capable de survivre après rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau jusqu'à la mer du Nord.

Objectifs à long terme « Prairies / Milieu ouvert »

Objectifs généraux:

- Promotion de mesures de gestion traditionnelles qui favorisent la biodiversité : réduction générale de l'apport de pesticides et d'engrais par des programmes d'aide visant à développer une agriculture extensive
- Promotion d'une mosaïque paysagère richement structurée (haies, arbres solitaires, vergers haute-tige, systèmes agro-forestiers, lisières forestières richement structurées), de périodes de fauchage différées ainsi que de structures linéaires pour renforcer le réseau de biotopes
- Transformation de terres agricoles en prairies permanentes, prioritairement dans des bassins versants sensibles ou sur des labours à risque d'érosion
- Promotion de programmes d'extensification sur les terres agricoles (îlots pour alouettes, bandes extensives, bandes fleuries, friches), réduction de l'érosion ainsi que réduction des pesticides, en particulier des insecticides sur les terres agricoles

Habitats et Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
6510 - Prairies maigres de fauche	B	B	50 ha	Extension du biotope existant (actuellement 25,6 ha) de 24,4 ha.

Hotspot « Landes »

Habitats et Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
4030 - Landes	A	C	6 ha	Restauration de landes par des méthodes adaptées (entre autres décapage du sol p.ex. dans des bois de conifères coupés à blanc) et entretien par des méthodes adaptées (entre autres pâturage, essartement à feu courant).

Hotspot « Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinie »

Habitats et Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
6230* - Formations herbeuses à Nardus	A	C	1,5 ha	Extension du biotope existant (0,3 ha) à Braedmicht près de Mecher.
6410 - Prairies à Molinie	(C)	C	1 ha	Restauration des prairies à Molinie.

Objectifs à long terme « Forêts »

Objectifs généraux :

- Préservation d'arbres à loge de pics, d'arbres à fortes dimensions, d'arbres biodiversité à cavités et d'arbres morts sur pied dans les futaies feuillues
- Préservation et amélioration de la structure des taillis sous futaie, des taillis et des forêts à classes d'âge différentes
- Conversion des peuplements résineux en peuplements feuillus
- Préservation et extension de lisières forestières richement structurées
- Réintroduction d'une sylviculture de taillis sur une surface de 50 ha
- Préservation des sites à formations rocheuses
- Eviter la pollution lumineuse

Habitats et Espèces	PR	PD	OB	Commentaires
9180* - Forêts de ravins	A	C	27 ha	Extension du biotope existant par restructuration de la forêt et favoriser des essences typiques et adaptées de l'habitat (actuellement 4,5 ha).

Gélinotte des bois	A	B	5–10 couples	Préservation et amélioration de la structure des taillis sous futaie, des taillis et futaies et des forêts à classes d'âge différentes. Préservation d'essences d'arbustes dans des plantations forestières et le long des chemins forestiers. Réintroduction de la culture de taillis et / ou d'éclaircissements importants dans des plantations à durée de rotation de 30 ans sur une surface de 50 ha dans 25 zones (taille minimum par zone : 2 ha).
Cigogne noire	A	A	1–2 couples	Protection des arbres porteurs de sites de nidification et maintien de la tranquillité (travaux forestiers ou autres activités) dans un rayon de 300 m autour de ces arbres.
8150 - Eboulis siliceux 8220 - Roches siliceuses avec végétation chasmophytique 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière	B	A		Monitoring. Mesures (p.ex. débroussaillement) au besoin tout en tenant compte des espèces d'oiseaux et de plantes présentes.
9110 - Hêtraies de Luzulo-Fagetum	B	B	190 ha	Extension du biotope existant de 40 ha grâce à la restructuration de la forêt dans des zones adaptées.
Pic mar	B	B	3 – 5 couples	Protection des arbres à loge de pics. Préservation du bois vieux ou mort (sur pied) ainsi que d'arbres biotopes.
Pic noir	B	B	4–7 couples	
Trichomanès remarquable	B	A		Empêchement de l'enlèvement des bosquets dans les zones concernées.
Tourterelle des bois	B	B	4–8 couples	Voir objectifs généraux.
Grand-duc d'Europe	B	B	1 couple	Protection et amélioration des sites de nidification et protection des rochers.
Pouillot siffleur	B	B	/	Maintien et extension de forêts mixtes de feuillus avec strates herbacées et arbustives minces, en particulier sur les pentes.
Bécasse des bois	B	B	2–5 couples	Préservation et amélioration des zones forestières ouvertes et semi-ouvertes comme p.ex. les chablis, les landes, les lisières et éclaircissements forestiers.
Faucon pèlerin	B	B	/	Amélioration des sites de nidification et protection des rochers.
Bondrée apivore	B	B	1–5 couples	Préservation et amélioration de la structure des lisières, des landes et des clairières ainsi que des forêts éclaircies.
9130 - Hêtraie de l'Asperulo-Fagetum	C	B	50 ha	Extension du biotope existant de 10 ha par restructuration de la forêt dans des zones adaptées.
Mésange huppée	C	A	/	Amélioration de la structure de forêts de résineux par conservation d'arbres feuillus et d'arbres de classes d'âge différentes.
Grand Corbeau	C	B	1–2 couples	Protection des arbres porteurs de sites de nidification et maintien de la tranquillité pendant la période de nidification.
Autour des palombes	C	B	2-4 couples	
Coronelle lisse	C	B	/	Protection et amélioration des rochers.
Chat sauvage	C	B	/	Amélioration et maintien des corridors écologiques, entre autres par l'aménagement de lisières.

Objectifs « Sensibilisation »

- Information et sensibilisation des acteurs concernés, notamment les propriétaires forestiers, les exploitants agricoles ainsi que les visiteurs et habitants (campagnes d'information, visites spécifiques thématiques, panneaux d'information, dépliants, démonstrations, …)
- Orientation de l'exercice d'activités de loisirs et de sport sur le site de manière à ce que la découverte du site soit en accord avec la protection de la nature et que des zones de tranquillité autour des sites de nidification sensibles soient garanties. Cela inclut les sentiers pédestres traversant des zones sensibles
- Conseil intégral des exploitations agricoles dans le but d'améliorer le bilan économique et écologique des entreprises concernées par Natura 2000 et la protection de l'eau. L'objectif est de combiner les différents enjeux et de restaurer prioritairement des prairies extensives, bandes enherbées, jachères et éventuellement vergers dans les endroits sensibles ou critiques du bassin versant
- Intégration accrue de la thématique « Natura 2000 » dans les activités de sensibilisation et de conseil des structures existantes

5 Pressions, risques et menaces

Le tableau suivant reprend les pressions, risques et menaces qui entraînent ou pourraient entraîner la détérioration d'habitats respectivement la perturbation d'espèces cibles.

Code	Pressions, risques et menaces sur les différents habitats des zones LU0001007 et LU0002004	PLaine alluviale et prairies humides	Prairies / Milieu ouvert	Forêts & Rochers
A02.01	Intensification des pratiques agricoles (engrais, pesticides, amendements, réensemencement des prairies et sursemis)	X	X	
A02.03	Retournement de prairies permanentes	X	X	
A03	Date de fauchage inadaptée		X	
A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, manque de pâturage Embroussaillement		X	X
A.07	Utilisation de biocides (herbicides, rodenticides, insecticides, fongicides, …), d'hormones et de produits chimiques Traitement chimique contre *Rumex crispus* et *Rumex obtusifolius* le long des cours d'eau et fossés drainants	X	X	
A08	Fertilisation (engrais, amendements) Fertilisation à moins de 10 m des cours d'eau	X	X	
B01.02	(Re)boisement avec des espèces non indigènes Transformation de taillis en plantations de résineux		X	X
B02.01	Plantation de résineux à moins de 30 m des cours d'eau et en zone alluviale	X		X
B02.02	Coupes rases > 0,5 ha	X		X
B02.04	Enlèvement de bois mort et de vieux bois	X		X
B04/ A07	Pesticides (herbicides, rodenticides, insecticides, fongicides …).	X	X	

C01	Exploitation de rochers / falaises / carrières de pierres, remplacement des murs secs Reprise de l'exploitation de la carrière			X
D01	Agrandissement ou création de nouveaux chemins		X	X
E04.01	Constructions ou agrandissement des constructions existantes (sauf abris légers agricoles ou forestiers) Urbanisation		X	
F02.03	Pêche récréative et sportive (apport en nutriments trop élevé dû à un usage excessif d'appâts)	X		
G01.01	Sports aquatiques	X		
G01.02/ G05.01	Tourisme trop intensif (randonnée, vélo, canoë, etc.)	X	X	X
G02.08	Caravaning et camping dans des aires non autorisées	X	X	X
H01	Fertilisation à l'intérieur d'une bande riveraine d'une largeur de 10 m	X		
H01.06	Eaux insuffisamment épurées des habitations avoisinantes	X		
H01.08	Pollution diffuse des eaux de surface (eaux usées domestiques non traitées, rues)	X		
H06.02	Pollution lumineuse	X	X	X
I01	Espèces invasives, introduction d'espèces non indigènes	X	X	X
J02.06.06	Vidange du lac du barrage	X		
J02.06.01	Drainage et entretien de drainages existants	X	X	
K01.01	Erosion surfacique et accumulation organique (valables aussi pour les parcelles en dehors du site mais avec un impact immédiat sur le site)	X	X	X
K02.03 H01.05	Eutrophisation et pollution des eaux dues à des activités anthropogènes	X		

6 Zonages et objectifs opérationnels

a) Les zonages

Lors de l'élaboration du plan de gestion, différentes zones paysagères ont été identifiées. Ces zonages sont définis par

- la proximité de certains types d'habitats
- la présence d'espèces qui occupent des habitats similaires
- une exploitation ou une gestion comparable
- des menaces semblables
- un potentiel de développement analogue.

Pour l'ensemble des sites Natura 2000 au Luxembourg, ces zonages ont été subdivisés en 3 sous-zonages classés selon leur priorité (ZX1 : très prioritaires, ZX2 : prioritaires et ZX3 : moins prioritaires) et qui ont des objectifs semblables.

Ces zonages définissent des entités paysagères pour lesquelles des objectifs à long terme (OLT) peuvent être formulés. Pour le site « Vallée supérieure de la Sûre et affluents », les zonages suivants ont été identifiés :

Zonage	Description	Sous-zones

Plaine alluviale et prairies humides	Cours d'eau de la Sûre supérieure et de ses affluents ainsi que les forêts alluviales, mégaphorbiaies, roselières, sources et eaux stagnantes des milieux ouverts et le lac du barrage.
	
	Ce zonage comprend la zone noyau de la réserve naturelle RN ZH 16, les zones humides ainsi qu'une zone tampon de 20 m de large des deux côtés de tous les cours d'eau.
		Ce zonage a été classé **très prioritaire**. Pour une meilleure lisibilité le zonage a été divisé en 3 sous-unités.
		
		ZPA1a (+/- 322 ha)
		De Martelange à Misärsbréck.
		Ce zonage comprend la zone noyau de la réserve naturelle RN ZH 16, une zone tampon de 20m de large des deux côtés de tous les cours d'eau ainsi que la plaine alluviale potentielle (surfaces inondables).
		
		Spécificité de la ZPA1a *(sur base de l'article 6 du règlement grand-ducal de la réserve naturelle)* :
		
		Interdiction de l'emploi de pesticides et d'engrais chimiques sur des surfaces qui se trouvent aussi bien dans la ZPA1a que dans la zone noyau de la réserve naturelle « Vallée de la Haute-Sûre – Bruch/Pont Misère ». Dans la partie B de la zone protégée d'intérêt national, il s'agit d'une bande de 20 mètres de chaque côté de tous les cours d'eau du zonage ZPA1a.
		
		ZPA1b (+/- 524 ha)
		De Misärsbréck jusqu'au barrage (lac du barrage).
		Ce zonage comprend une zone tampon de 20m de large des deux côtés de tous les cours d'eau ainsi que la plaine alluviale potentielle (surfaces inondables) et les eaux du lac du barrage.
		
		ZPA1c (+/- 31 ha)
		Du Barrage jusqu'au croisement de la route nationale N12.
		Ce zonage comprend une zone tampon de 20m de large des deux côtés de tous les cours d'eau ainsi que la plaine alluviale potentielle (surfaces inondables).
		
		Objectifs / Mesures de la ZPA (entre autres):
		- Protection des sources / rétablissement d'un réseau de biotopes :
		  - Restauration des sources
		  - Rétablissement du ruisseau / ruisselet de source / cours d'eau par l'enlèvement de drainages, de systèmes de tuyaux etc.
		  - Mise en place d'une zone tampon allant de la source le long du ruisselet de source / cours d'eau jusqu'à la Sûre
		  → Développement de mégaphorbiaies, de friches humides et de bandes de verdure
		  → Enlèvement de résineux le long de cours d'eau
		- Aucun emploi de pesticides ni d'engrais chimiques
		- Extensification de 100% des surfaces du zonage par des mesures adaptées (programmes « biodiversité » ou mesures agro-environnementales équivalentes)
		- Mesures d'entretien ciblées des biotopes et habitats sensibles
		- Sécurisation de surfaces grâce à l'achat

<table>
<tr><td rowspan="3">Prairies / Milieu ouvert</td><td rowspan="3">Surfaces agricoles en dehors des zones alluviales. Ce zonage comprend des prairies maigres de fauche, des pâturages permanents et des labours</td><td colspan="2">ZMO3: zonage moins prioritaire (+- 599 ha)
) Augmentation et extensification de la part de pâturages permanents (en particulier à proximité des ruisselets de source)
) Extensification des labours par des mesures agri-environnementales et des programmes « biodiversité », par ex. îlots pour alouettes et bandes en friches, jachères fleuries

Remarque concernant le pâturage en zone sanitaire du lac :
La gestion des surfaces intéressantes vu l’habitat ou l’habitat d’espèce (existant ou potentiel) qui les recouvre n’est souvent que possible par le pâturage (entre autres à cause de la topographie) dans les zones sanitaires I et II.
Un pâturage extensif est autorisable si une densité inférieure ou égale à 0,8 UGB/ha et la participation à un programme pour la sauvegarde de la biodiversité est garantie et qu’il a lieu à une distance d’au moins 50m du lac. Pour des surfaces particulièrement sensibles, des mesures de précaution doivent être prises après concertation entre l’Administration de la nature et forêts et l’Administration de la gestion de l’eau.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">HOTSPOTS</td><td>) Landes :
Surfaces adaptées pour la restauration de landes (4030), entre autres sur des surfaces de conifères coupés à blanc. Les surfaces appropriées devraient s’étendre sur au moins 1 ha. (4 endroits potentiels)</td></tr>
<tr><td>) Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinie :
Surface sur laquelle la restauration et l’extension de ces deux types d’habitats devrait être réalisée. (1 endroit potentiel)</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Forêts</td><td rowspan="3">Hêtraies, forêts de ravins et forêts mixtes des versants, taillis, parties rocheuses et autres types de forêts non classifiés</td><td rowspan="2">HOTSPOTS</td><td>Forêts de ravins (11 „hotspots“)
) Extension de l’habitat par restructuration de la forêt et promotion des essences typiques de la station
) Sécurisation des surfaces grâce à l’achat</td></tr>
<tr><td>Habitats de la Gélinotte des bois (25 « hotspots »)
(surfaces forestiers qui ont une valeur élevée pour la Gélinotte des bois)
) Gestion des taillis
) Sécurisation de la gestion de l’habitat à long terme grâce à l’achat des surfaces</td></tr>
<tr><td colspan="2">ZF3: Autres types de forêts (+/- 3100 ha)
) Conversion de forêts de conifères en forêts feuillues
) Conservation (marquage) d’arbres biotopes et de bois mort
) Création de lisières forestières structurées</td></tr>
</table>

b) Les objectifs opérationnels

		Mesures opérationnelles: Plaine alluviale et prairies humides (ZPA)	**Objectif**	**Priorité**
Mesures générales	1.	**Désignation de la zone protégée d'intérêt national « Lac de la Haute Sûre »** en tant que mesure réglementaire (voir Plan National concernant la Protection de la Nature N°41)		1
	2.	**Monitoring** des **espèces cibles :** Mulette épaisse, Lamproie de Planer et Loutre d'Europe (au minimum tous les 6 ans)	2018	1
	3.	**Monitoring** de la **qualité de l'eau** de la Sûre supérieure et d'affluents sélectionnés	2018	1
	4.	**Surveillance et lutte contre des espèces végétales invasives** (notamment Berce du Caucase, Balsamine de l'Himalaya)	1x/an	1
	5.	**Surveillance et lutte contre des espèces animales invasives** (notamment rat musqué et écrevisse signal) le long de la Sûre supérieure et de ses affluents	1x/an	1
	6.	**Surveillance et contrôle** renforcés et éventuellement adaptation du **repeuplement piscicole**, de l'**appâtage** et des **concours de pêche sportive**	selon nécessité	2
	7.	Clôturer les **rives fortement endommagées par le piétinement du bétail** et installer éventuellement des abreuvoirs	selon nécessité	2
	8.	Elaboration d'une solution administrative pour l'enlèvement systématique de l'Ouette d'Egypte et de la Bernache du Canada (problématique du refoulement d'autres espèces et risque d'eutrophisation des eaux stagnantes)	selon nécessité	2
		Stations d'épuration sur le site (et installations qui ont une influence sur les cours d'eaux du site):		
	9.	⟩ **Mise en état de la station d'épuration suivante:** STEP_905_B002 (Harlange)	1	1
	10.	⟩ **Construction des stations d'épuration suivantes:** STEP_901_B001 (Surre) / STEP_806_B005 (Arsdorf) / STEP_813_B002 (Brattert)	3	1
	11.	⟩ **Sécurisation de zones de forêts alluviales par achat de parcelles**	19,5 ha	2
ZPA1a		***ZPA 1a: Sûre supérieure et affluents entre Martelange et Misärsbrék***	**Objectif**	**Priorité**
		Protection des sources / Renaturation des ruisselets de source / Restauration d'un réseau de biotopes		
	12.	⟩ Renaturation des **sources** suivantes par des mesures adaptées (enlèvement de sédiments, installation de clôtures, etc.) : BK_524210131/ BK_524210124/ BK_524210129/ BK_0F0807120	4 sources	1
	13.	⟩ Restauration de la continuité (de la source jusqu'au cours d'eau) de 50% des **ruisselets de source**	130 m	1
	14.	⟩ Installation d'une **zone tampon** (min. 20 m) de la source, le long du ruisselet de source / cours d'eau jusqu'à la Sûre sur 15% des surfaces potentielles ➔ *Milieu ouvert*: favoriser l'évolution de mégaphorbiaies, de friches humides et de bandes vertes (éventuellement en clôturant les rives et en installant des ponts à bétail et des abreuvoirs)	18,5 ha	1
	15.	➔ *Forêt publique*: Enlèvement de 50 % de résineux le long des cours d'eau (15 m)	1,8 ha	1
	16.	➔ *Forêt privée:* Enlèvement de 50 % de résineux le long des cours d'eau (15 m)	8,9 ha	1

		Extensification sur 100 % des surfaces agricoles à l'intérieur de la zone (111,1 ha de surfaces agricoles)		
	17.	⟩ Prolongation des contrats « biodiversité » existants	83 ha	1
	18.	⟩ Conclusion de nouveaux contrats « biodiversité » sur des biotopes (qui ne sont pas encore protégés par un contrat « biodiversité »)	8,2 ha	1
	19.	⟩ Extensification des autres surfaces par des programmes « biodiversité » ou des programmes agro-environnementaux équivalents	19,9 ha	1
	20.	**Cuivré de la bistorte** : Restaurer des prairies et friches (biotopes BK10, BK11) avec de la Renouée de la bistorte (à l'abri du vent) le long de la Sûre, de la Syrbaach et d'autres affluents sur 50% des surfaces appropriées	8 sites (3 ha)	1
	21.	**Forêts alluviales** (91E0*): Renaturation de 30% des surfaces potentielles (8,7 ha)	2,6 ha	1
	22.	**Mulette épaisse:** Soutien de la population par élevage et relâchement dans l'environnement	2.500 individus	1
	23.	**Renaturation des cours d'eau / Enlèvement de tuyauteries et de drainages** ⟩ Sûre (Directive-cadre Eau (DCE_ID): 1052, 1053, 1056, 1057, 1058, 1070 – 1073, 3351, 3352, 3353, 3354) : 2020 m ⟩ Syrbaach et affluents (e.a. DCE_ID: 3355, 3356) : 210 m ⟩ Schwärzerbaach et affluents: 30 m	2260 m	1
	24.	**Démantèlement d'ouvrages transversaux et installation de passages à poissons** pour améliorer ou restaurer la continuité écologique et la structure des cours d'eau ⟩ Sûre (DCE, ID 2955 - 2957, 3333 - 3338) : 9 ouvrages ⟩ Syrbaach et affluents : 9 ouvrages	18 pièces	1
	25.	**Enlèvement de déchets :** ⟩ Sûre: 2 endroits ⟩ Syrbaach et affluents: 5 endroits	7 endroits	1
ZPA1b		***ZPA1b: Sûre supérieure et affluents entre Misärsbrék et Barrage (barrage du lac)***	**Objectif**	**Priorité**
		Protection des sources / Renaturation de ruisselets de source / Restauration d'un réseau de biotopes		
	26.	⟩ Renaturation de **sources** par des mesures adaptées (enlèvement de sédiments, installation de clôtures, ...) : BK_524210061/ BK_4D0809016/ BK_0F0807111/ BK_0F0807092/ BK_0F0807099	5 sources	1
	27.	⟩ Restauration de 50% des **ruisselets de source** (de la source jusqu'au cours d'eau)	225 m	1
	28.	⟩ Installation d'une zone tampon (min. 20 m) de la source, le long du ruisselet de source / cours d'eau jusqu'à la Sûre sur 15% des surfaces potentielles ➔ <u>*Milieu ouvert*</u>: favoriser l'évolution de mégaphorbiaies, de friches humides et de bandes vertes (éventuellement	6,5 ha	1

		en clôturant les rives et en installant des ponts à bétail et des abreuvoirs)		
	29.	➔ *Forêt publique*: Enlèvement de 20 % de résineux le long des cours d'eau (15m)	3,3 ha	1
	30.	➔ *Forêt privée:* Enlèvement de 20 % de résineux le long des cours d'eau (15m)	4,6 ha	1
		Extensification sur 100 % des surfaces agricoles à l'intérieur de la zone (42 ha de surfaces agricoles)		
	31.	⎩ Prolongation des contrats « biodiversité » existants	22,2 ha	1
	32.	⎩ Conclusion de nouveaux contrats « biodiversité » sur des biotopes (qui ne sont pas encore protégés par un contrat « biodiversité »)	0,81 ha	1
	33.	⎩ Extensification des autres surfaces par des programmes « biodiversité » ou des programmes agro-environnementaux équivalents	19 ha	1
	34.	Aménagement de **bandes enherbées** le long de la Sûre supérieure	1500 m	1
	35.	**Renaturation des cours d'eau / Enlèvement de tuyauteries et de drainages** ⎩ Beiwenerbaach: 330 m (e.a DCE, ID 3299 – 3302, 3312 - 3315) ⎩ Ningserbaach, Dirbech, Brouchbich et affluents 380 m (e.a. DCE_ID 1021) (2 tuyauteries en dehors du site) ⎩ Embouchure Wenkelbaach Ueschtrëferbaach: 90 m (DCE_ID 3276, 3283) ⎩ Hämichterbaach et affluents: 120 m ⎩ Dirbaach: 30 m	950 m	1
	36.	Installation de **passages à poissons** ⎩ le long de la Sûre à Esch sur Sûre (DCE_ID 3424) ⎩ le long de la Dirbech Lultzhausen (DCE_ID 1020) ⎩ le long de la Beiwenerbaach (DCE_ID 1037)	3 pièces	1
	37.	**Enlèvement de déchets** ⎩ Ningserbaach, Dirbech, Brouchbich et affluents**:** 6 endroits ⎩ Béiwenerbaach et affluents: 2 endroits ⎩ Hämichterbaach et affluents: 8 endroits	16 endroits	1
ZPA1c		***ZPA1c: Sûre supérieure et affluents entre Barrage et croisement N. 12*** *ca. 31 ha*	**Objectif**	**Priorité**
		Restauration d'un réseau de biotopes (source -> ruisselet de source -> cours d'eau)		
	38.	⎩ Aménagement d'une **zone tampon** (min. 20 m) de la source, le long du ruisselet de source / cours d'eau jusqu'à la Sûre sur 15% des surfaces potentielles ➔ *Milieu ouvert*: favoriser l'évolution de mégaphorbiaies, de friches humides et de bandes vertes (éventuellement en clôturant les rives et en installant des ponts à bétail et des abreuvoirs)	0,54 ha	1
	39.	➔ *Forêt publique*: Enlèvement de 20 % de résineux le long des cours d'eau (15 m)	0,9 ha	1
	40.	➔ *Forêt privée:* Enlèvement de 20 % de résineux le long des cours d'eau (15 m)	0,1 ha	1

	41.	**Extensification sur 100 %** des surfaces agricoles à l'intérieur de la zone (3,2 ha de surfaces agricoles). J Conclusion de nouveaux contrats « biodiversité » sur des biotopes (qui ne sont pas encore protégés par un contrat)	1,2 ha	1
	42.	J Extensification des autres surfaces par des programmes « biodiversité » ou des programmes agro-environnementaux équivalents	2 ha	1
	43.	Aménagement de bandes enherbées le long de la Sûre supérieure	500 m	1
	44.	**Enlèvement de déchets** le long de la Sûre	1 endroit	1
	45.	**Remise en état de ponts** pour améliorer / restaurer la continuité écologique et la structure des cours d'eau, installer éventuellement des passages à poissons le long de la Sûre	1 endroit	1

		Mesures opérationnelles : Milieu ouvert (ZMO3)	**Objectif**	**Priorité**
ZMO 3		**Extensification des prairies par des programmes d'extensification <u>sur 30% de la surface</u> (en tout 580 ha de surface agricole) :**		
	46.	J Prairies maigres de fauche (6510): ➔ Sécurisation de 100% des prairies maigres de fauche par des contrats « biodiversité » (jusqu'alors sans contrat)	10,4 ha	1
	47.	➔ Restauration par extensification ou renaturation de prairies maigres de fauche (10% des surfaces de la cartographie des prairies)	9,8 ha	2
	48.	J Reconduction de contrats « biodiversité » existants	7,8 ha	1
	49.	J Conclusion de nouveaux contrats « biodiversité » ou de mesures agro-environnementales équivalentes sur des biotopes jusqu'alors sans contrat de protection	139 ha	1
	50.	Réduction de l'emploi d'engrais chimiques et abandon de l'utilisation de pesticides par l'intermédiaire de programmes agro-environnementaux adaptés ou de contrats « biodiversité »	30 ha	2
		Hotspot Landes	**Objectif**	**Priorité**
	51.	Restauration de landes sur la rive nord du barrage à 4 endroits (entre autre commune Lac de la Haute Sûre, parcelles: Hockschleed, Runtschelt, Poutert et Weischbich). Les surfaces devraient avoir au moins 1 ha.	4 ha	1
		Hotspot Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinie / Parcelle: Braedmicht près de Mecher	**Objectif**	**Priorité**
	52.	Restauration / agrandissement de surfaces 6230* et 6410 (suivi d'une gestion adaptée)	2,5 ha	1
	53.	Réimplantation d'Arnica des montagnes de provenance appropriée	500 (n)	1

		Mesures opérationnelles : Forêts (ZF3) ca. 3101 ha	**Objectif**	**Priorité**
ZF3	54.	**Cigogne noire**: Désignation de zones de protection pour les sites de nidification et de zones de quiétude. Echanges entre la Centrale Ornithologique et l'Administration de la nature et des forêts et des propriétaires privés (si nécessaire)	selon nécessité	1
	55.	**Chauves-souris:** Monitoring dans les galeries souterraines des anciennes mines d'antimoine à Goesdorf (à l'extérieur du site) (tous les 6 ans)	2018	1
	56.	FP : Participation au programme « biodiversité » dans de vieilles futaies (subsides arbres morts/biotopes/ilôts de vieillissement/…)	20 ha	2
	57.	FP&FS : Création de **lisières externes de forêts richement structurées** et de **clairières de forêts**	12,5 km	2
	58.	FP&FS : Création de **lisières intérieures de forêts richement structurées**	6,5 km	2
	59.	FP&FS : **Conversion** de 5% de **forêts de résineux** en forêt de feuillus	49 ha	2
	60.	Préservation des habitats 9110 et 9130 grâce à l'achat	15 ha	2

FP: Forêt privée; FS: Forêts soumise

		Hotspot Forêts de ravins	**Objectif**	**Priorité**
	61.	**Conversion de forêts de résineux** et / ou favoriser les espèces typiques de l'habitat (érable, frêne etc.) - éventuellement plantations sur 50% de la surface potentielle ⟩ **Triage Rambrouch** : N° 43, 35 (Plan d'action Forêt de ravin) ⟩ **Triage Haute Sure Sud :** N° 95, 109 et 113 (Plan d'action Forêt de ravin) ⟩ **Triage Harlange:** N°120, 125, 126, 130, 137 et 138 (Plan d'action Forêt de ravin)	11,1 ha	1
	62.	**Achat** de 50% des **surfaces** privées qui sont **potentiellement des forêts de ravins**	4,4 ha	1

Hotspot Gélinotte des bois

Hotspot Gélinotte des bois

→ Réintroduction de la gestion de taillis et / ou d'éclaircissements importants sur une rotation de 30 ans

De manière générale, le plan prévoit d'organiser 50 ha de gestion de taillis sur 25 surfaces (2 ha / surface). Cependant seulement un tiers de ces surfaces sera cultivé au cours de la durée de planification (10 ans).

Dans chaque habitat potentiel de la Gélinotte des bois (chacun d'une taille de 2 ha) 0,7 ha sera géré au cours de la durée de planification 2018-2027.

	Gestion du taillis avec une rotation de 30 ans entre autres sur les surfaces suivantes : → tous les 5 ans : enlèvement des noisetiers sur les surfaces de rotation (N° voir carte des mesures)				**Objectif**	**Priorité**
63.	**Triage Harlange, p.ex.:**				**4,9 ha**	1
	⌡ N° 4	Rambrouch	Reimeschleed	50% Etat/Commune	0,7 ha	
	⌡ N° 5	Boulaide	Houfels	Commune	0,7 ha	
	⌡ N° 7	Boulaide	Neimillebieg	Etat	0,7 ha	
	⌡ N° 10	Boulaide	Hohsber	Etat	0,7 ha	
	⌡ N° 12	Boulaide	Tempelskamp	Etat	0,7 ha	
	⌡ N° 13	Boulaide	Laangescht	Commune	0,7 ha	
	⌡ N° 14	Boulaide	Koossels	Privé	0,7 ha	
64.	**Triage Haute Sûre Sud, p.ex.:**				**6,3 ha**	1
	⌡ N° 11	Esch-sur-Sure	Rondsait	Privé	0,7 ha	
	⌡ N° 15	Lac-de-la-haute-sure	Huuscht	Etat	0,7 ha	
	⌡ N° 18	Esch-sur-sure	Ningserbesch	Etat	0,7 ha	
	⌡ N° 19	Esch-sur-sure	Buedendellt	Privé	0,7 ha	
	⌡ N° 20	Esch-sur-sure	Eschduerferbierg	Etat	0,7 ha	
	⌡ N° 21	Esch-sur-sure	ale Kamp	Etat	0,7 ha	
	⌡ N° 23	Esch-sur-sure	Kuelebierg	Privé	0,7 ha	
	⌡ N° 24	Esch-sur-sure	Rank	Etat	0,7 ha	
	⌡ N° 25	Esch-sur-sure	Kuelescht	Etat	0,7 ha	
65.	**Triage Haute Sûre Nord, p.ex.:**				**2,1 ha**	1
	⌡ N° 16	Lac-de-la-haute-sure	Puert Lee	Etat	0,7 ha	
	⌡ N° 17	Lac-de-la-haute-sure	Rondschleed	Etat	0,7 ha	
	⌡ N° 22	Lac-de-la-haute-sure	Brillsbierg	Etat	0,7 ha	
66.	**Triage Rambrouch, p.ex.:**				**4,2 ha**	1

		⎫ N° 1	Rambrouch	FooschtRambrouch	Privé	0,7 ha	
		⎫ N° 2	Rambrouch	Wohlbich	Privé	0,7 ha	
		⎫ N° 3	Rambrouch	Breischbur	Privé	0,7 ha	
		⎫ N° 6	Rambrouch	Fassert	Privé	0,7 ha	
		⎫ N° 8	Rambrouch	Uewelt	Etat	0,7 ha	
		⎫ N° 9	Boulaide	Roudeschleed	Etat	0,7 ha	
		Achat entre autre des surfaces suivantes dans un but de préservation / restauration des habitats de la Gélinotte des bois					
	67.	**<u>Triage Harlange</u>**				**3 ha**	1
		⎫ 50% de N°4				1 ha	
		⎫ 100% de N° 14				2 ha	
	68.	**<u>Triage Haute Sûre Sud</u>**				**4 ha**	1
		⎫ 100% de N° 19				2 ha	
		⎫ 100% de N° 23				2 ha	
	69.	**<u>Triage Rambrouch</u>**				**8 ha**	1
		⎫ 100% de N° 1				2 ha	
		⎫ 100% de N° 2				2 ha	
		⎫ 100% de N° 3				2 ha	
		⎫ 100% de N° 6				2 ha	

7 Annexes - Table des Cartes

Annexe 1 « Aperçu général »
Annexe 2 « Habitats et biotopes»
Annexe 3 « Espèces prioritaires »
Annexe 4 « Zonages »
Annexe 5 « Evaluation hydromorphologique »

Winseler

Wiltz

Kiischpelt

LU0002013
Région Kiischpelt

Goesdorf

Lac de la Haute Sûre

Extrait 1

Extrait 2

Extrait 3

Extrait 4

LU0001008
Vallée de la Sûre moyenne de Esch/Sûre à Dirbach

Boulaide

Extrait 5

Extrait 6

Extrait 7

Extrait 8

Extrait 9

Esch-sur-Sûre

Extrait 10

Extrait 11

Extrait 12

Extrait 13

Extrait 14

RN ZH 16

Vallée de la Haute-Sûre - Bruch/Pont Misère

Extrait 15

Extrait 16

Rambrouch

Wahl

Grosbous

Préizerdaul

0 0,5 1 1,5 2 km

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

Découpage cartes 1:10.000

Communes

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Délimitation géographique du plan de gestion

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Version 1.2

Echelle:
1:50.000

N

Lac de la Haute Sûre

Boulaide

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 1

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

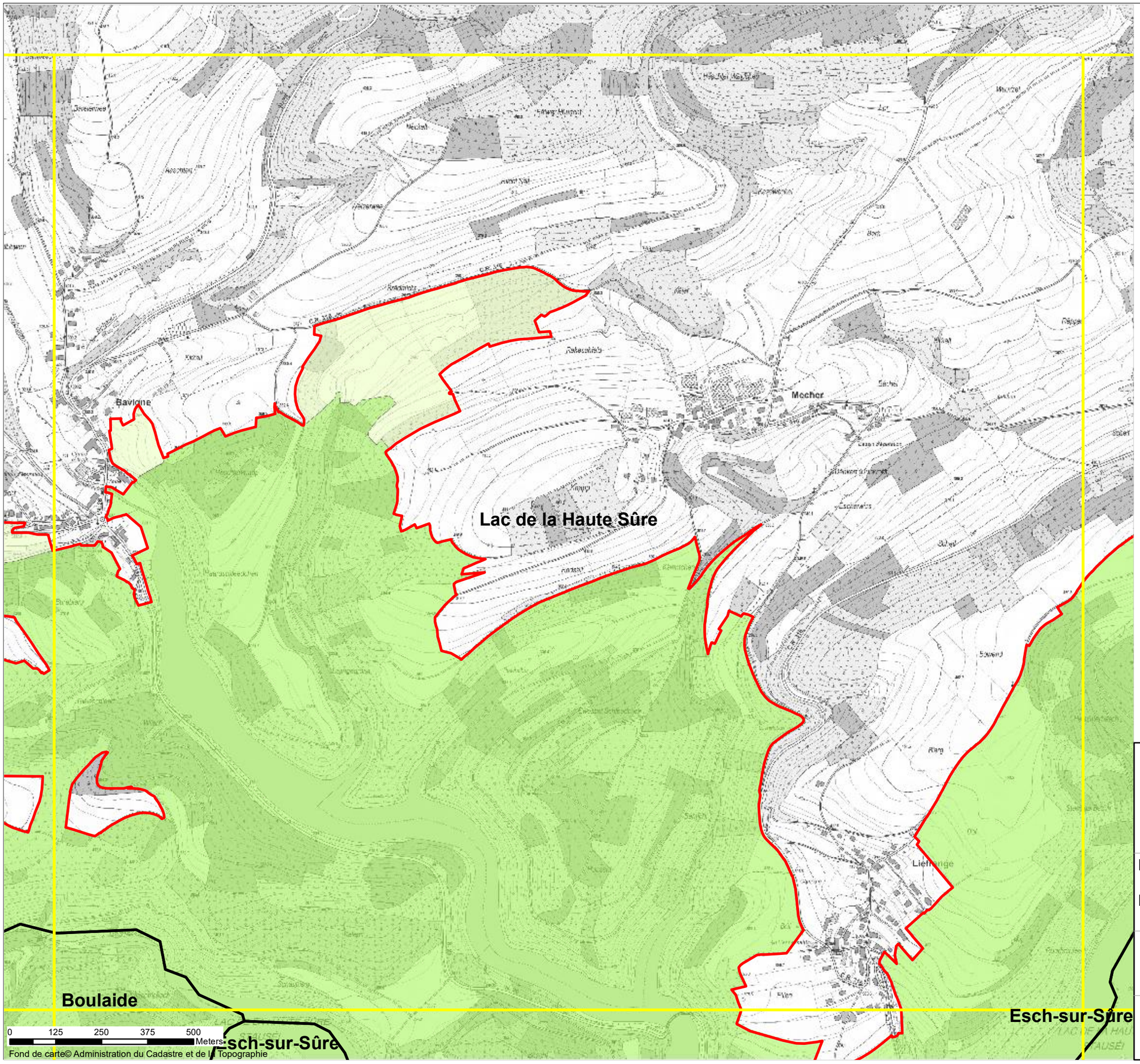

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 2

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

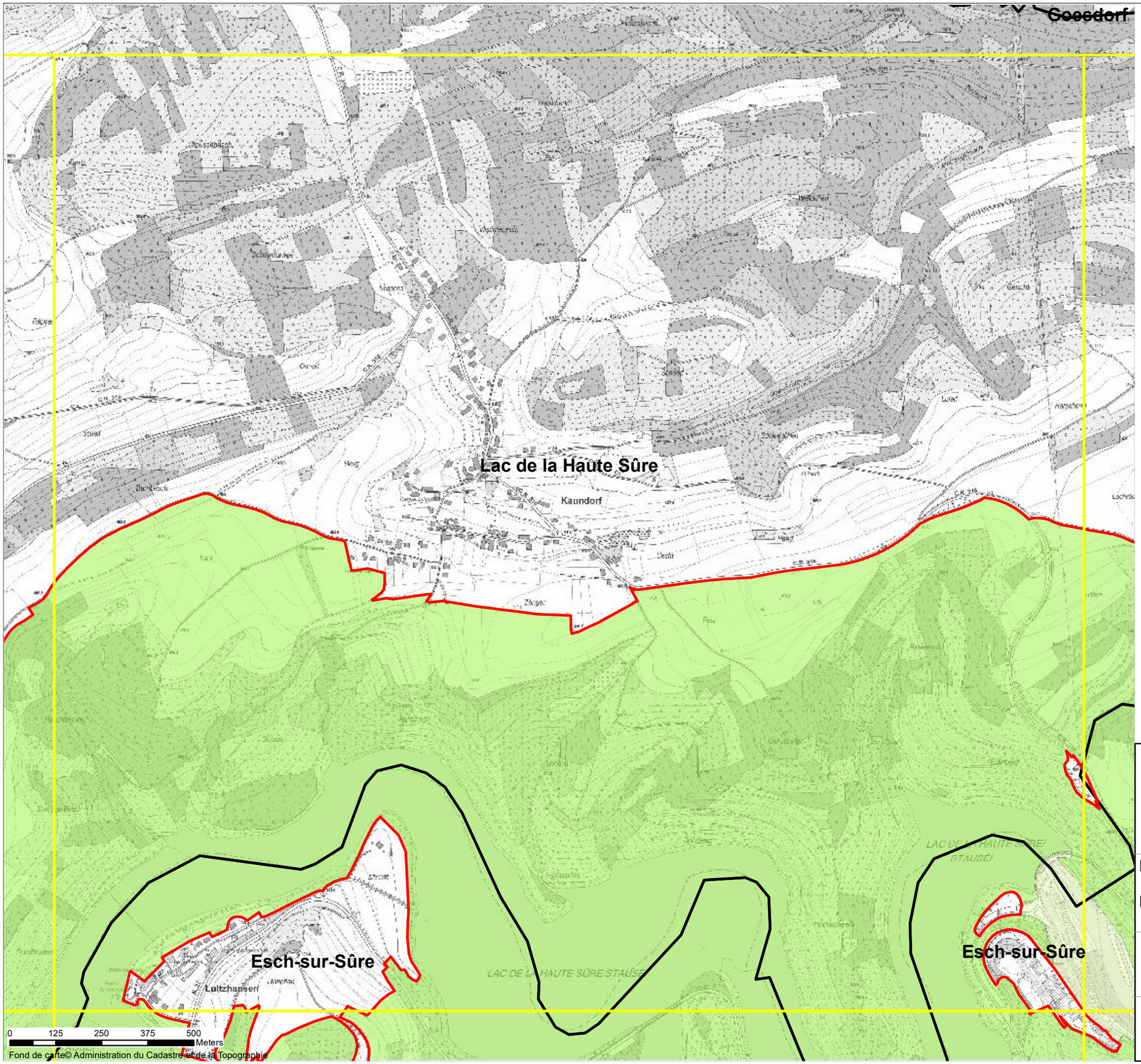

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 3

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

Lac de la Haute Sûre

Goesdorf

Esch-sur-Sûre

LU0002013
Région Klischpelt

LU0001008
Vallée de la Sûre moyenne de Esch/Sûre à Dirbach

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 4

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

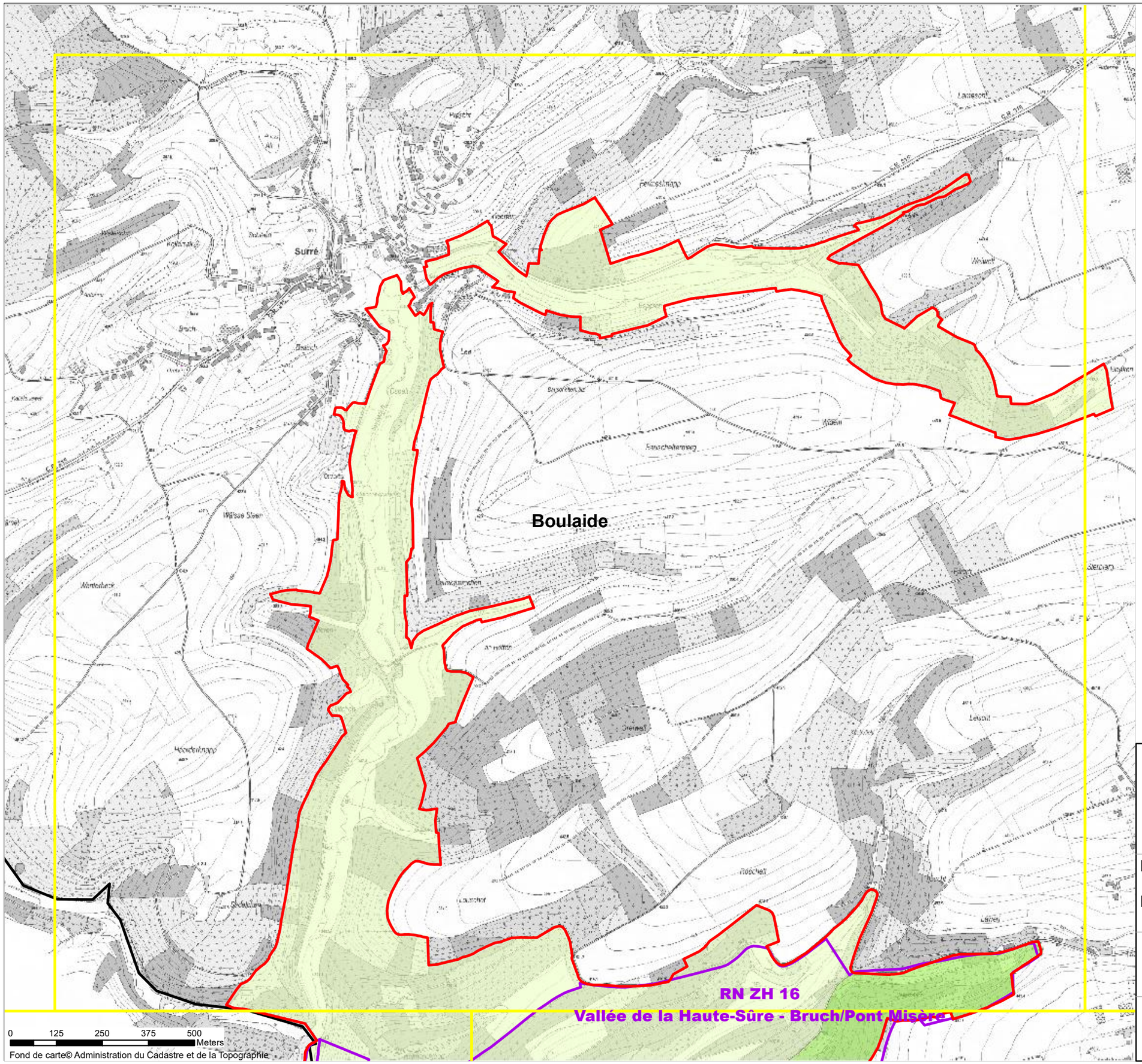

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 5

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

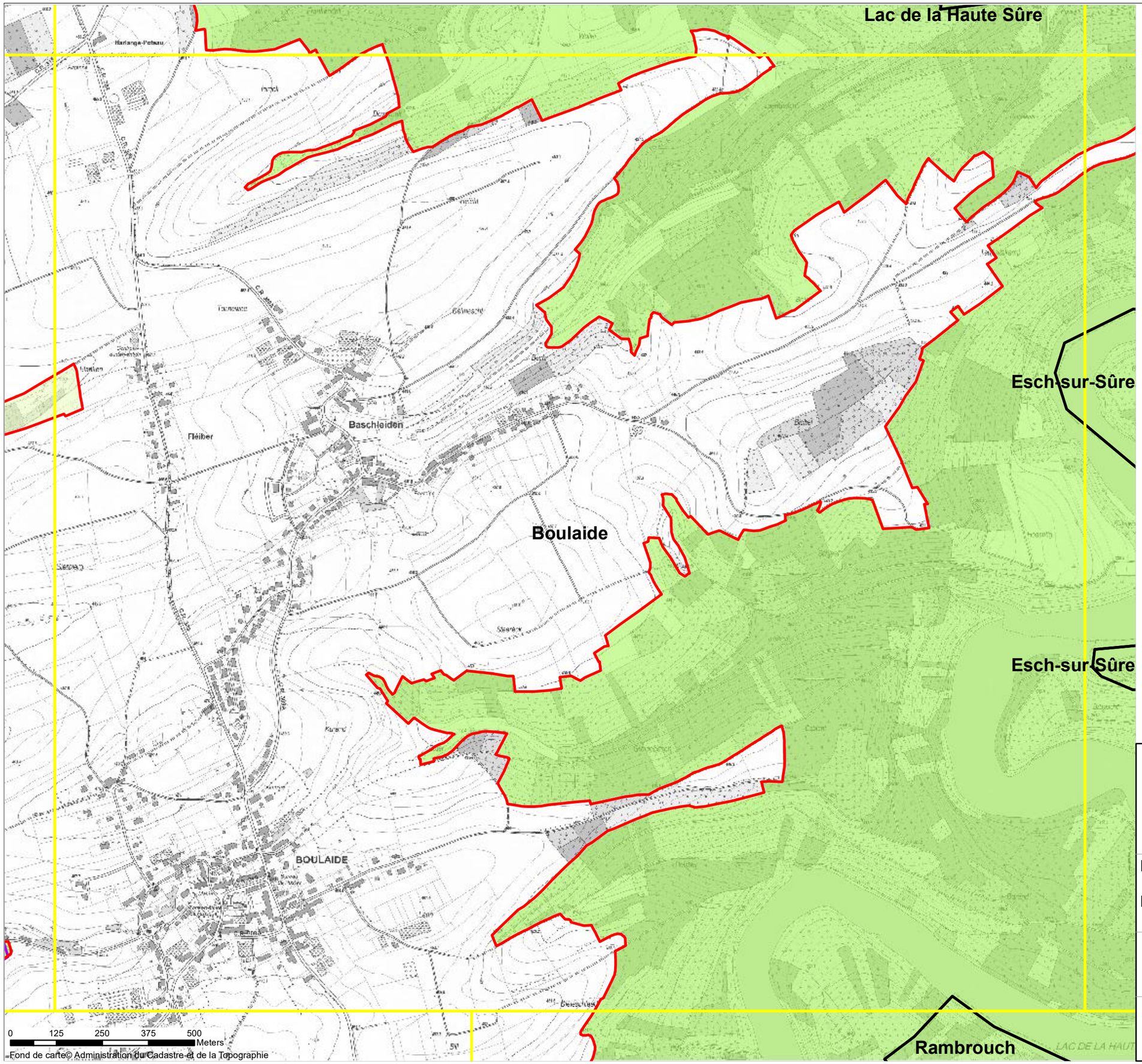

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 6

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

Lac de la Haute Sûre

Boulaide

Esch-sur-Sûre

Rambrouch

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 7

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

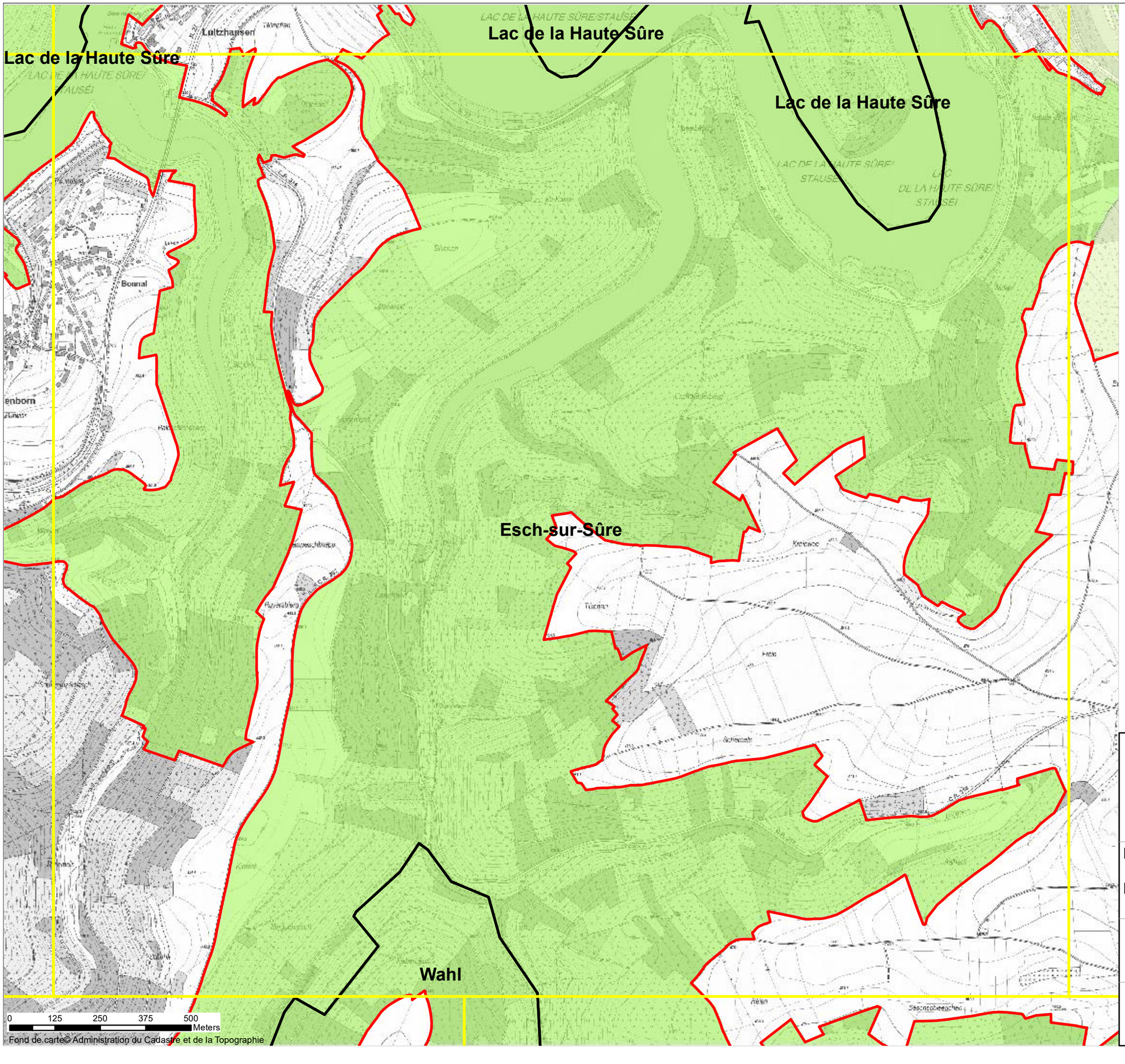

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 8

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

Goesdorf

LU0002013
Région Kiischpelt

LU0001008
Vallée de la Sûre moyenne de Esch/Sûre à Dirbach

Esch-sur-Sûre

Eschdorf

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 9

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

Boulaide

RN ZH 16
Vallée de la Haute-Sûre - Bruch/Pont Misère

Rambrouch

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 10

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Boulaide

Rambrouch

RN ZH 16

Vallée de la Haute-Sûre - Bruch/Pont Misère

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 11

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

Esch-sur-Sûre

Boulaide

Rambrouch

RN ZH 16
Vallée de la Haute-Sûre - Bruch/Pont Misère

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 12

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Esch-sur-Sûre

Neunhausen

Rambrouch

Wahl

Kuborn

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 13

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

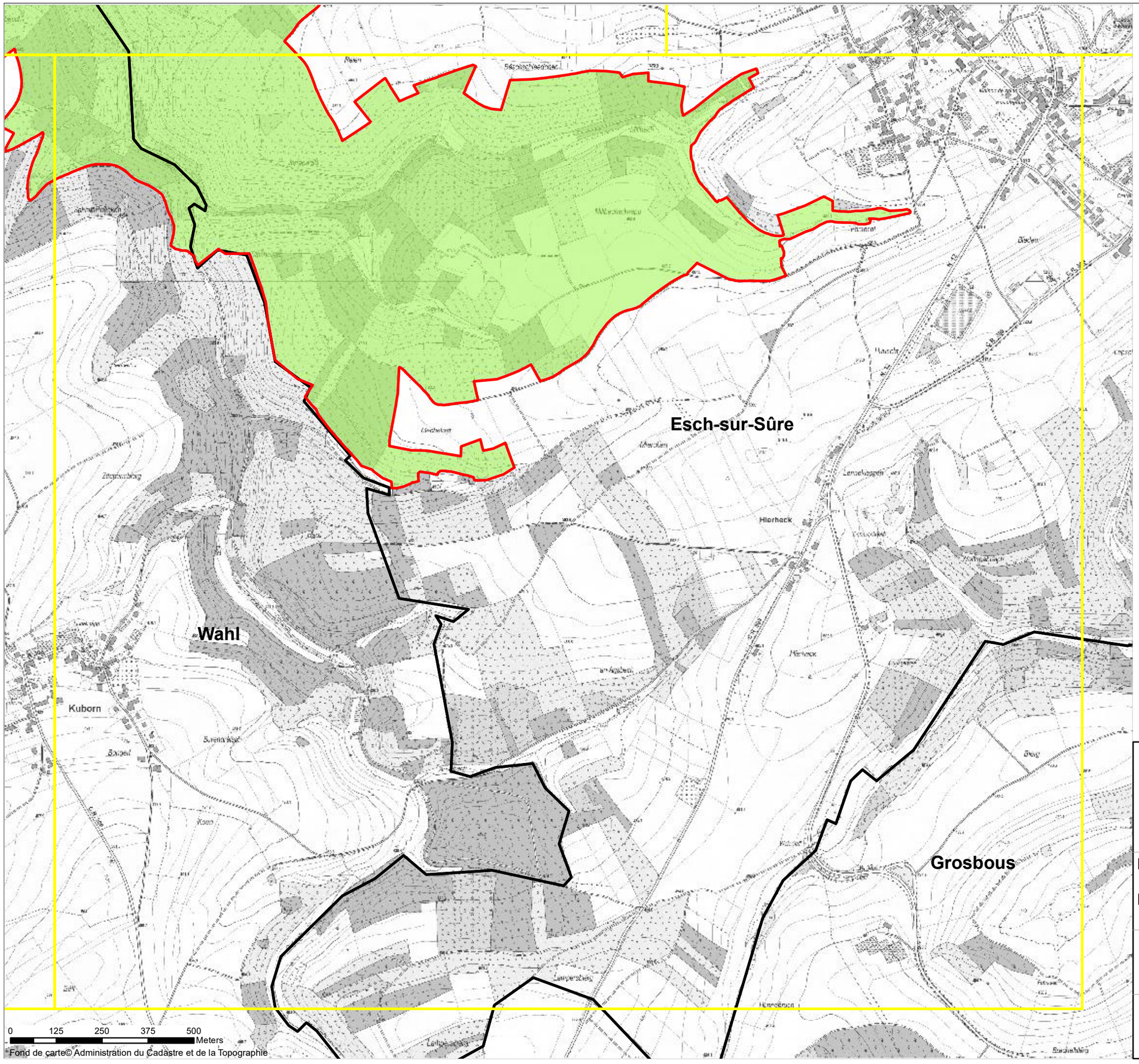

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 14

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Rambrouch

RN ZH 16

Vallée de la Haute-Sûre - Bruch/Pont Misère

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 15

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Bigonville

Bilsdorf

Rambrouch

RN ZH 16
Vallée de la Haute-Sûre - Bruch/Pont Misère

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Zones protégées d'intérêt national déclarées

Communes

ZONES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

Zones de protection spéciale

LU0002004, Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Zones spéciales de conservation

LU0001007, Vallée supérieure de la Sûre / Lac du barrage

AUTRES ZONES N2000

Zones spéciales de conservation

Zones de protection spéciale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 1: Aperçu général

Extrait 16

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Extrait 1
Extrait 2
Extrait 3
Extrait 4
Extrait 5
Extrait 6
Extrait 7
Extrait 8
Extrait 9
Extrait 10
Extrait 11
Extrait 12
Extrait 13
Extrait 14
Extrait 15
Extrait 16

Découpage cartes 1:10.000
Délimitation géographique du plan de gestion
Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Sparganio-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

0 0,5 1 1,5 2 Kilometers

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Version 1.2

Echelle:
1:50.000

N

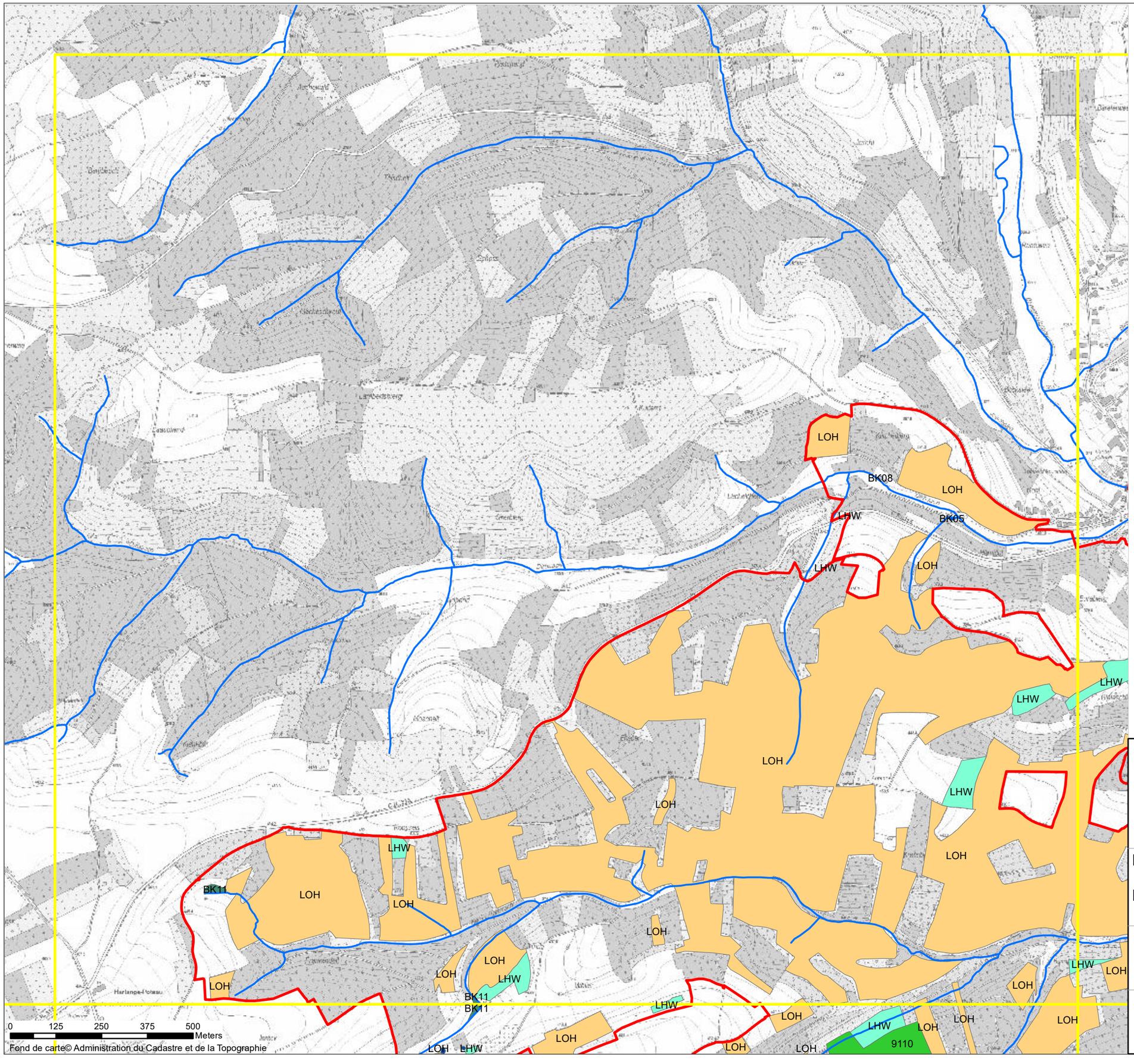

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Spargano-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 1

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

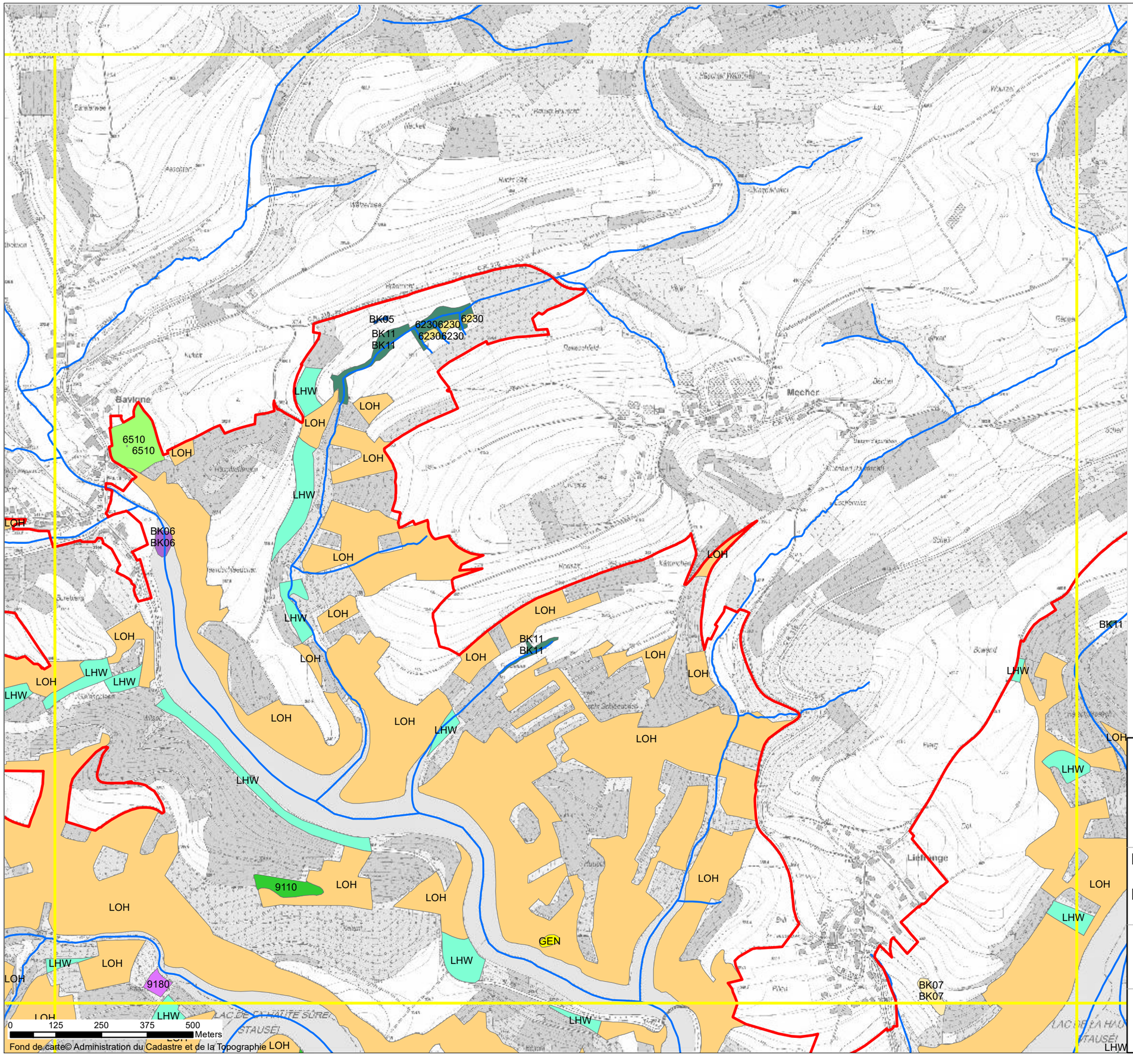

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 2

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

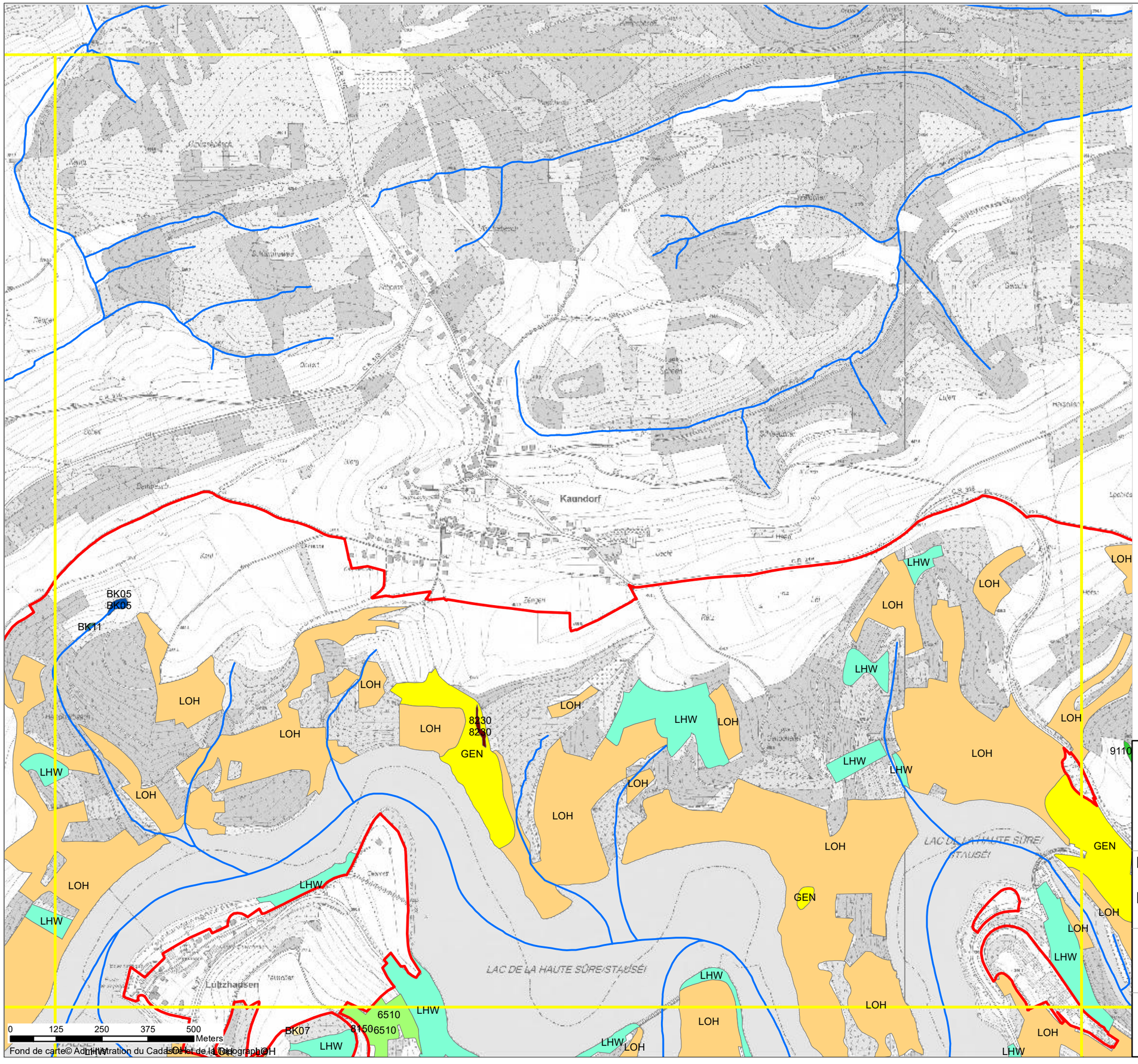

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Spargano-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 3

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

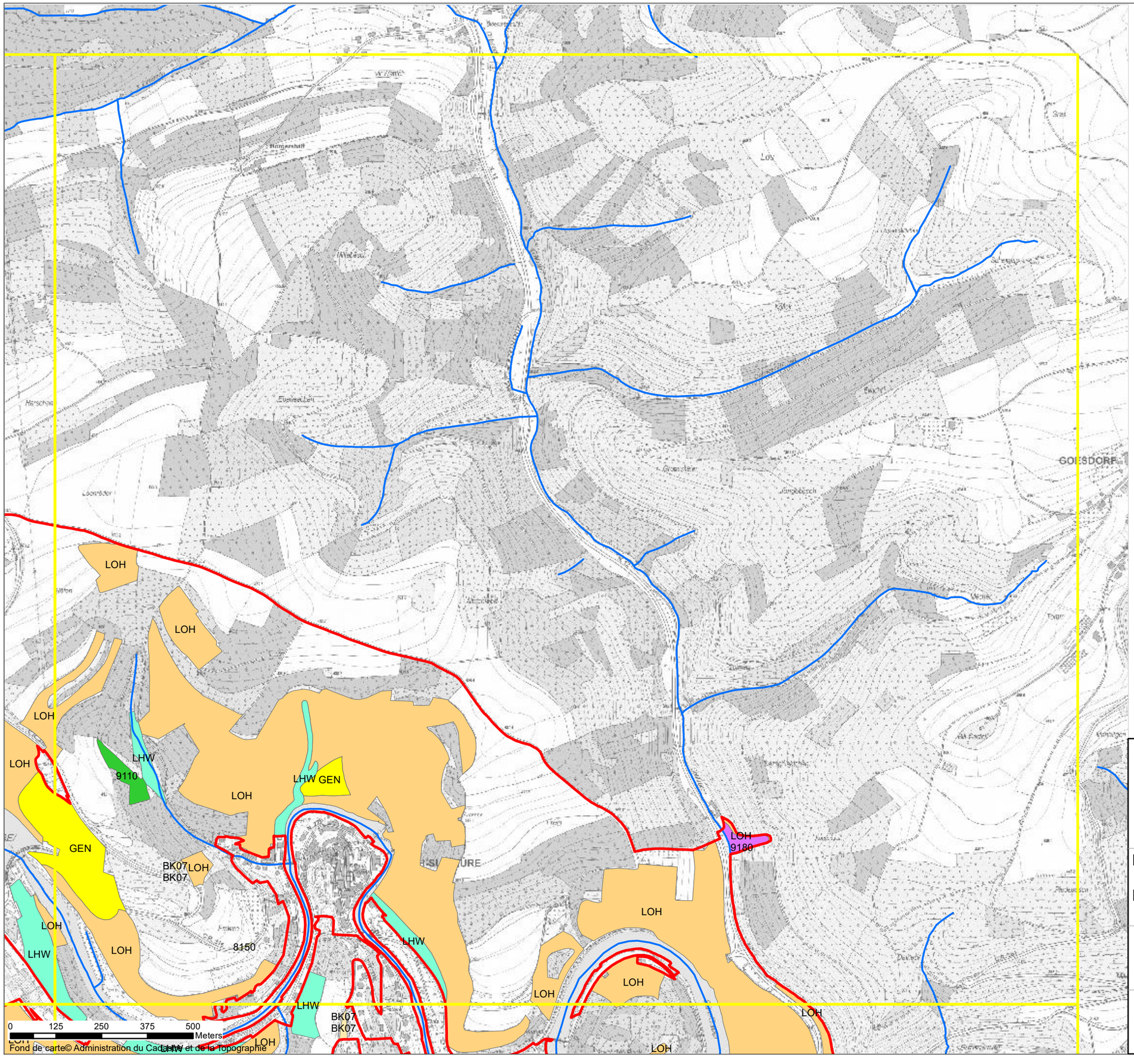

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Spargano-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 4

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

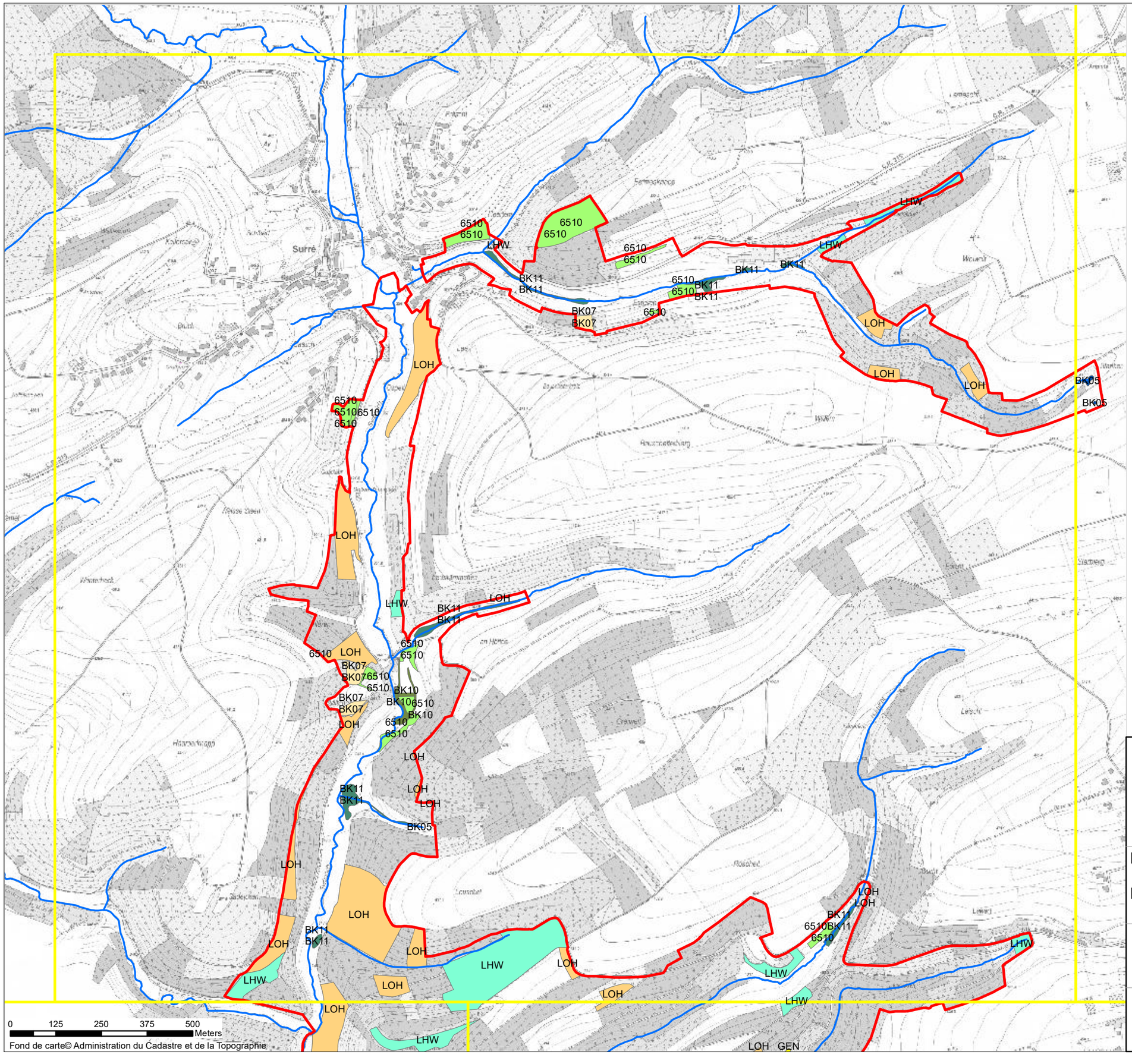

- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Spargano-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 5

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

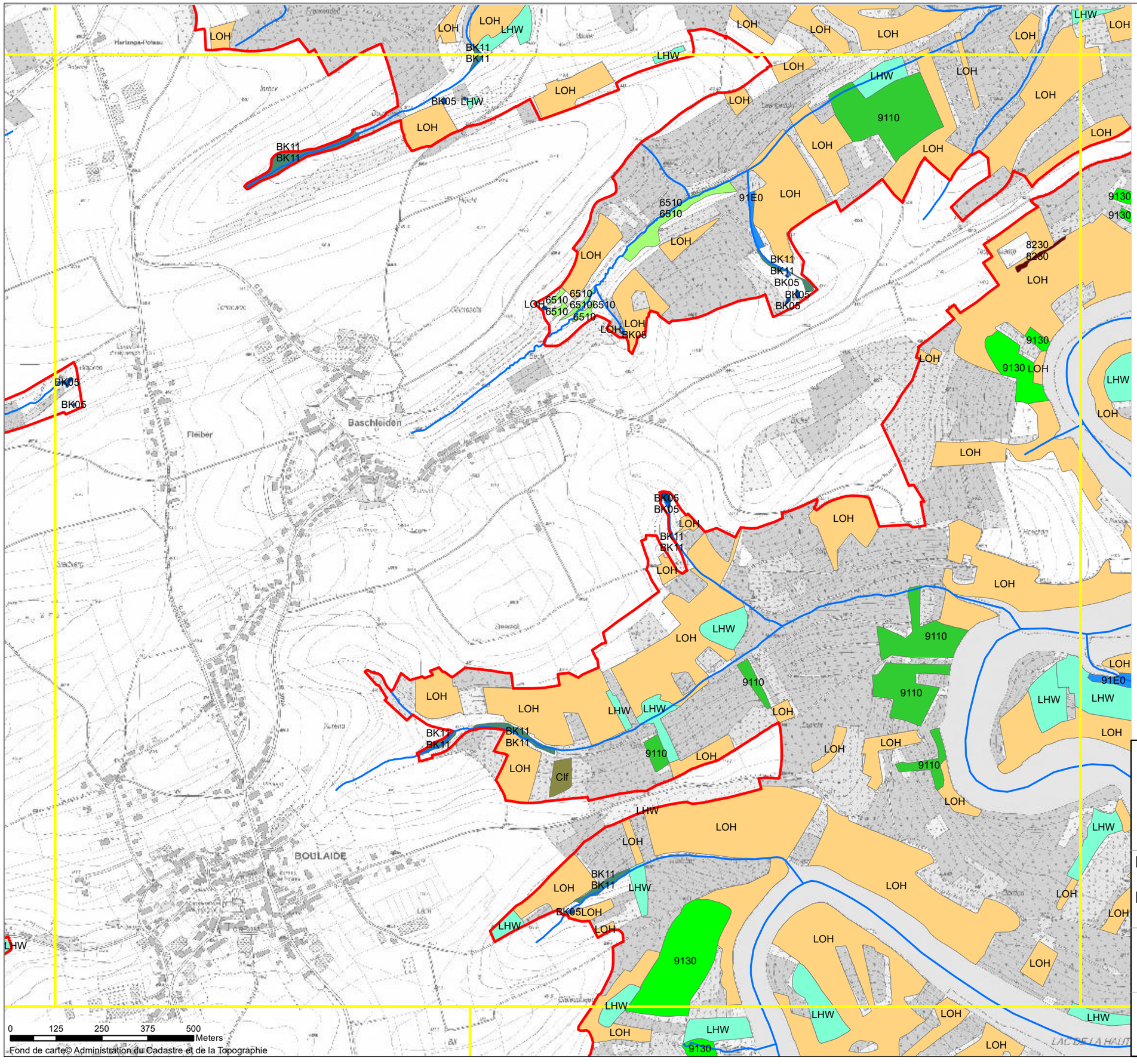

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 6

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

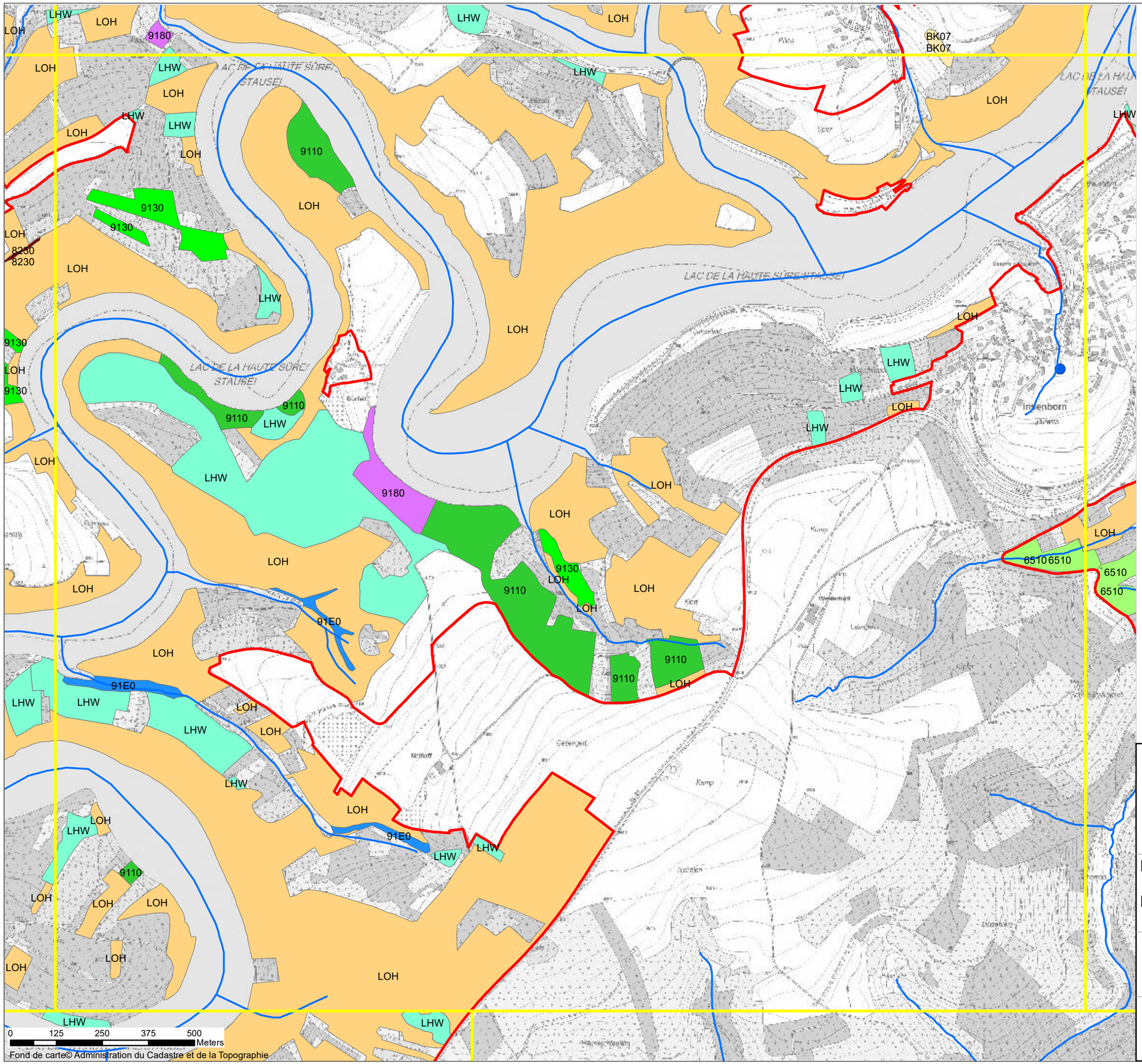

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Sparganio-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 7

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

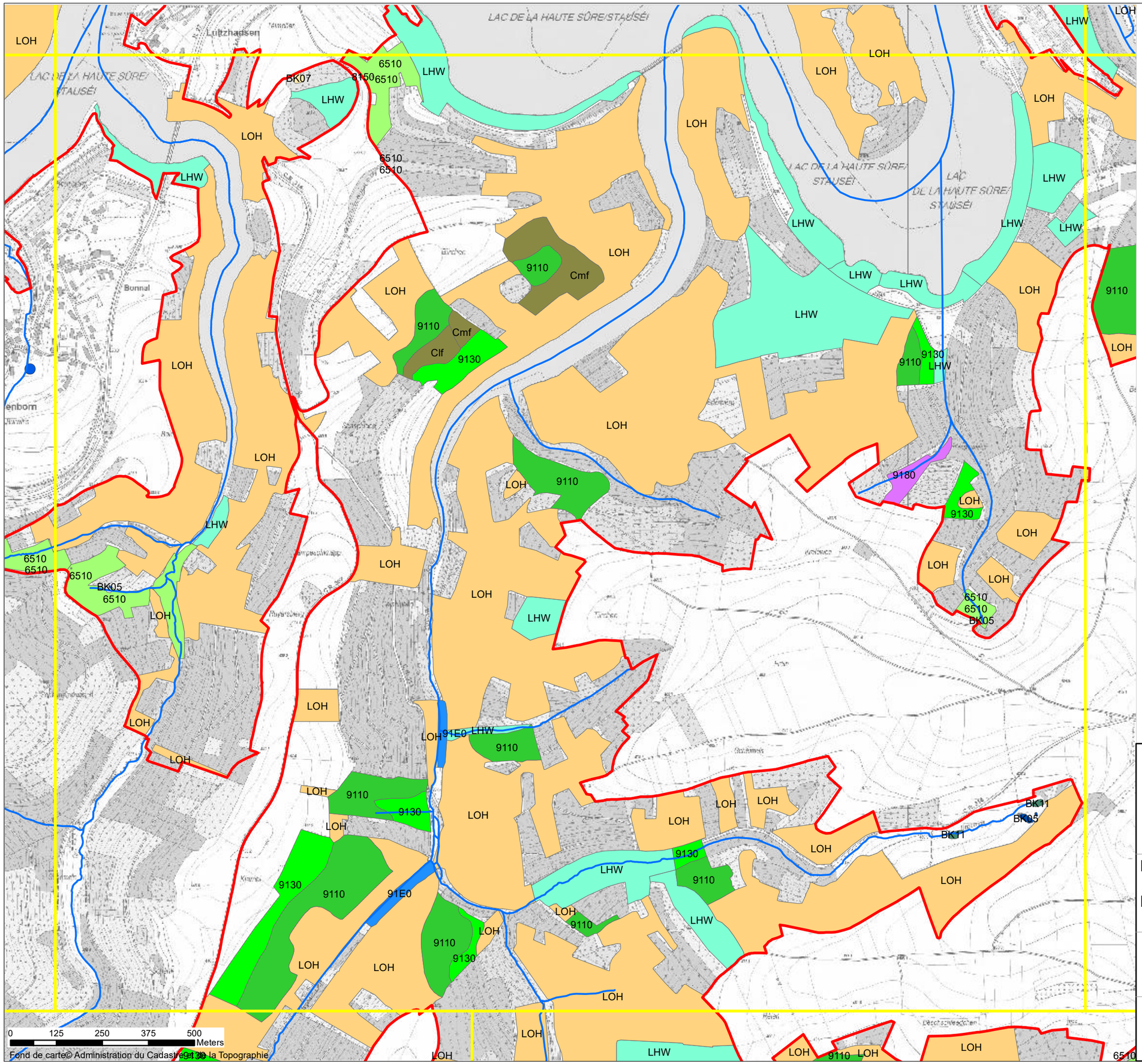

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Spargano-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage

LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 8

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

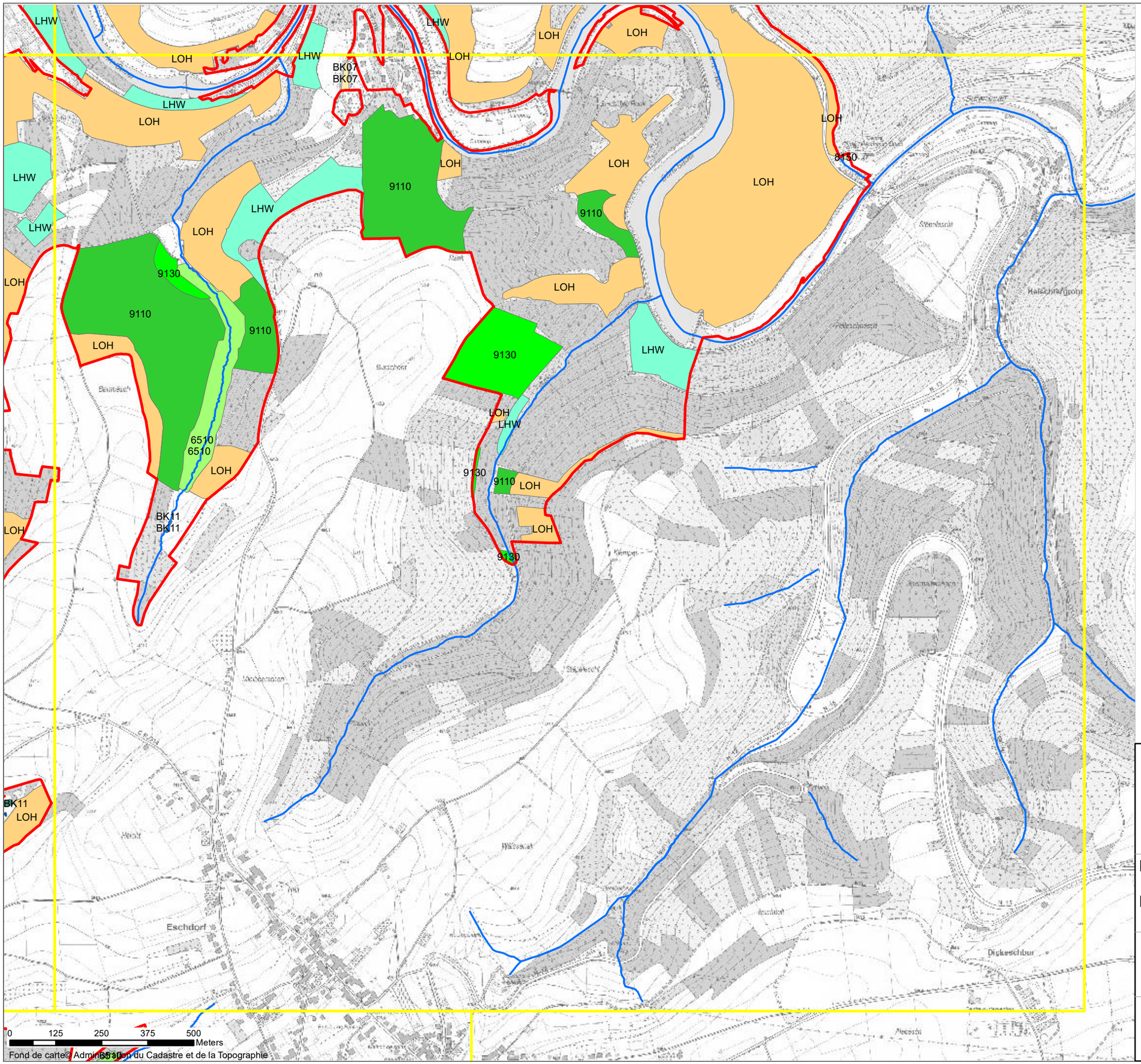

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Spargano-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 9

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

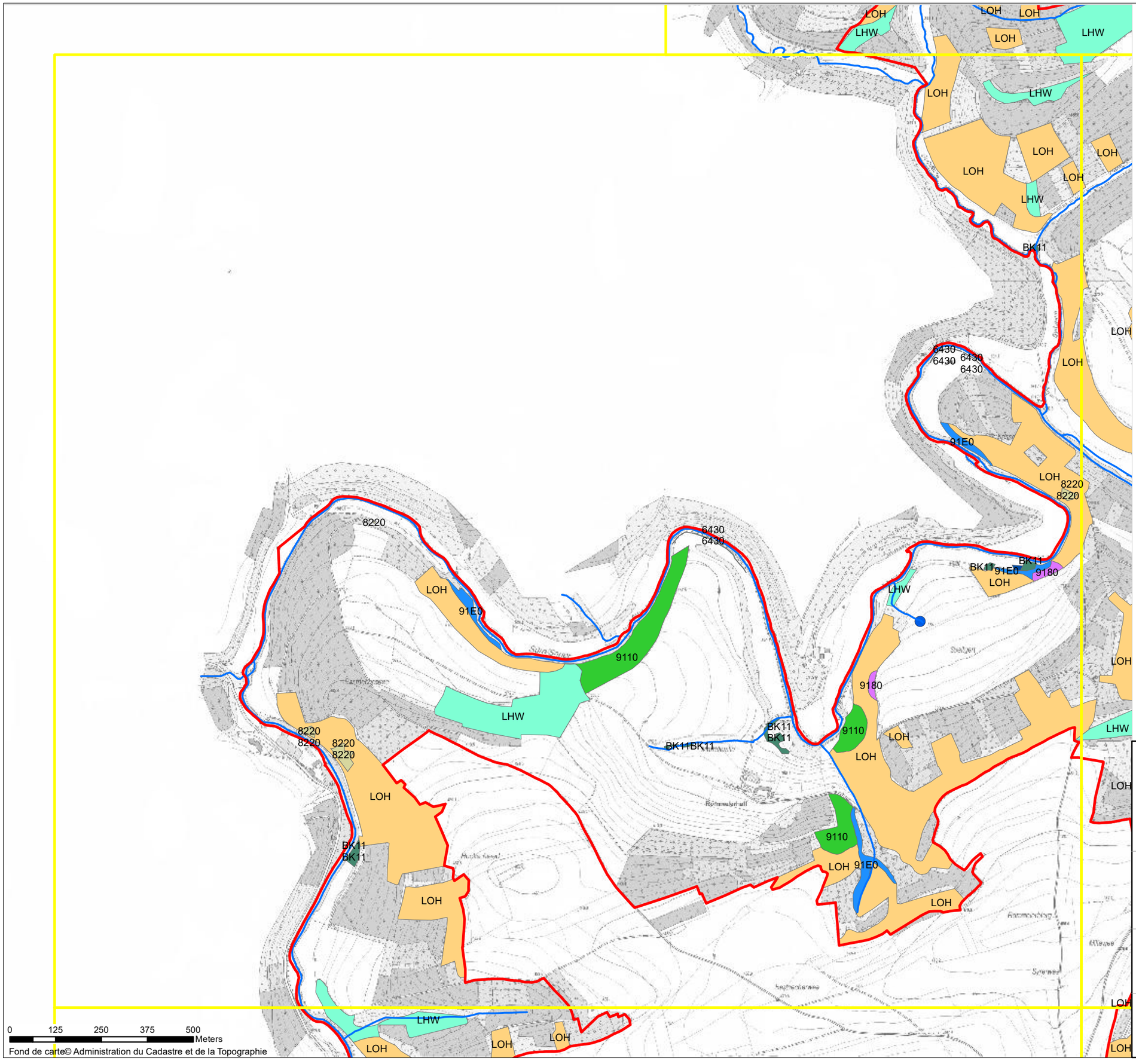

- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Spargano-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 10

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

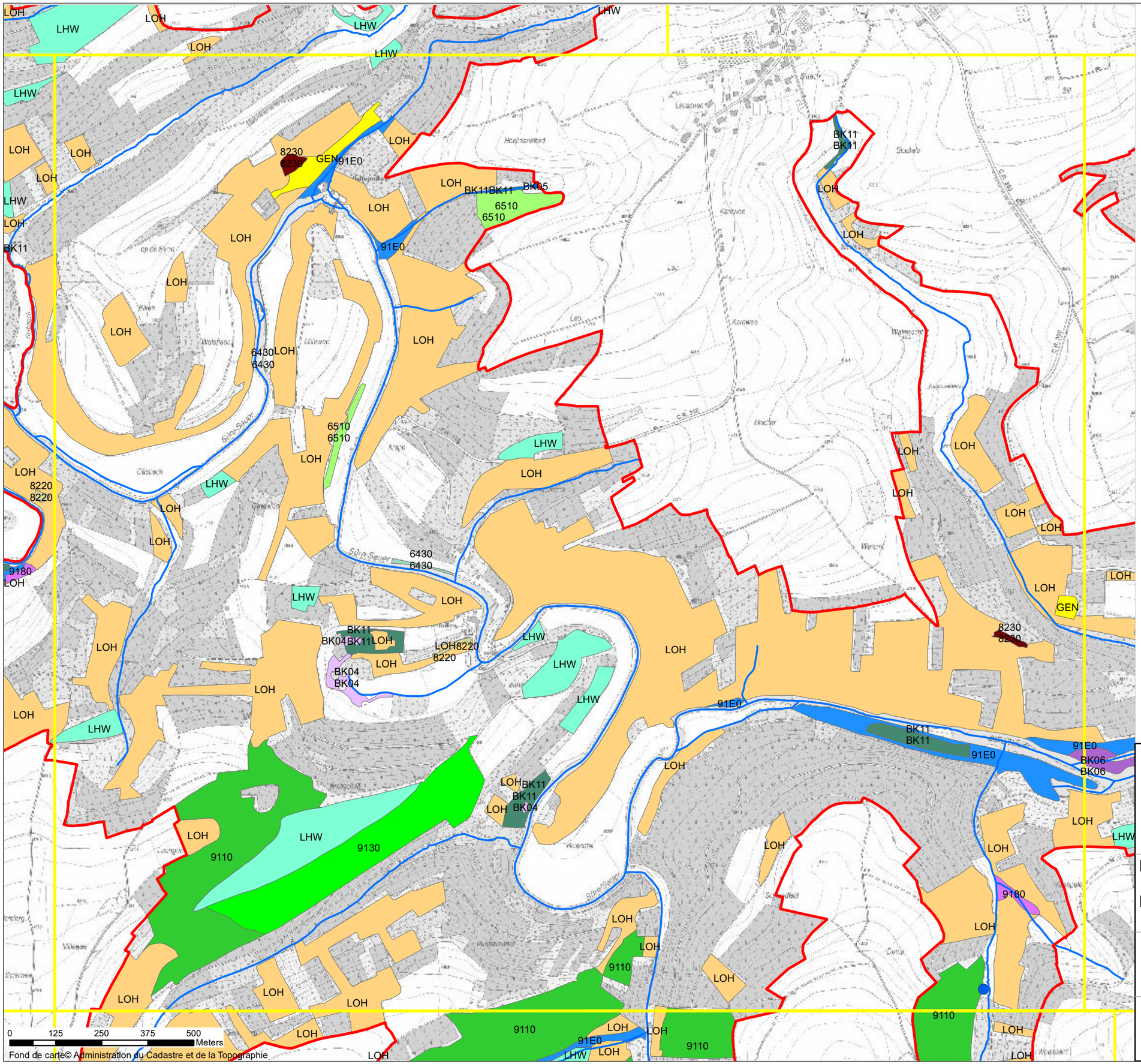

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Sparganio-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 11

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

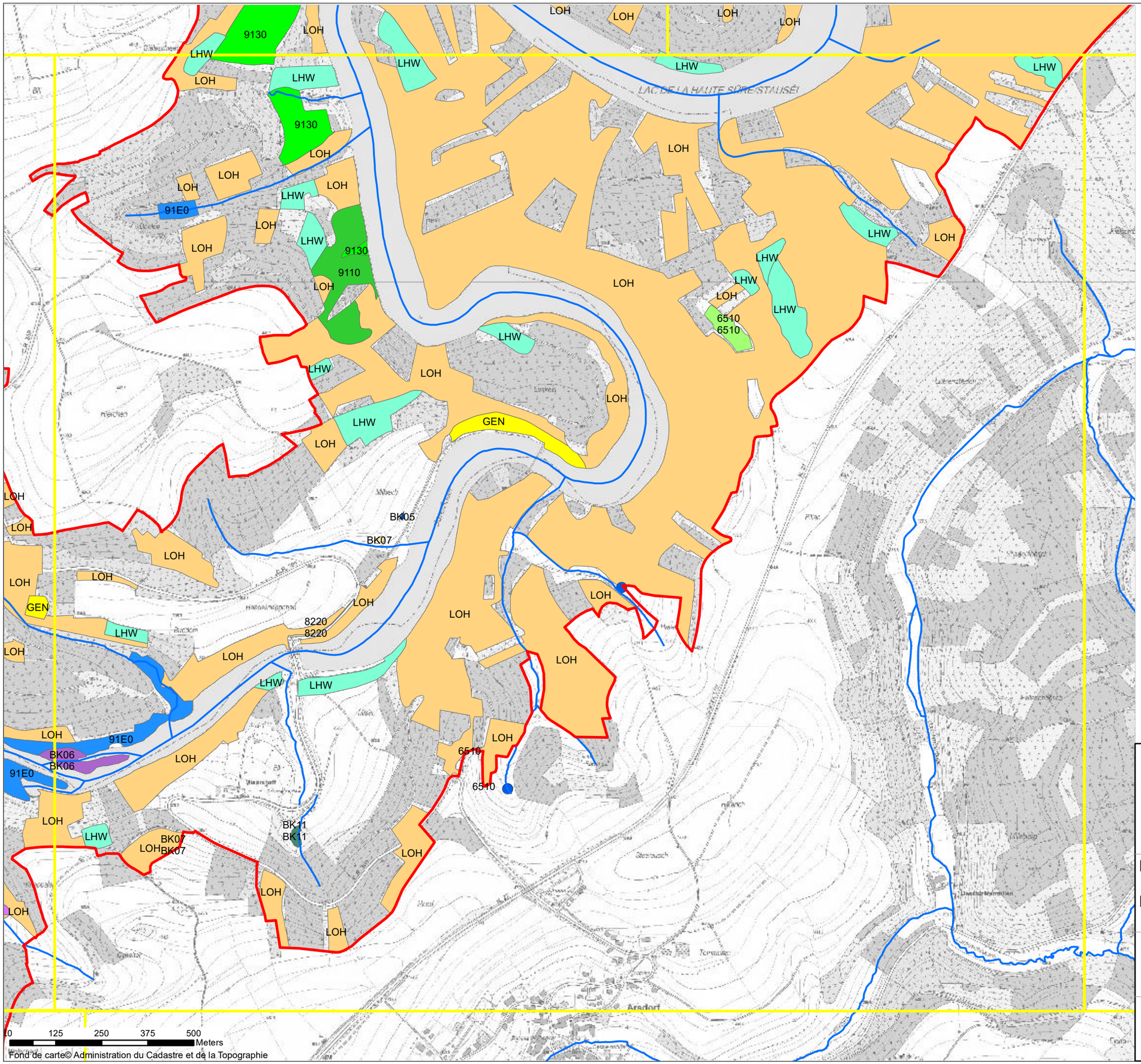

- Découpage cartes 1:10.000
- Délimitation géographique du plan de gestion
- Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Spargano-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 12

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

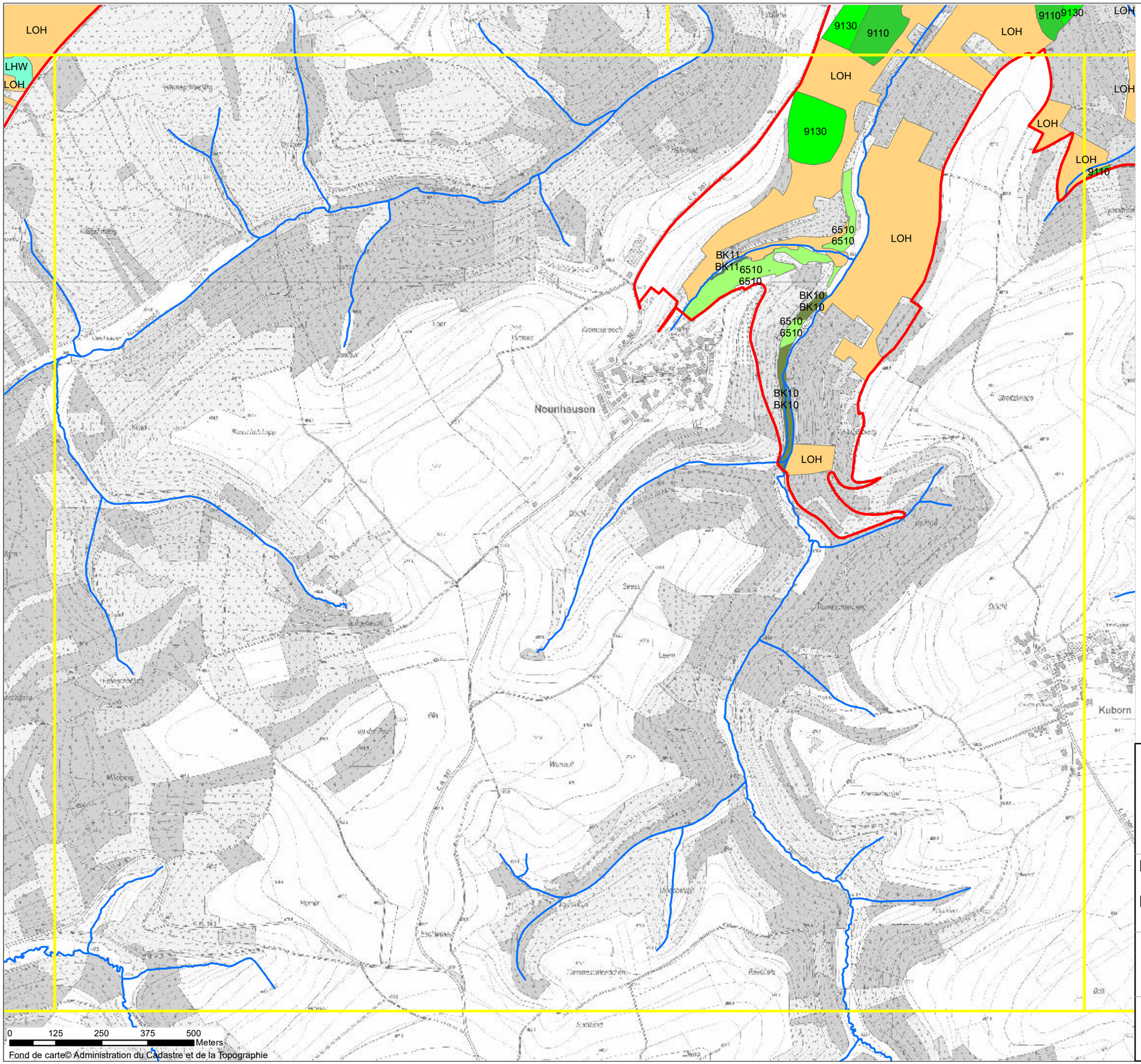

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Spargano-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 13

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

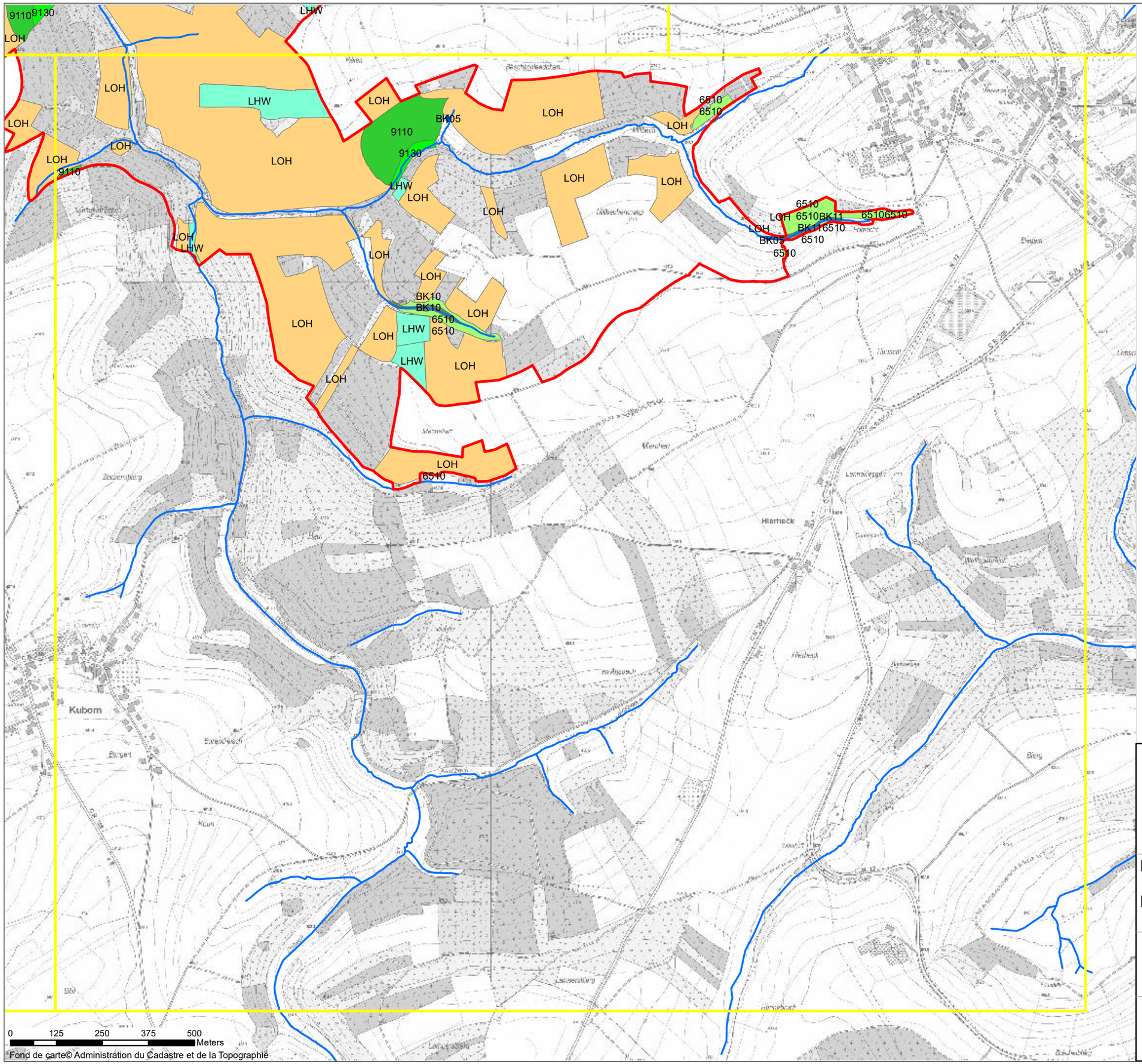

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Spargano-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 14

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

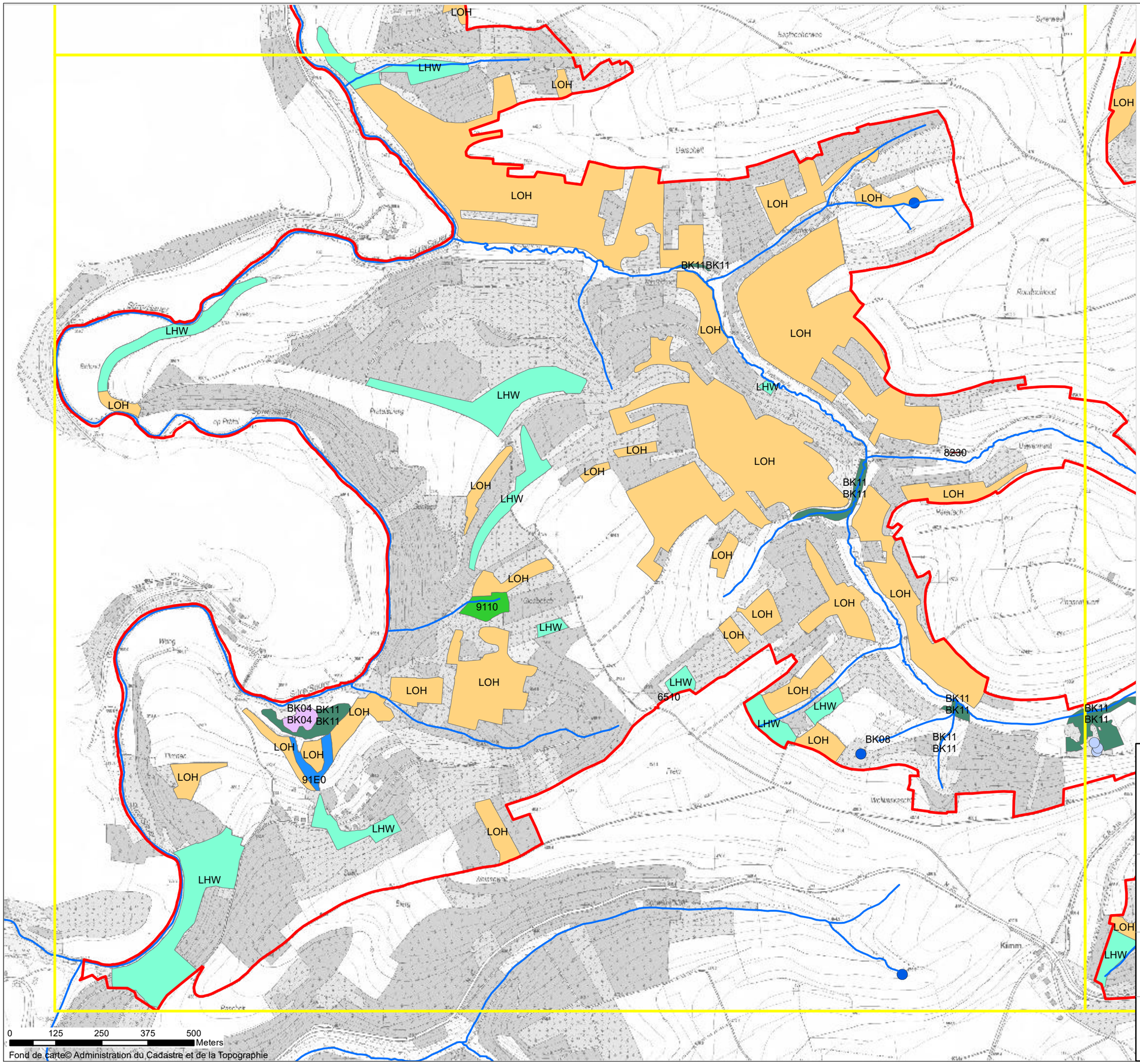

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Sparganio-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 15

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Cours d'eau

HABITATS COMMUNAUTAIRES

- 6230 - Formations herbeuses à Nardus
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles des cours d'eau et lisières forestières
- 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude
- 8150 - Éboulis médio-européens siliceux
- 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum
- 9130 - Hêtraies du Asperulo-Fagetum
- 9180* - Forêts de ravin du Tilio-Acerion
- 91E0* - Forêts alluviales résiduelles

BIOTOPES PROTÉGÉS

- BK04 - Magnocariçaie
- BK05 - Sources
- BK06 - Roselières (Phragmition, Phalaridion, Spargano-Glycerion)
- BK07 - Pelouses maigres sableuses et siliceuses
- BK08 - Eaux stagnantes
- BK10 - Prairies humides du Calthion
- BK11 - Friches humides, marais des sources, bas marais
- LOH/BK13 - Taillis et taillis converti ou transformé en futaie
- LHW/BK13 - Autres forêts feuillues en futaie
- Cmf/BK13 - Futaie mélangée de chêne sessile
- GEN/BK13 - Chênaie xérocline à Campanules
- BK05 - Sources
- BK08 - Plan d'eau

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 2: Habitats et biotopes

Extrait 16

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Extrait 1
Extrait 2
Extrait 3
Extrait 4
Extrait 5
Extrait 6
Extrait 7
Extrait 8
Extrait 9
Extrait 10
Extrait 11
Extrait 12
Extrait 13
Extrait 14
Extrait 15
Extrait 16

Découpage cartes 1:10.000
Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

0 0,5 1 1,5 2 km

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Version 1.2

Echelle:
1:50.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage

LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 1

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

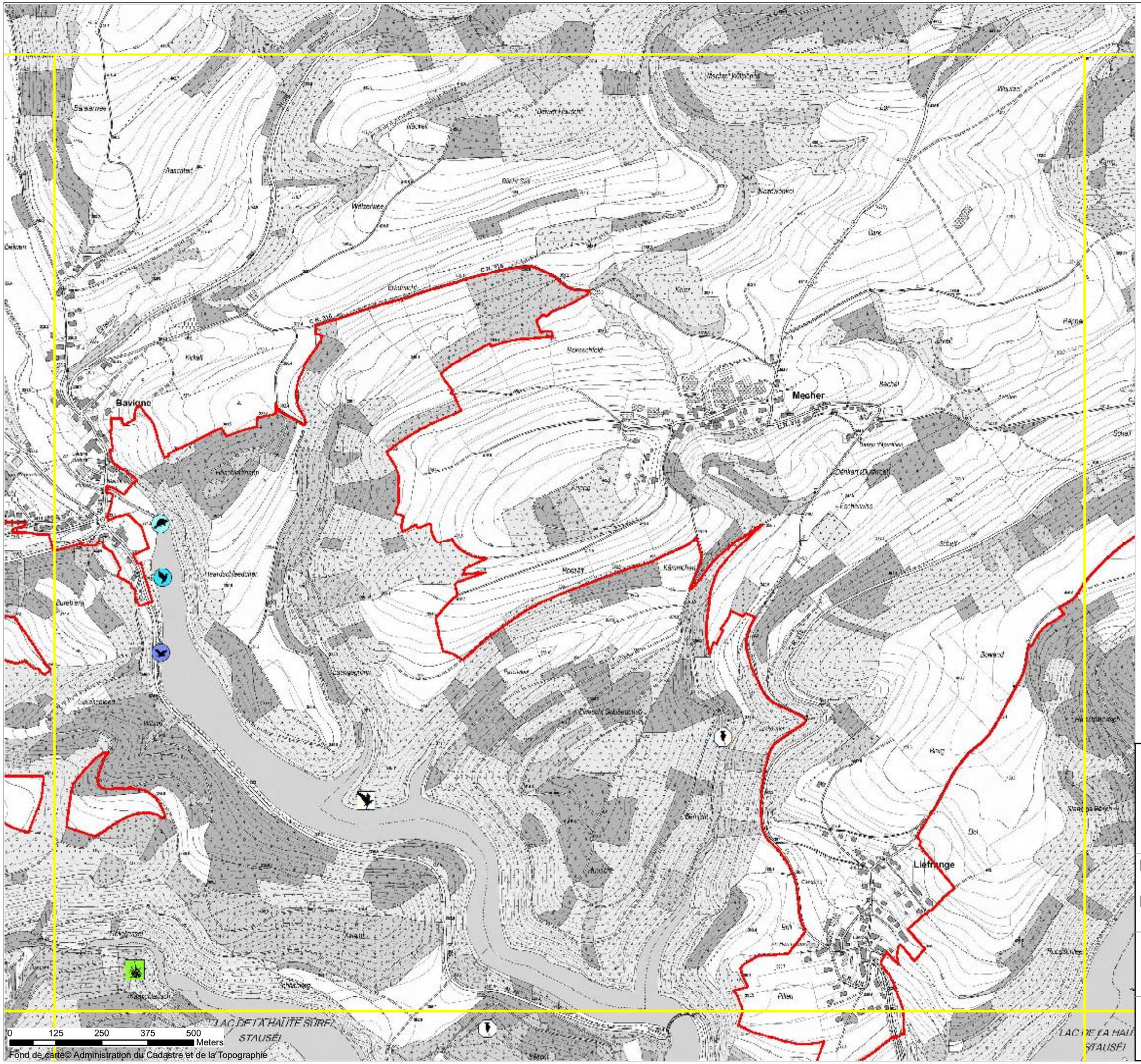

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 2

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

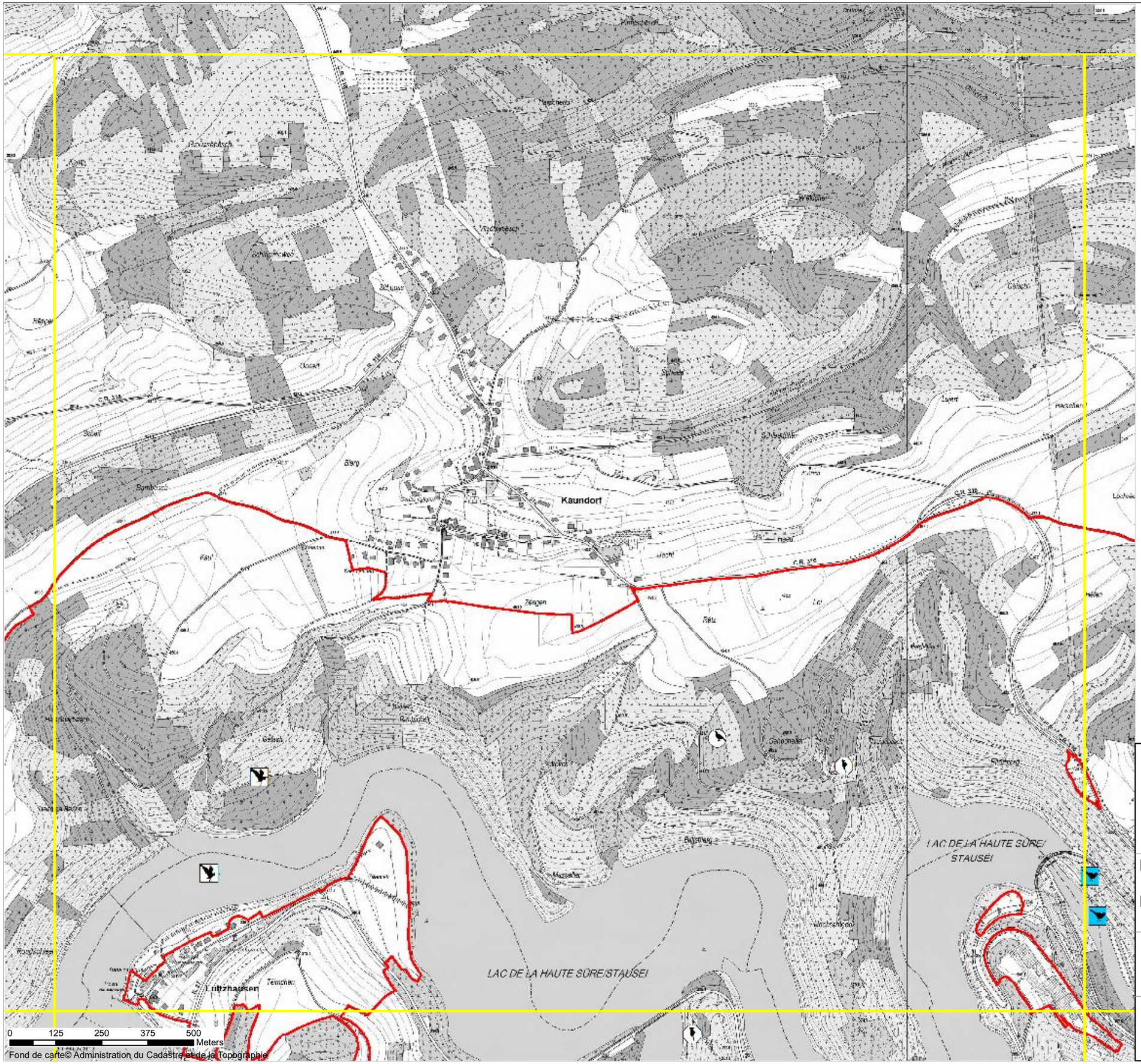

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 3

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

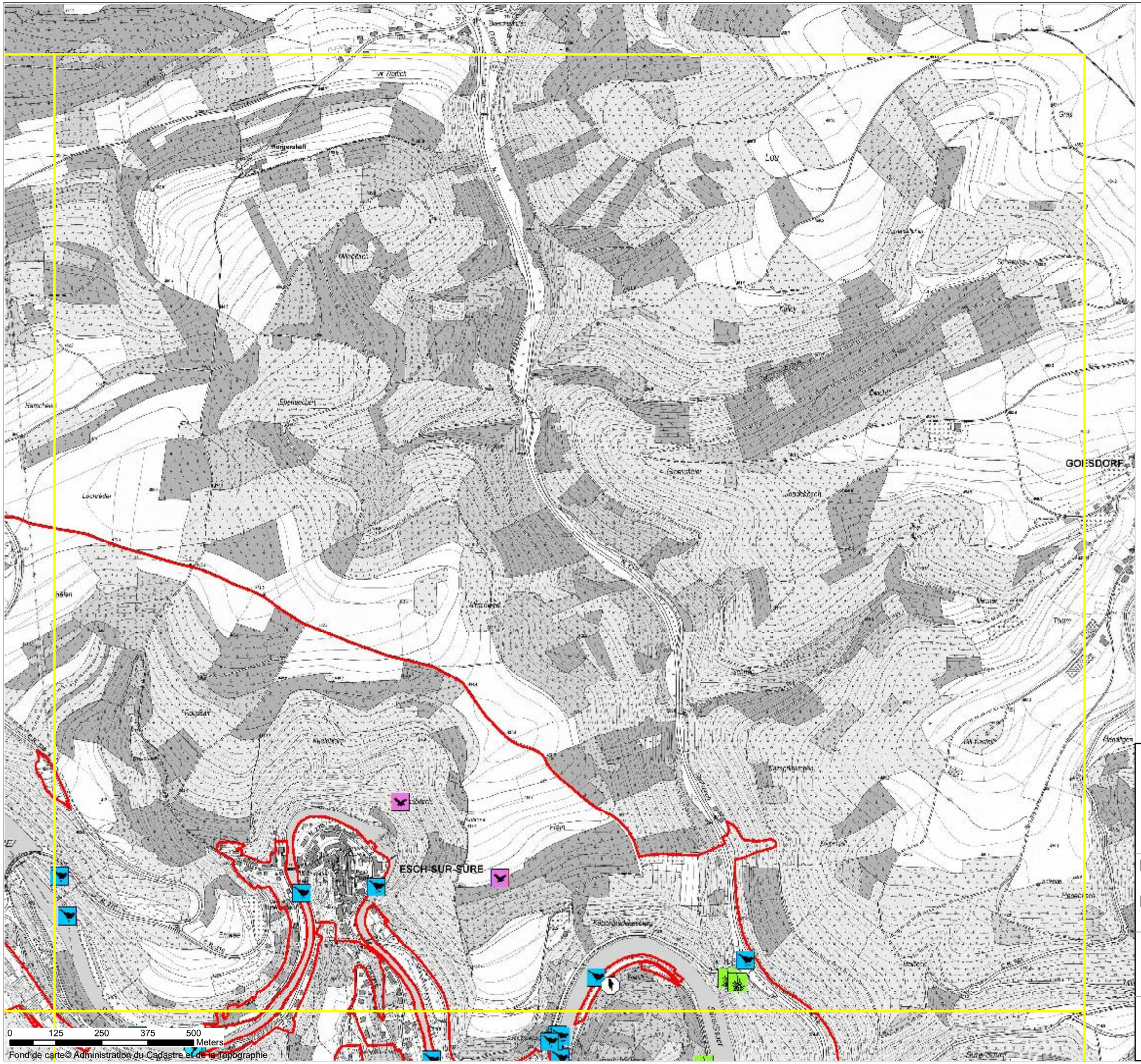

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 4

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

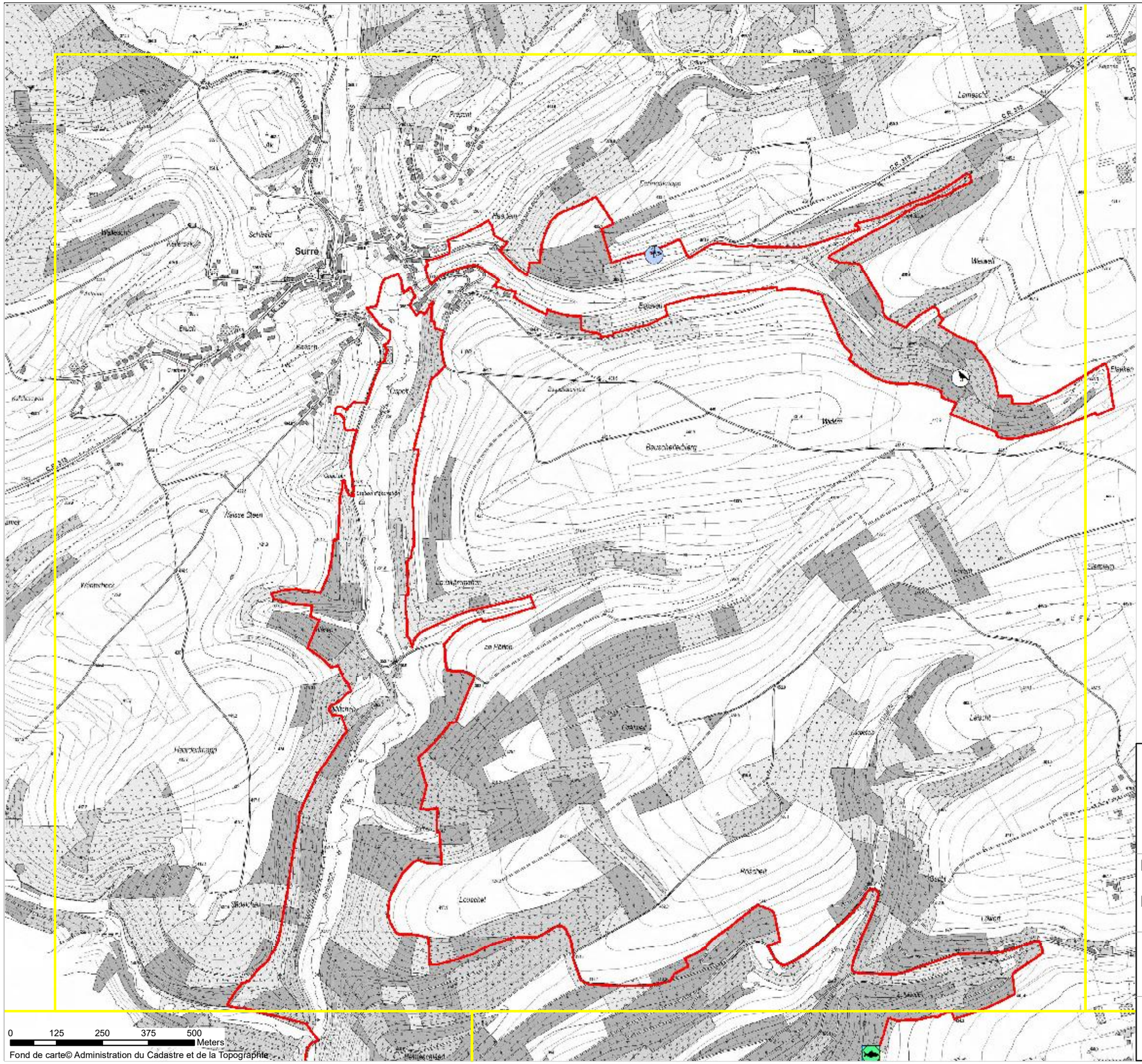

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 5

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

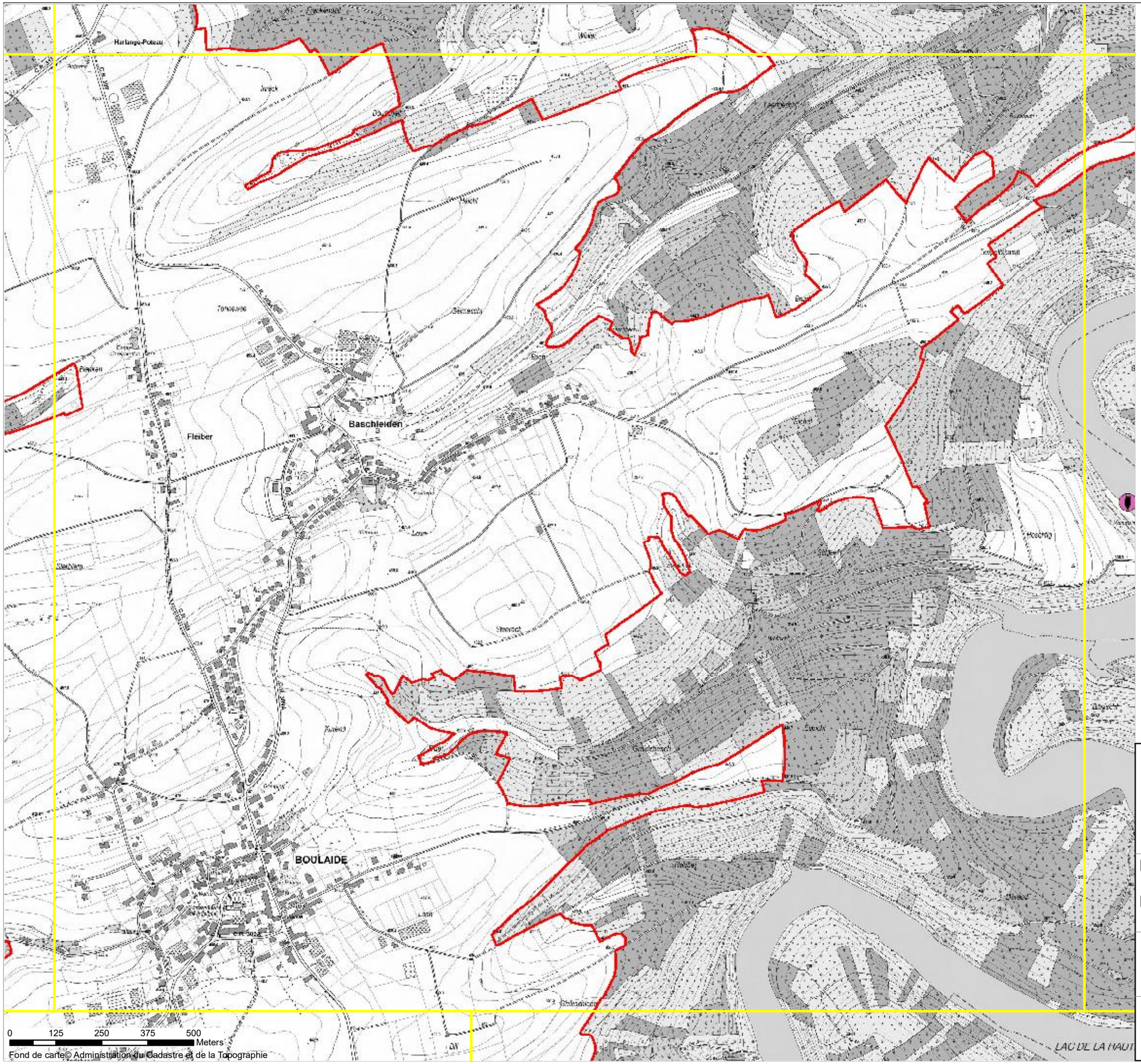

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 6

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

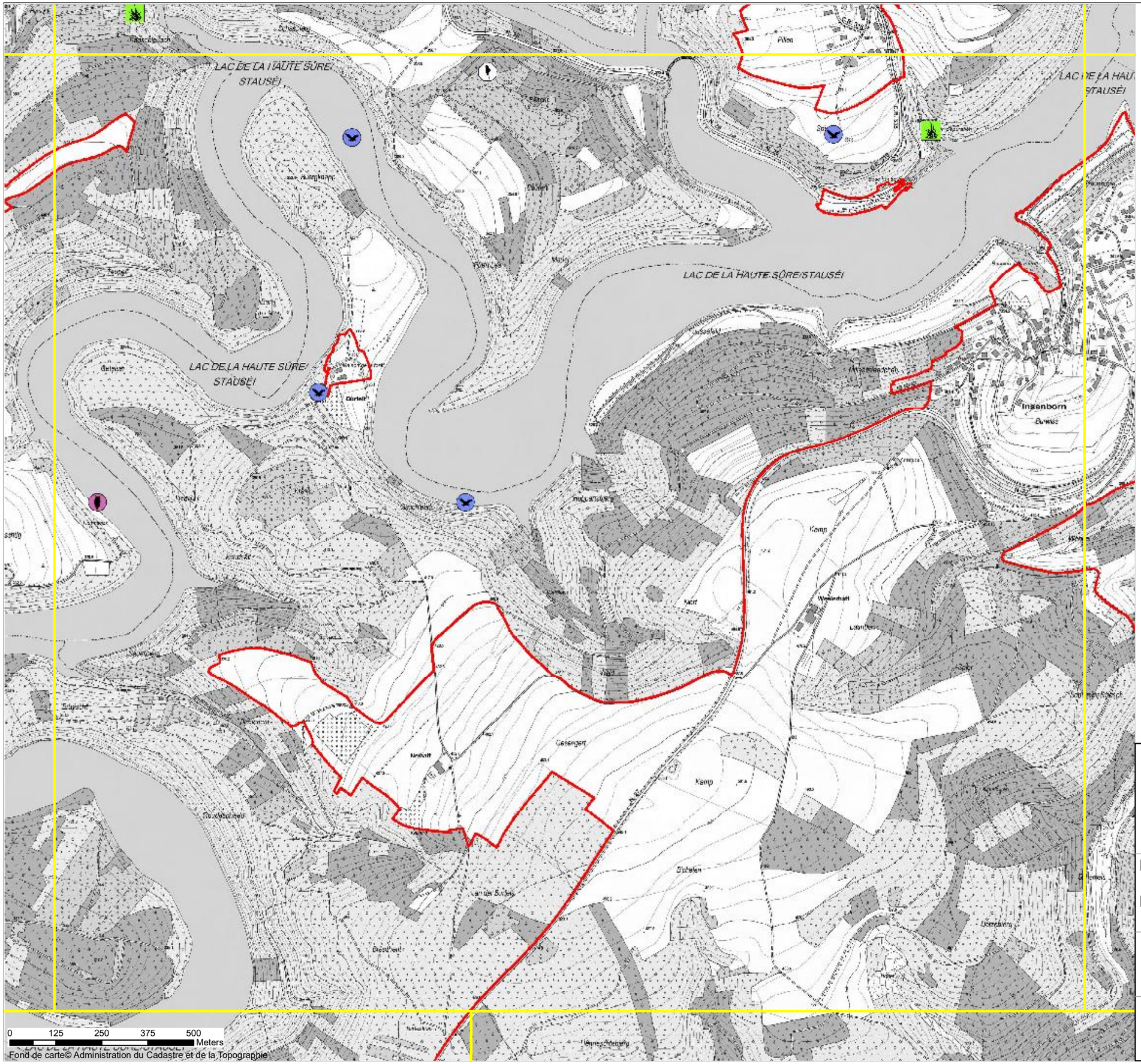

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 7

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

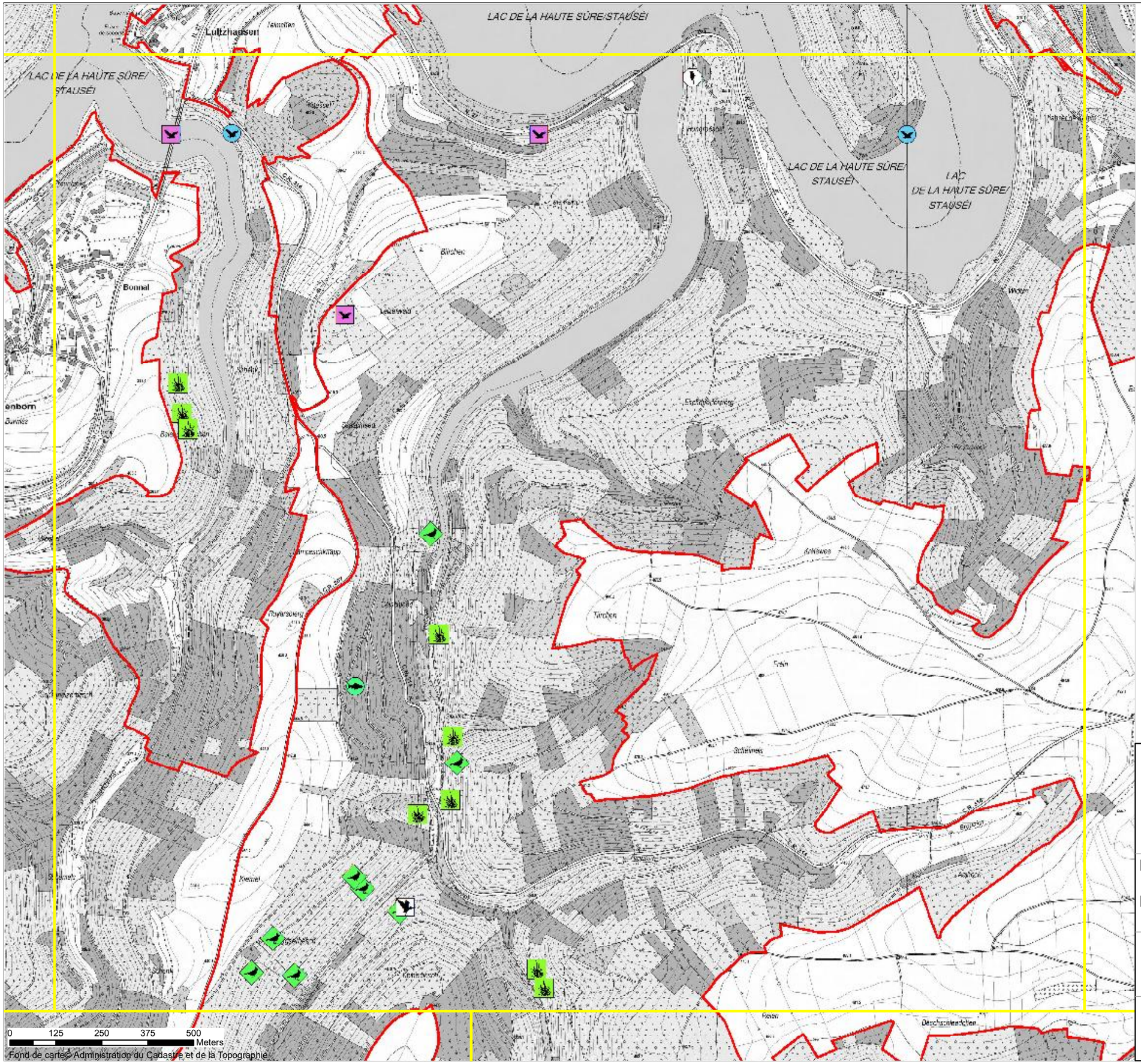

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage

LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 8

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

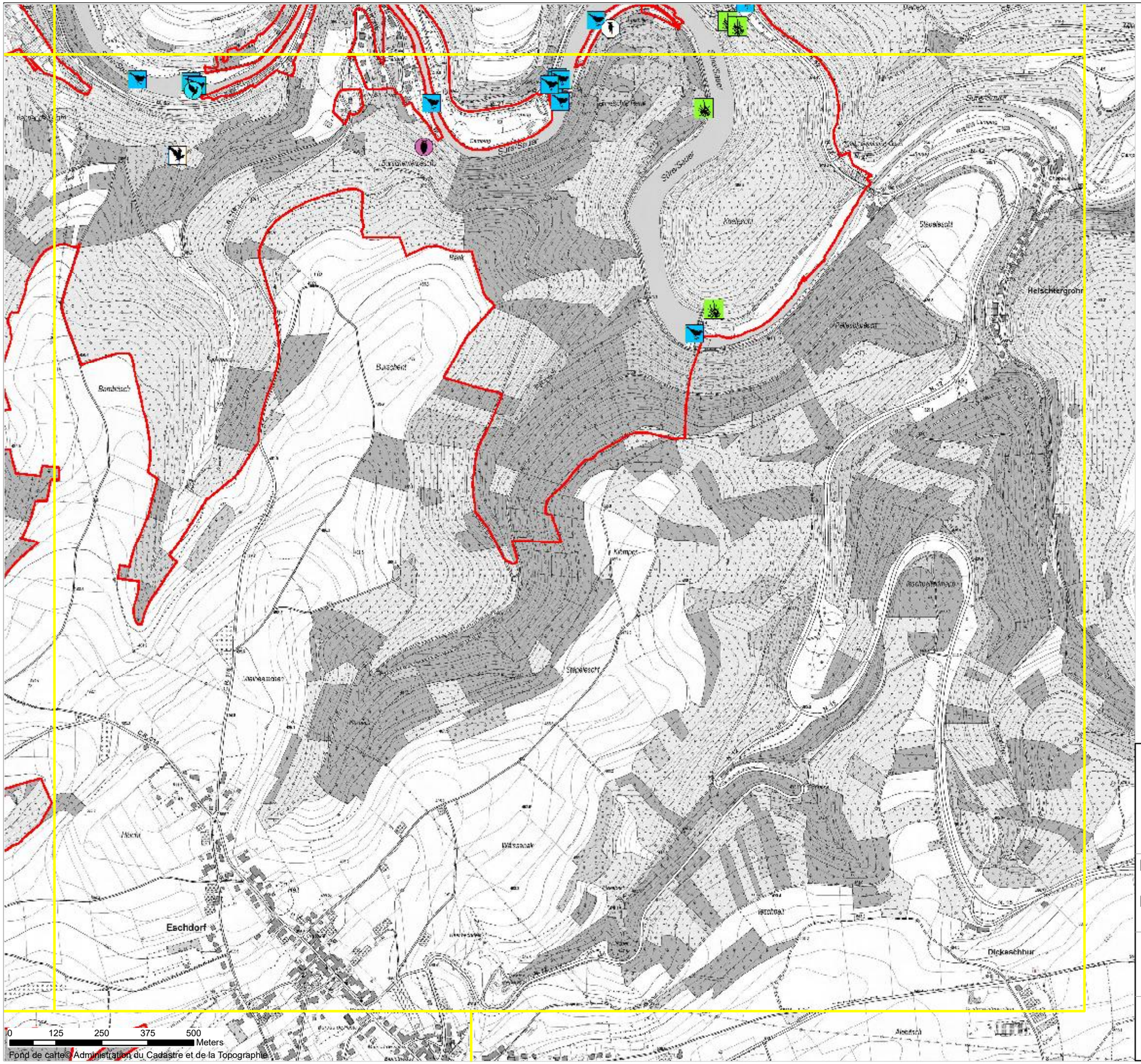

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 9

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

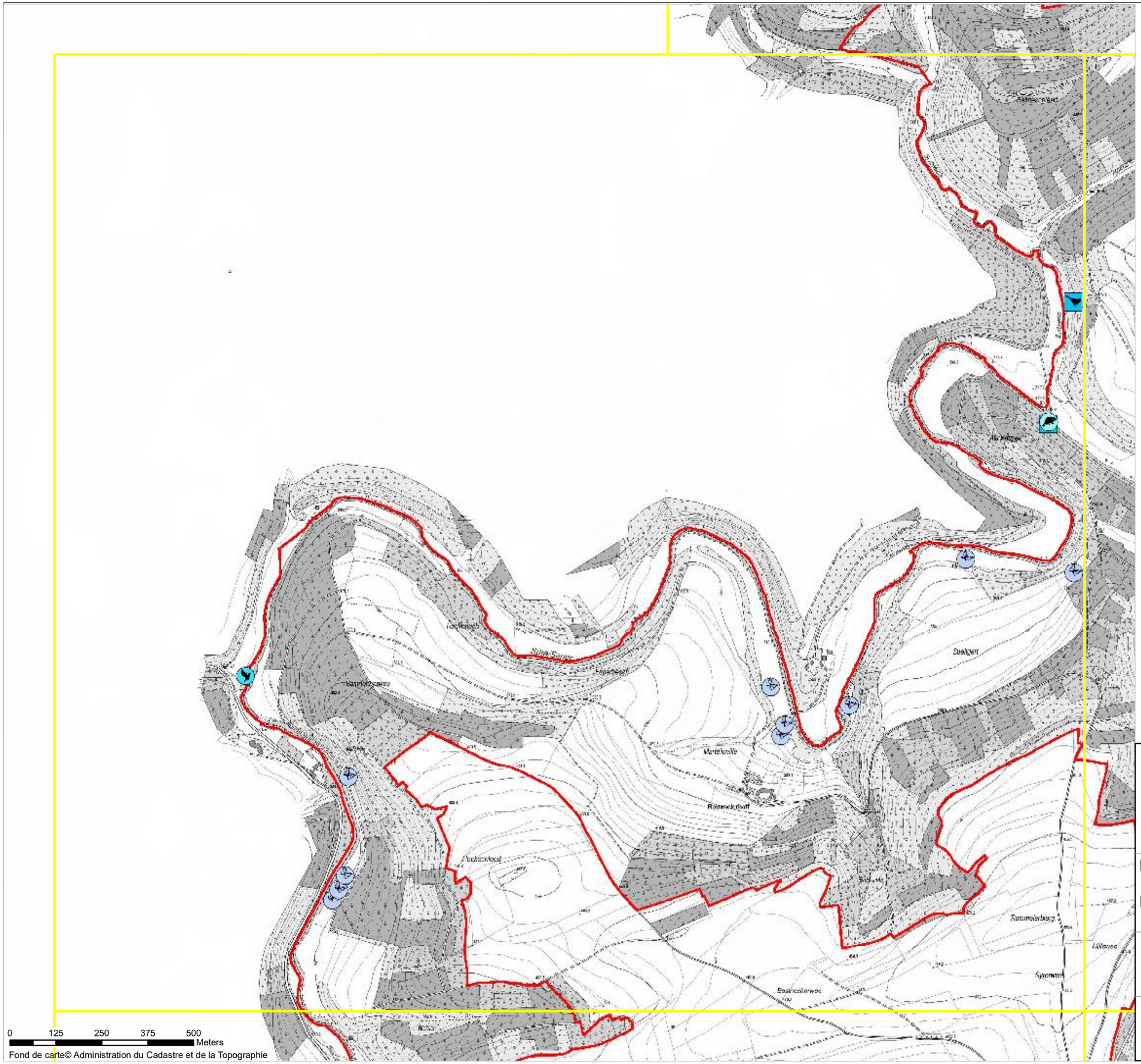

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 10

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

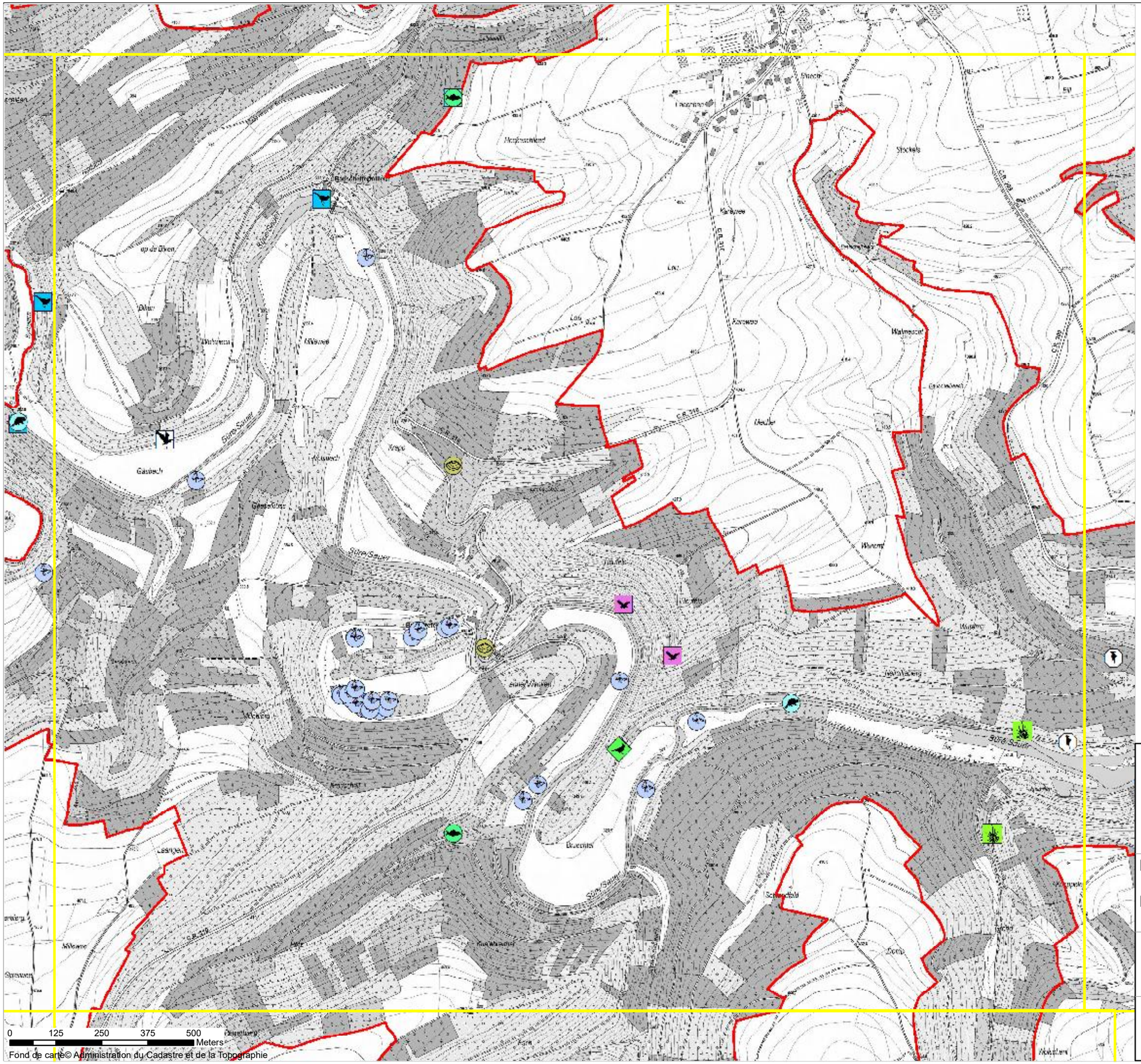

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage

LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 11

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

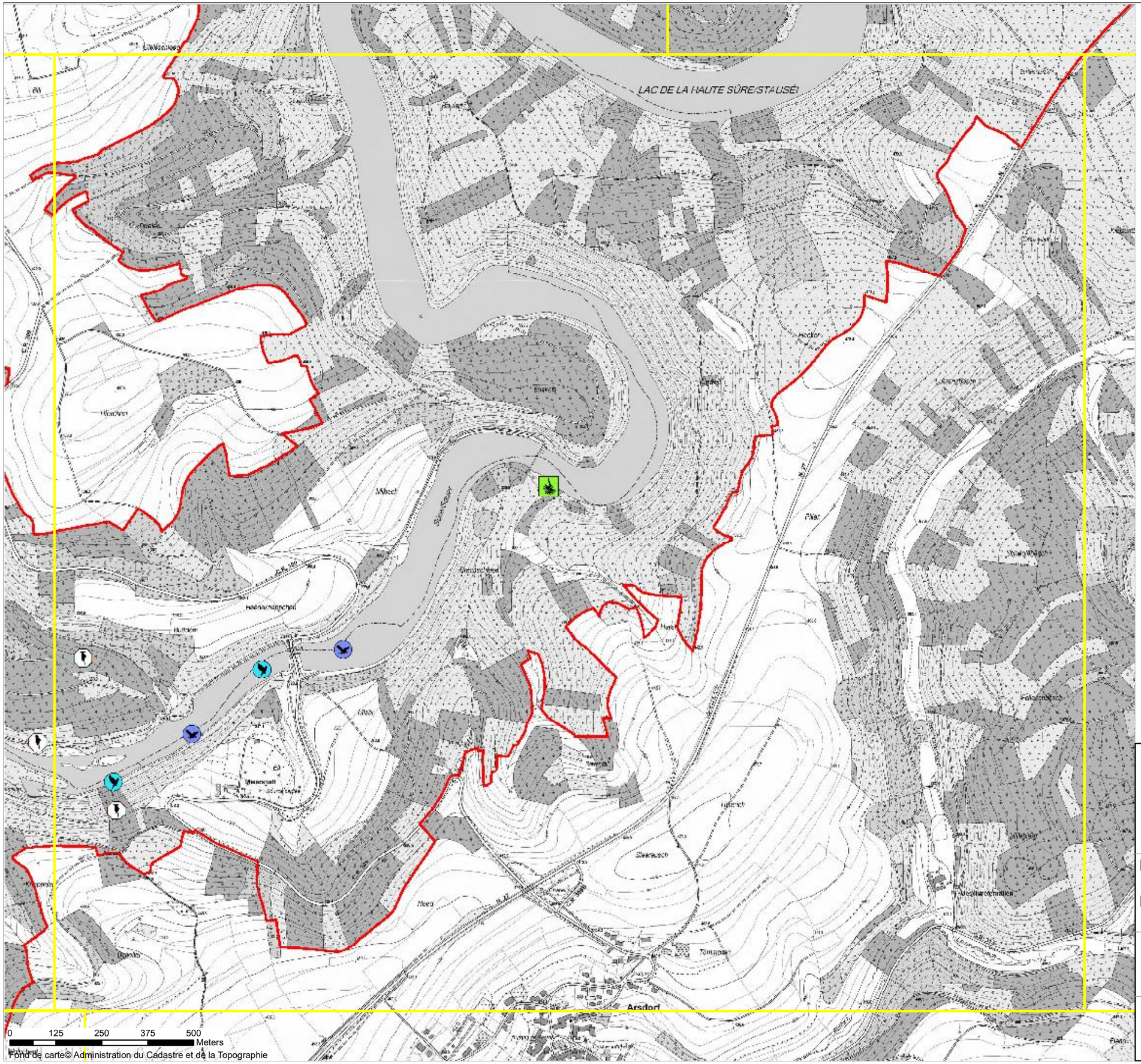

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage

LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 12

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

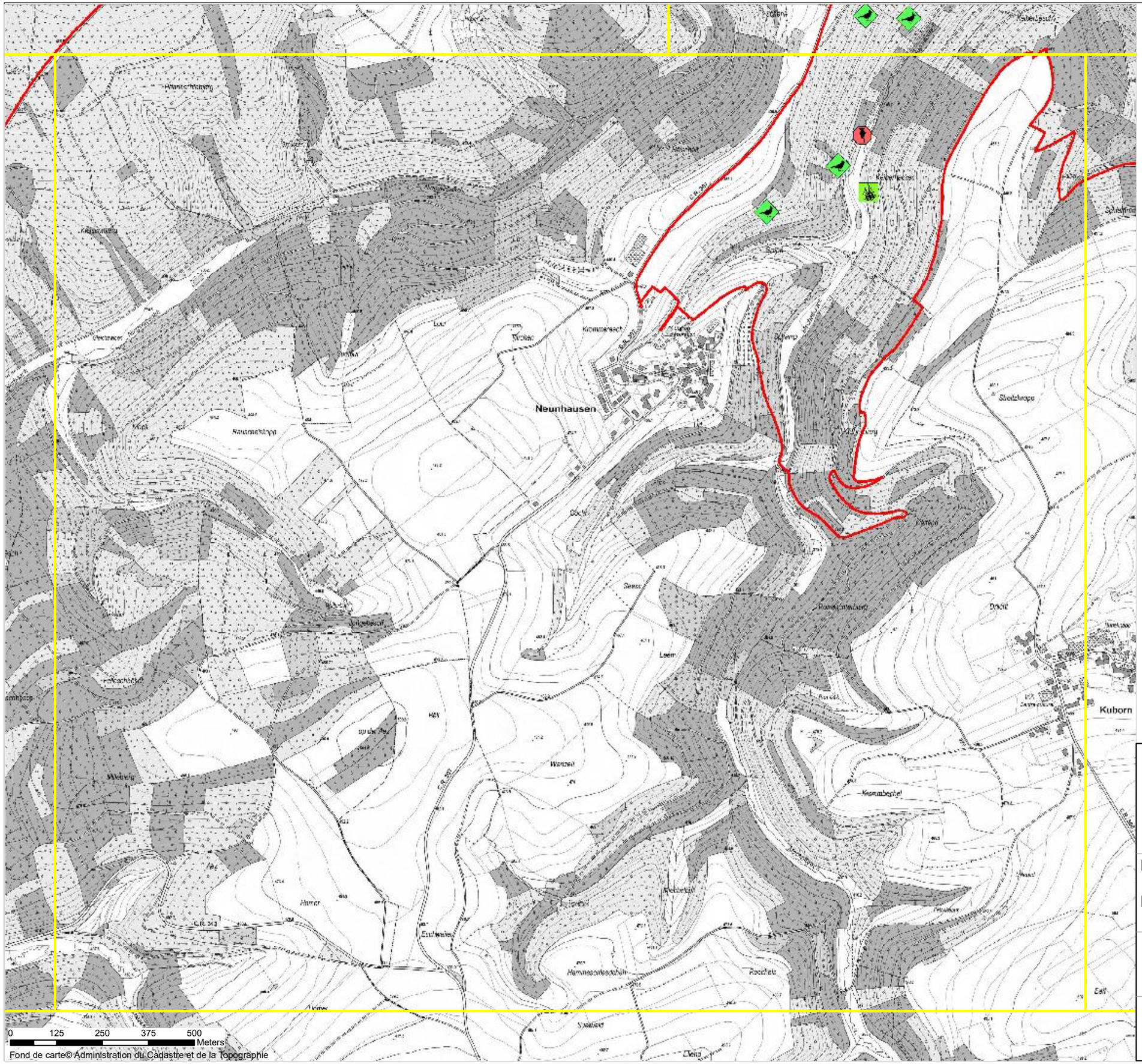

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 13

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

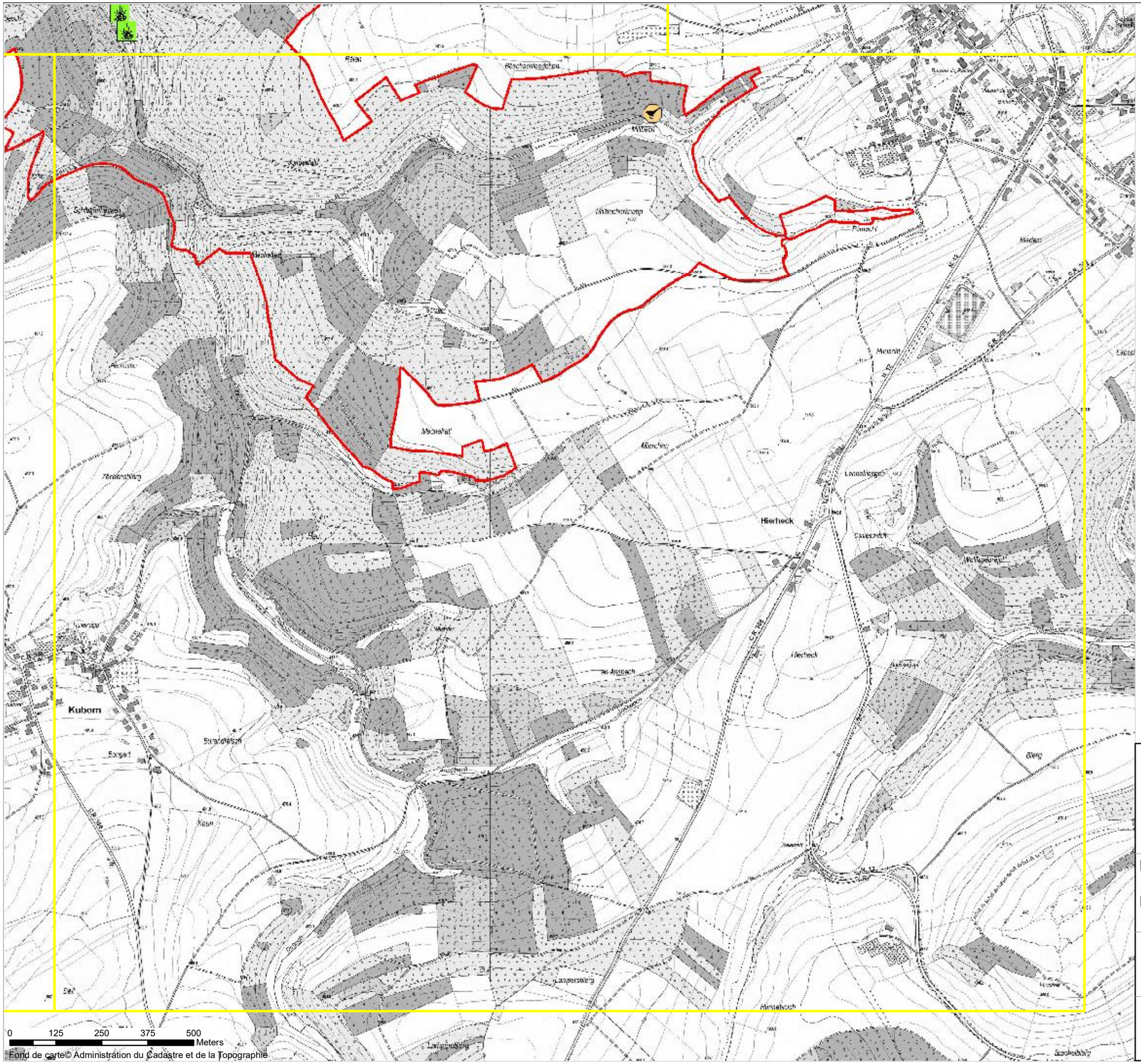

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 14

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

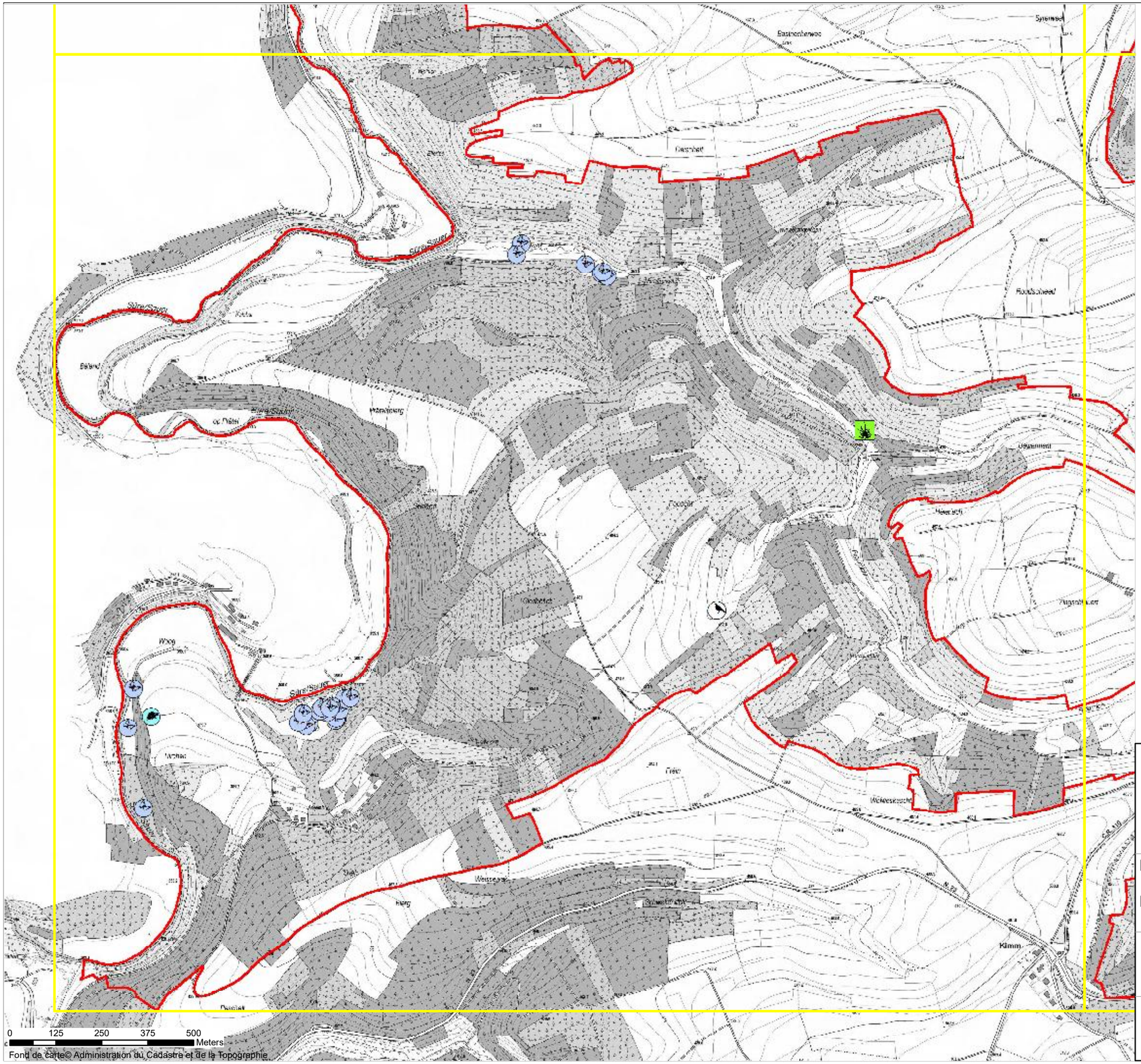

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 15

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Espèces (Observations)

Annexe II

- Castor d'Europe
- Chabot
- Cuivré de la bistorte
- Moule perlière
- Petite Lamproie
- Trichomanes remarquables

Annexe 1 (Oiseaux)

- Balbuzard pêcheur
- Bondrée apivore
- Cigogne noire
- Faucon pèlerin
- Grand-duc d'Europe
- Martin pêcheur
- Pic mar
- Pic noir

Autres espèces relevantes

- Bécasse des bois
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Cincle plongeur

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage

LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 3: Espèces prioritaires

Extrait 16

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Extrait 1
Extrait 2
Extrait 3
Extrait 4
Extrait 5
Extrait 6
Extrait 7
Extrait 8
Extrait 9
Extrait 10
Extrait 11
Extrait 12
Extrait 13
Extrait 14
Extrait 15
Extrait 16

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c
- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

0 0,5 1 1,5 2 km

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Version 1.2

Echelle: 1:50.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c
- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 1

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c
- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 2

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

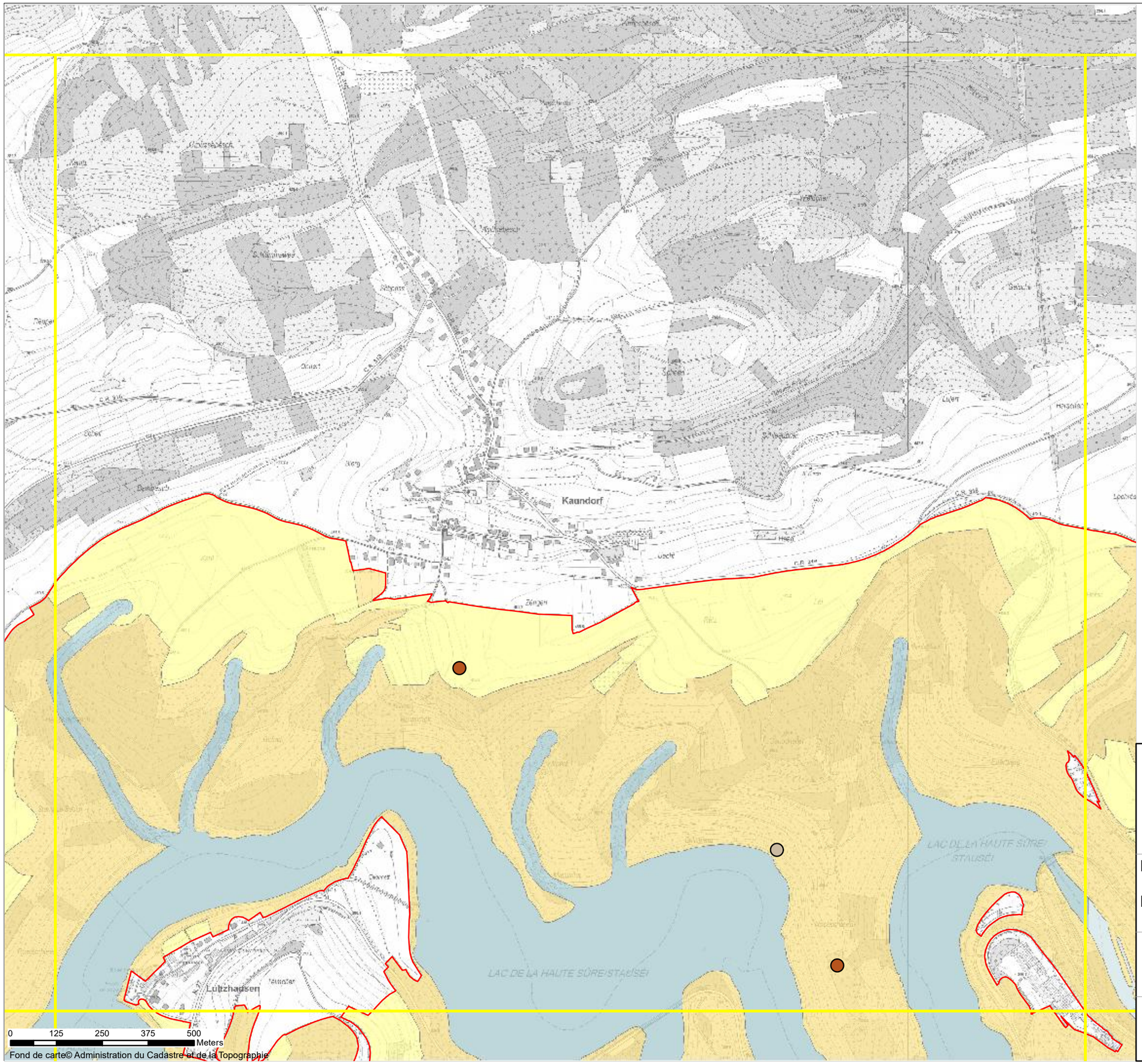

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c
- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 3

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c
- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage

LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 4

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

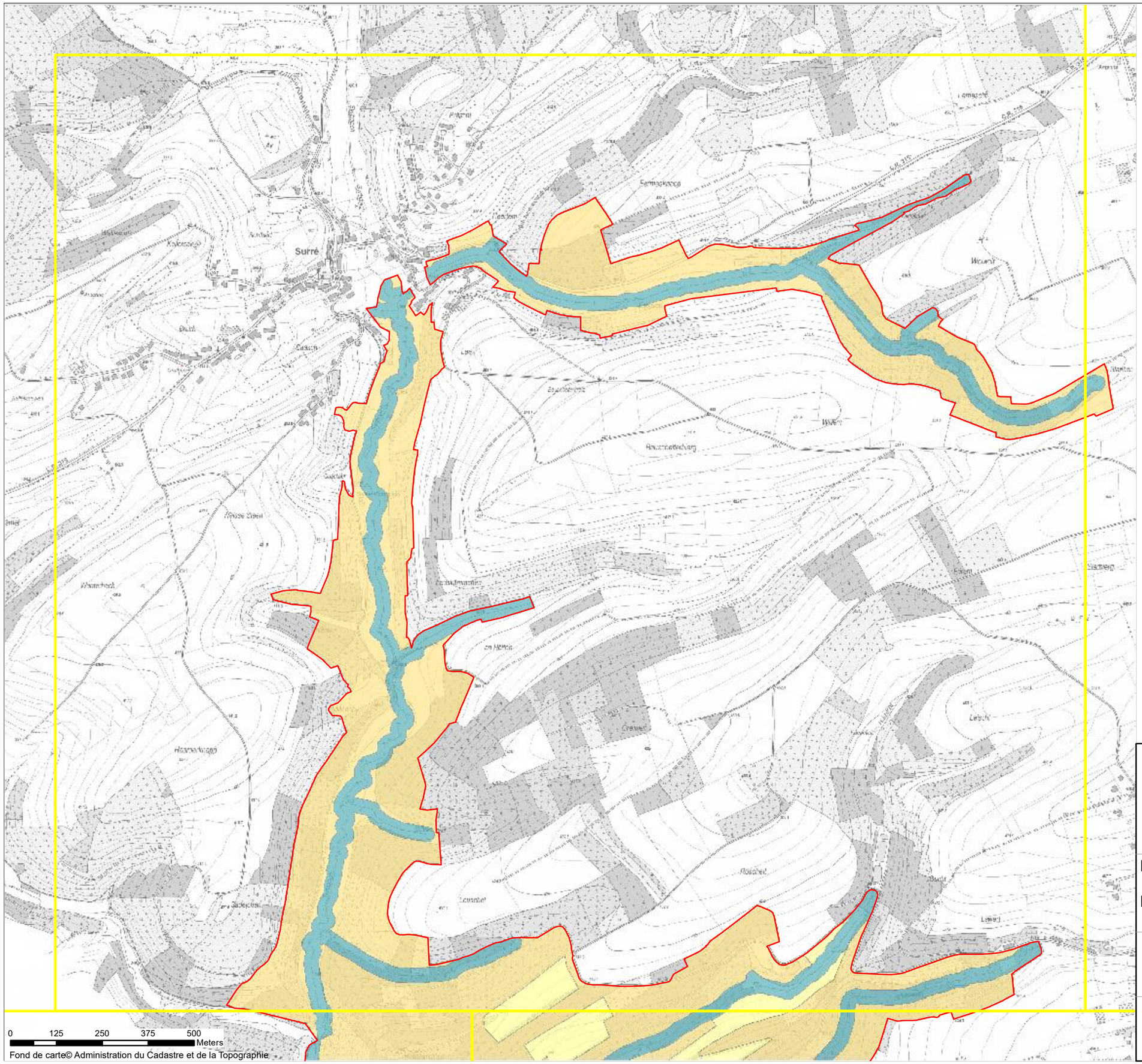

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c
- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 5

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

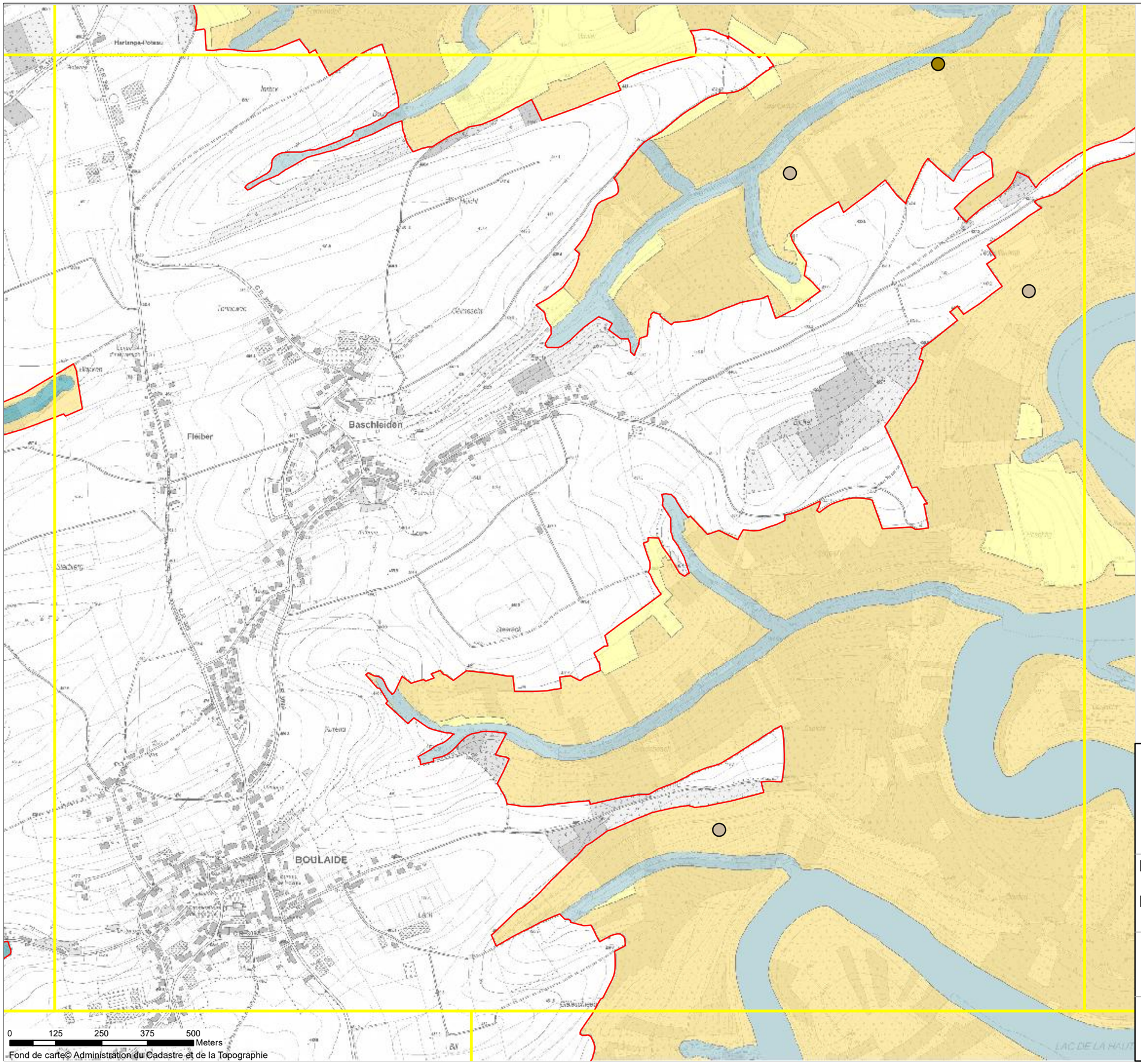

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c

- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 6

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

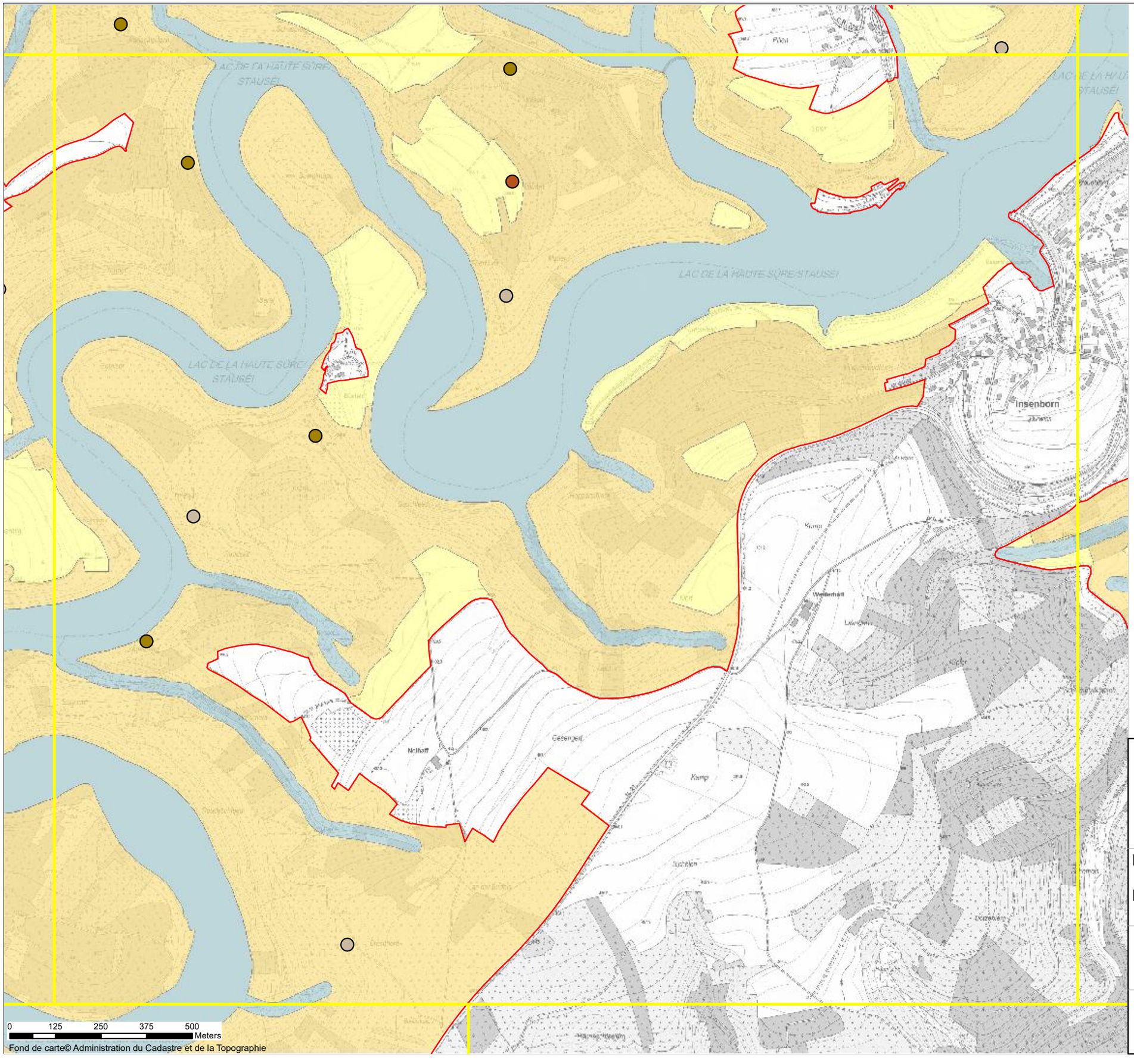

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c

- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 7

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

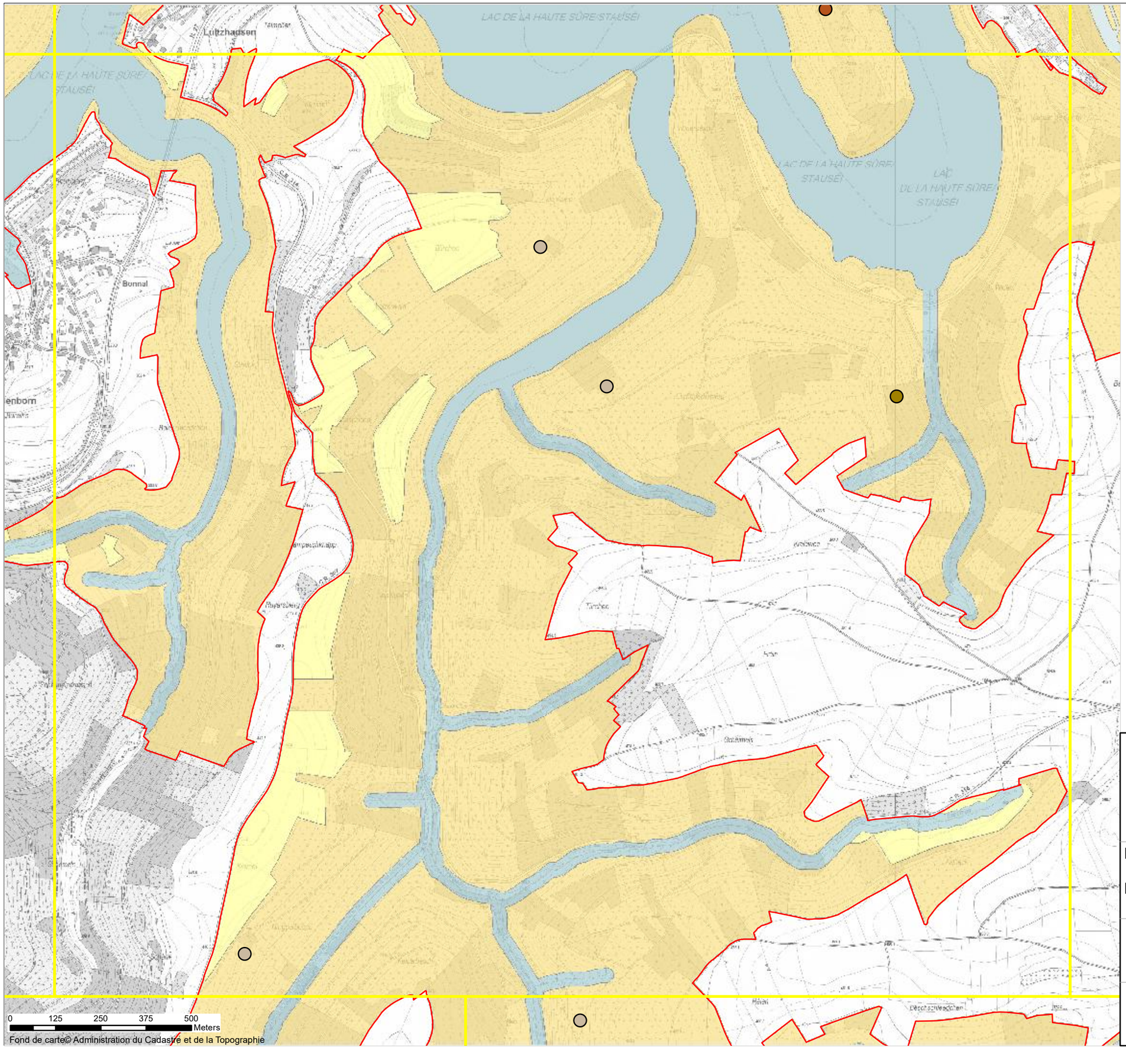

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c
- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 8

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c

- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 9

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c

- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 10

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

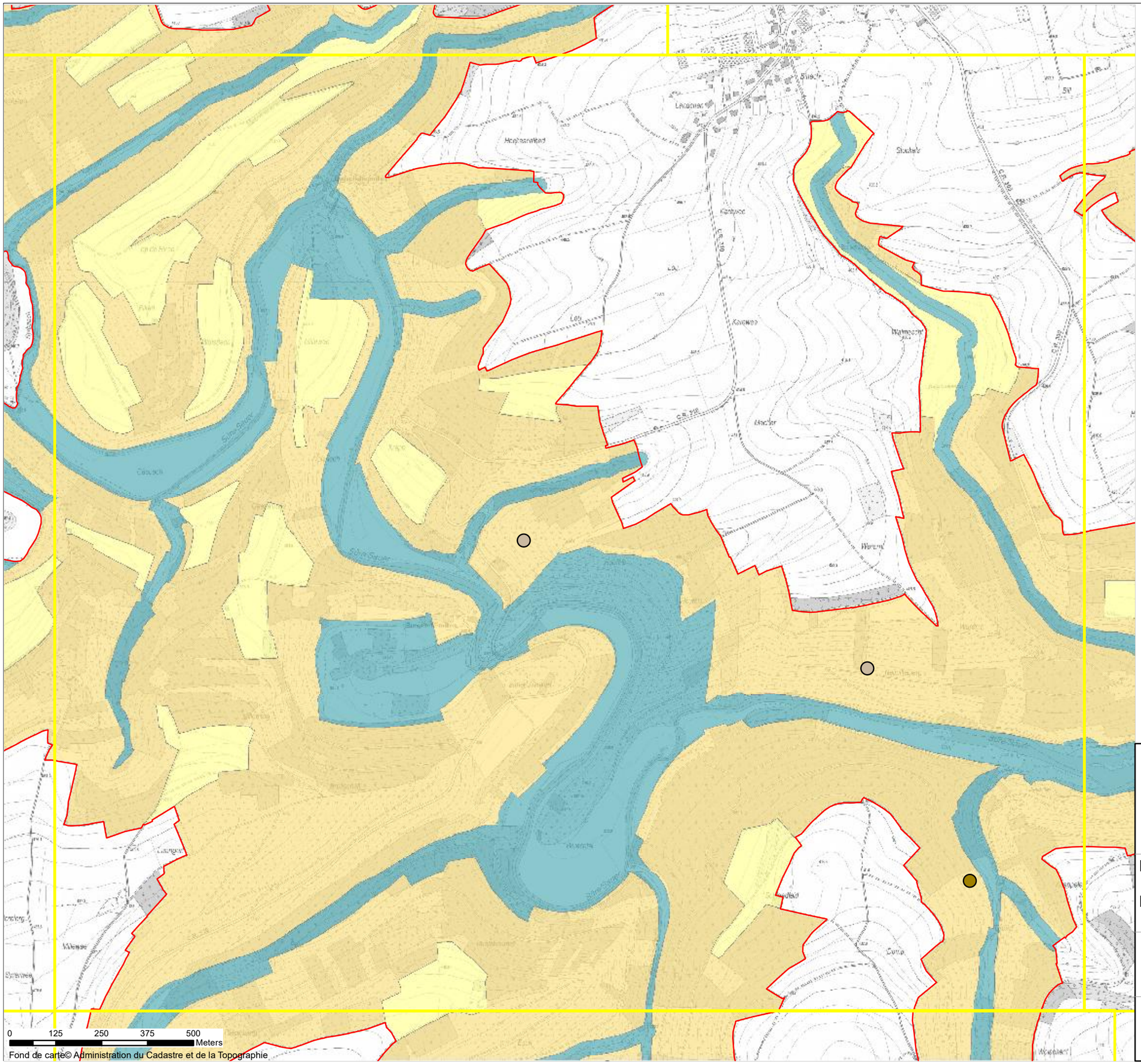

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c

- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 11

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

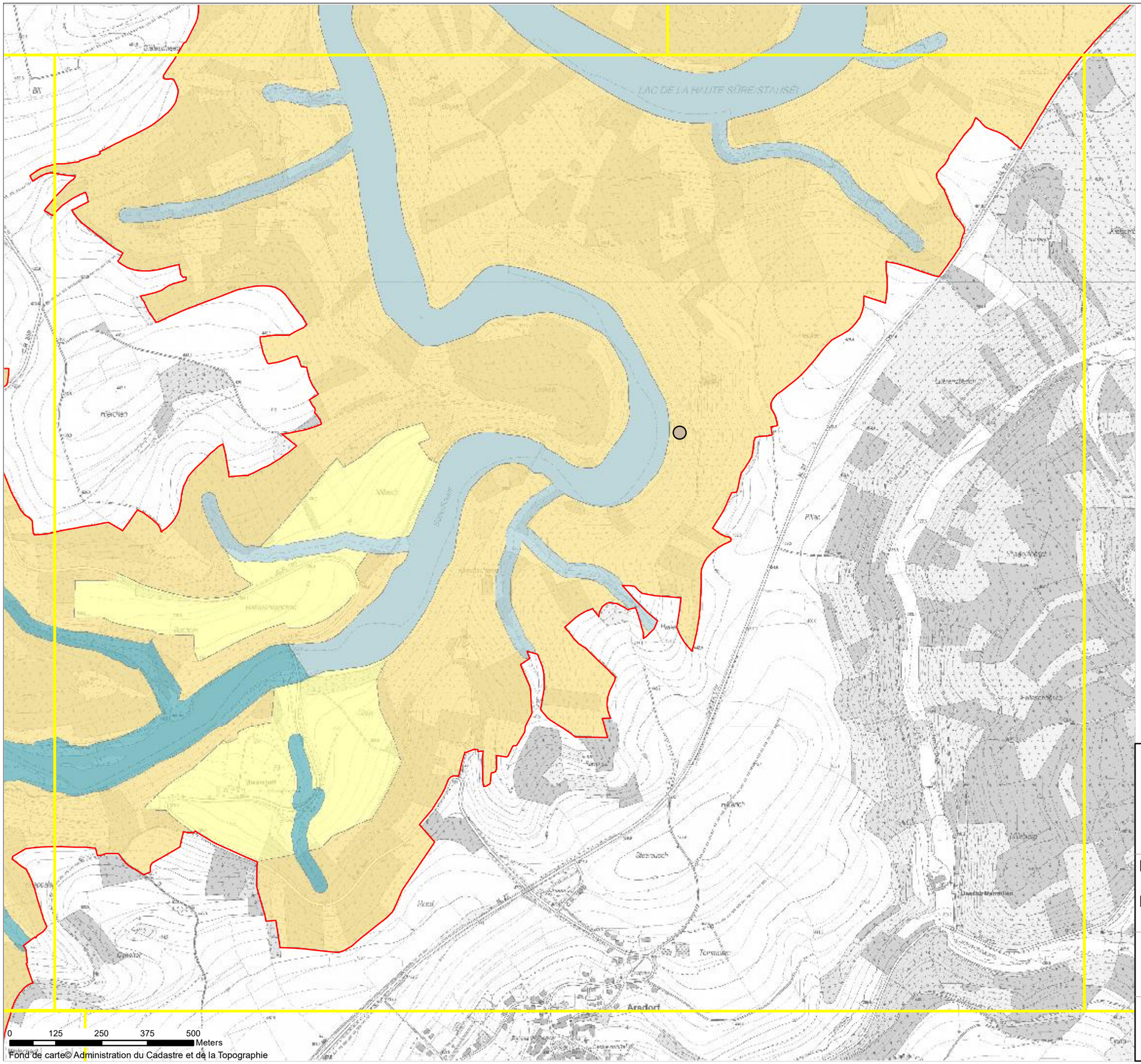

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c

- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 12

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

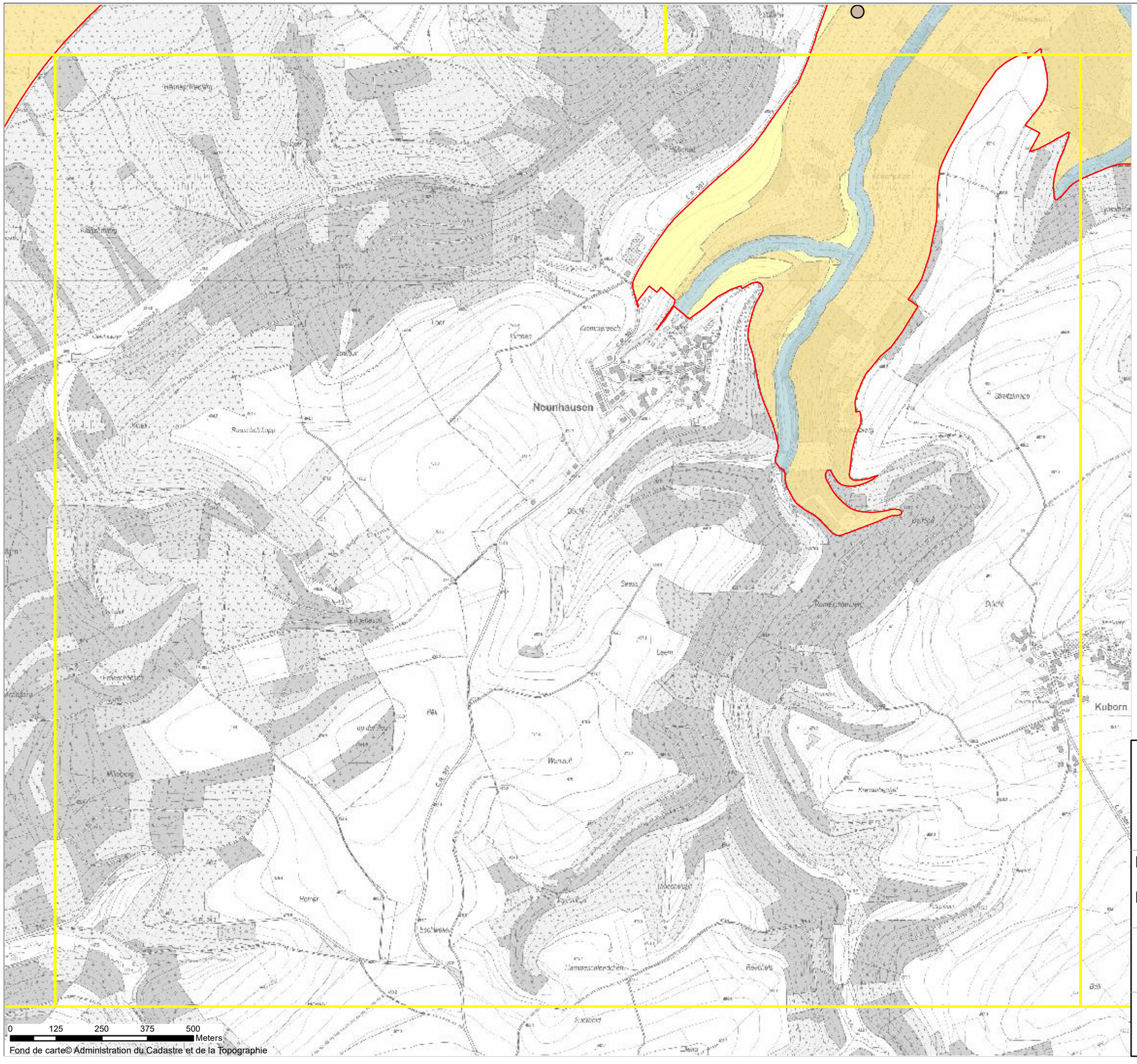

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c

- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 13

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c
- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 14

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

- Forêts de ravin (HSS)
- Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)
- Gélinotte des bois (HSH)
- Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

- ZPA1a
- ZPA1b
- ZPA1c

- Forêts moins prioritaires (ZF3)
- Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 15

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Bigonville

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Hotspots

Forêts de ravin (HSS)

Formations herbeuses à Nardus et Prairies à Molinia (HSP)

Gélinotte des bois (HSH)

Landes (HSC)

Zonages

Plaine alluviale très prioritaire (ZPA1)

ZPA1a

ZPA1b

ZPA1c

Forêts moins prioritaires (ZF3)

Milieu ouvert moins prioritaire (ZMO3)

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 4: Zonages

Extrait 16

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Extrait 1
Extrait 2
Extrait 3
Extrait 4
Extrait 5
Extrait 6
Extrait 7
Extrait 8
Extrait 9
Extrait 10
Extrait 11
Extrait 12
Extrait 13
Extrait 14
Extrait 15
Extrait 16

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

0 0,5 1 1,5 2 km

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage

LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique

Version 1.2

Echelle:
1:50.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage

LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 1

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 2

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

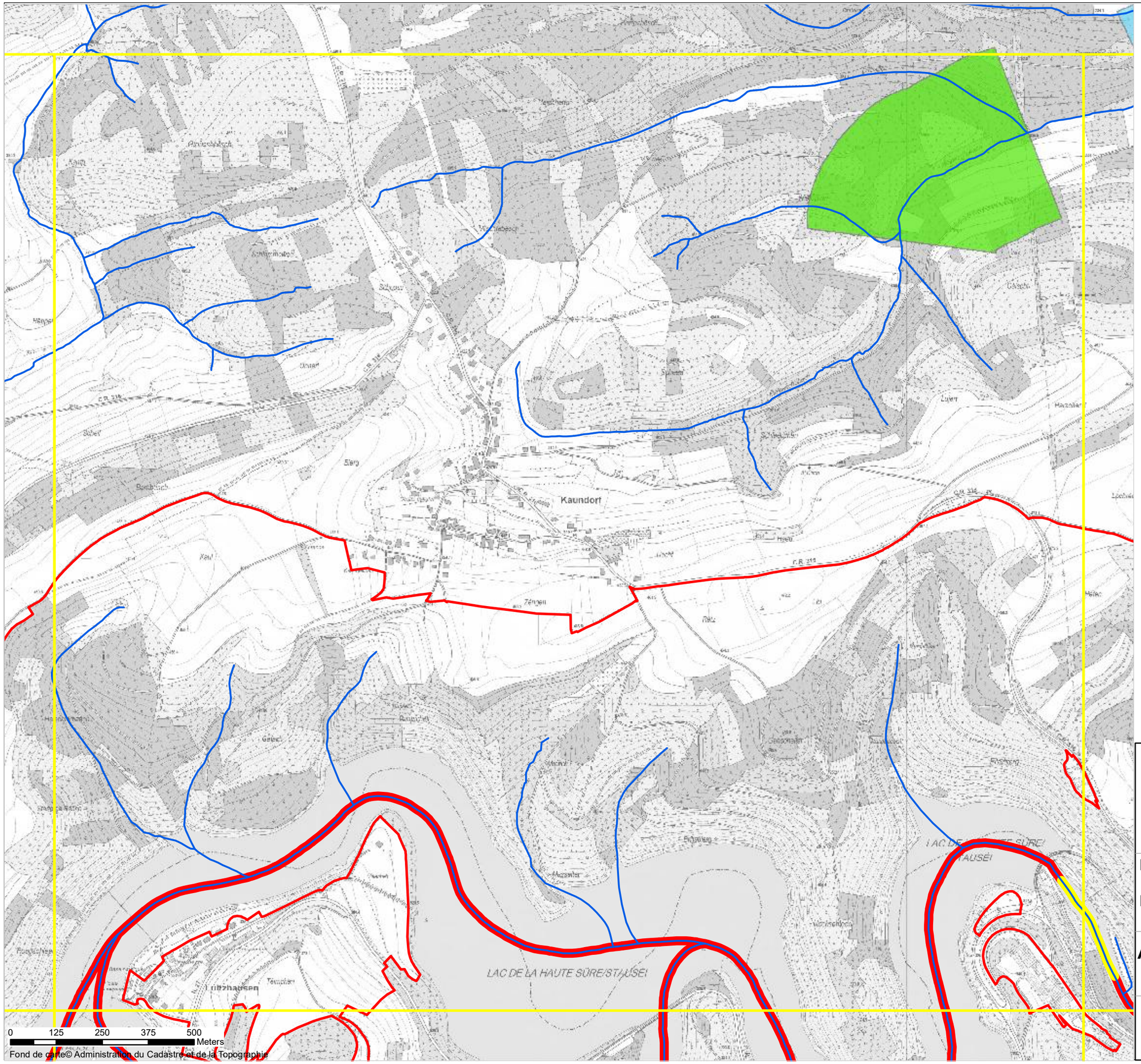

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 3

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

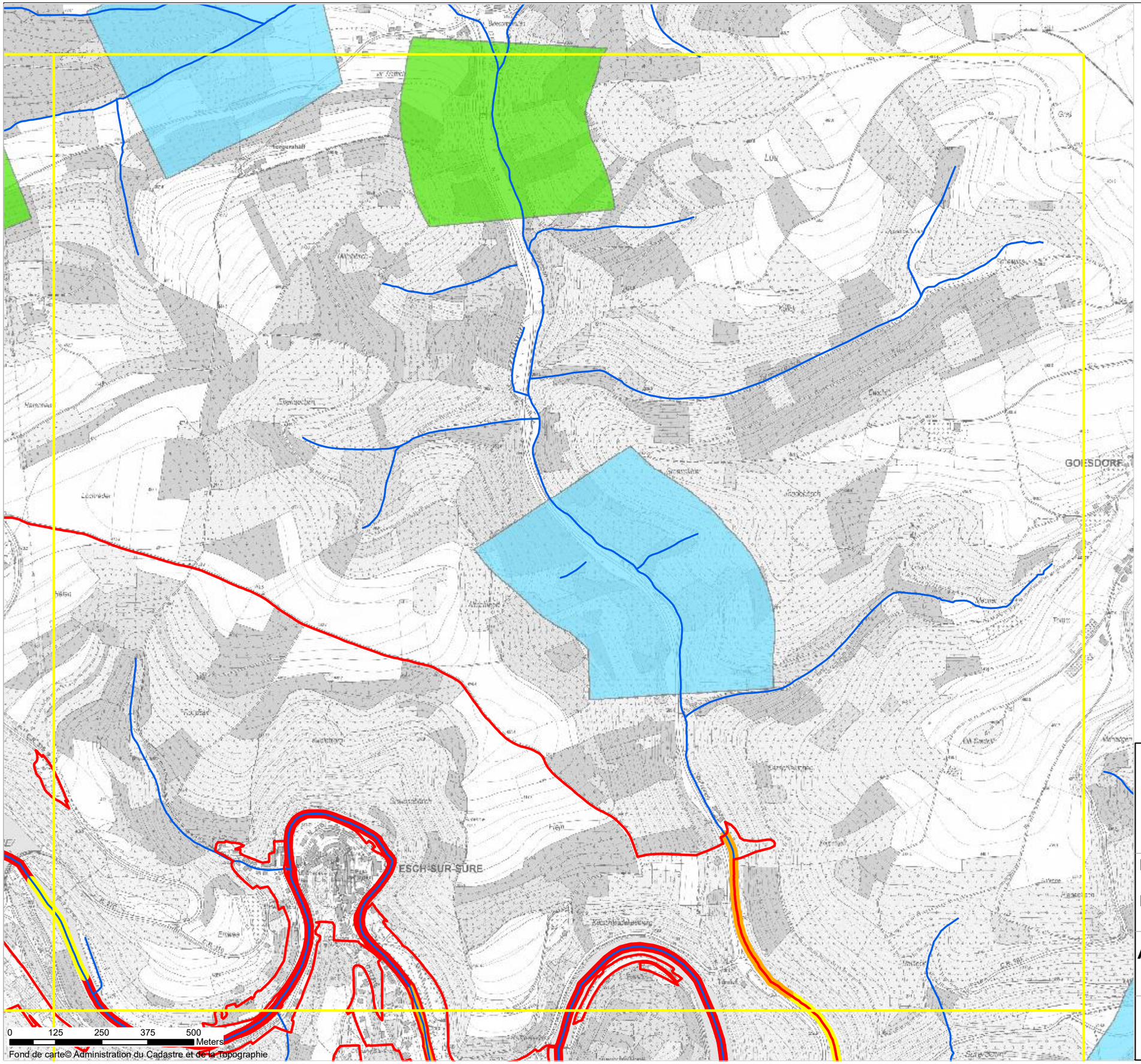

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 4

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 5

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

0 125 250 375 500
Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

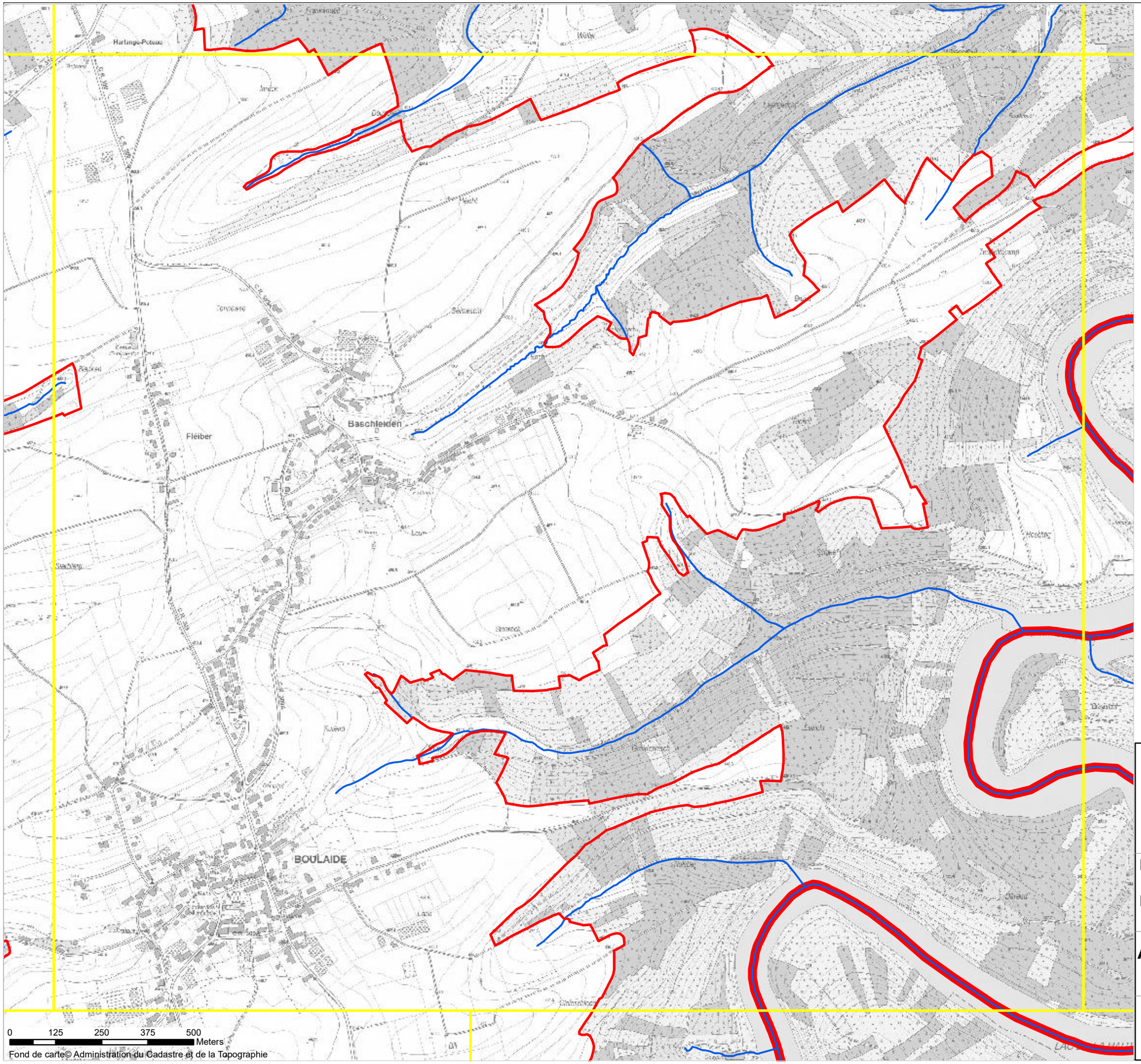

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 6

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage

LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 7

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

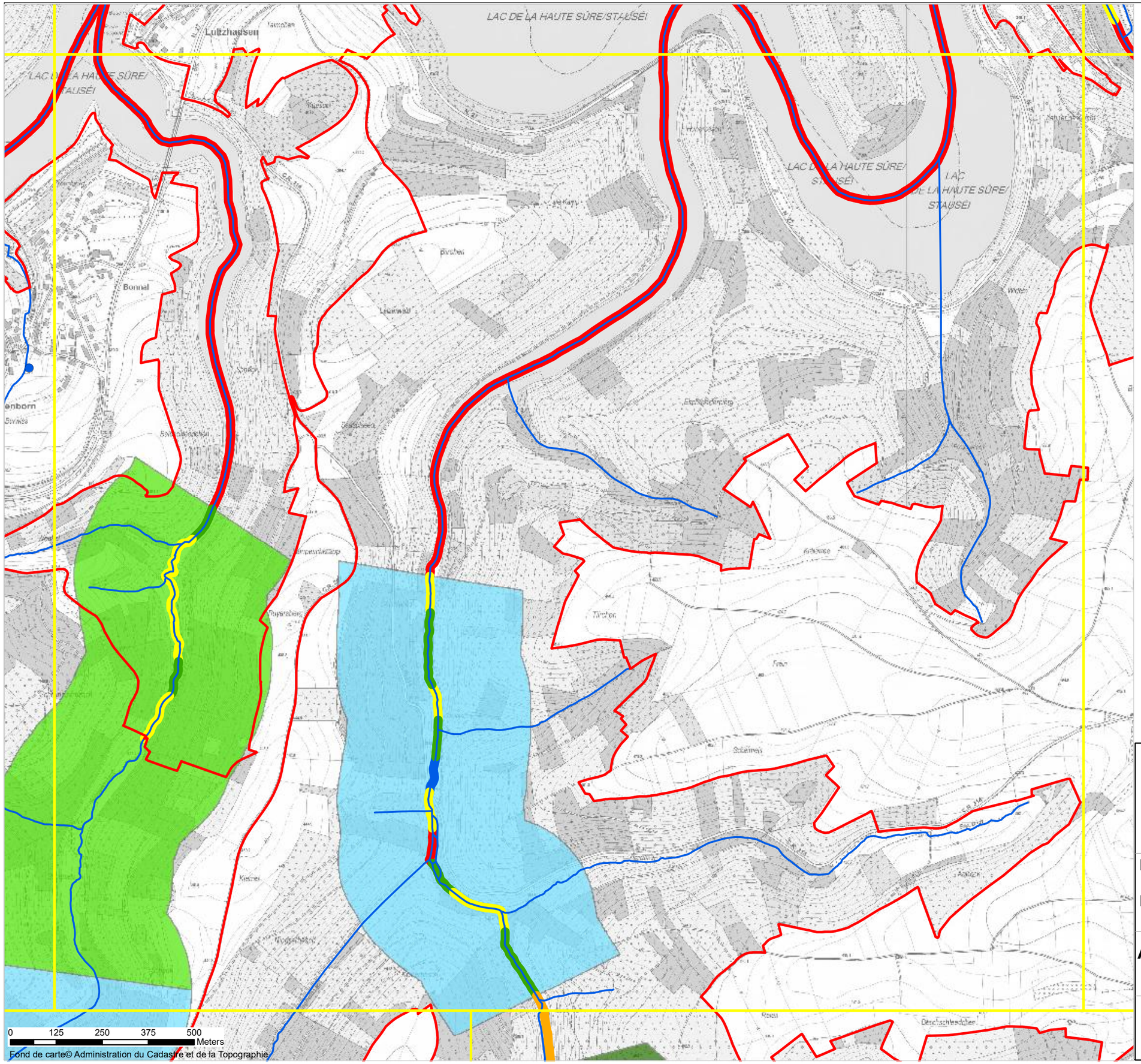

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage

LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique

Extrait 8

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

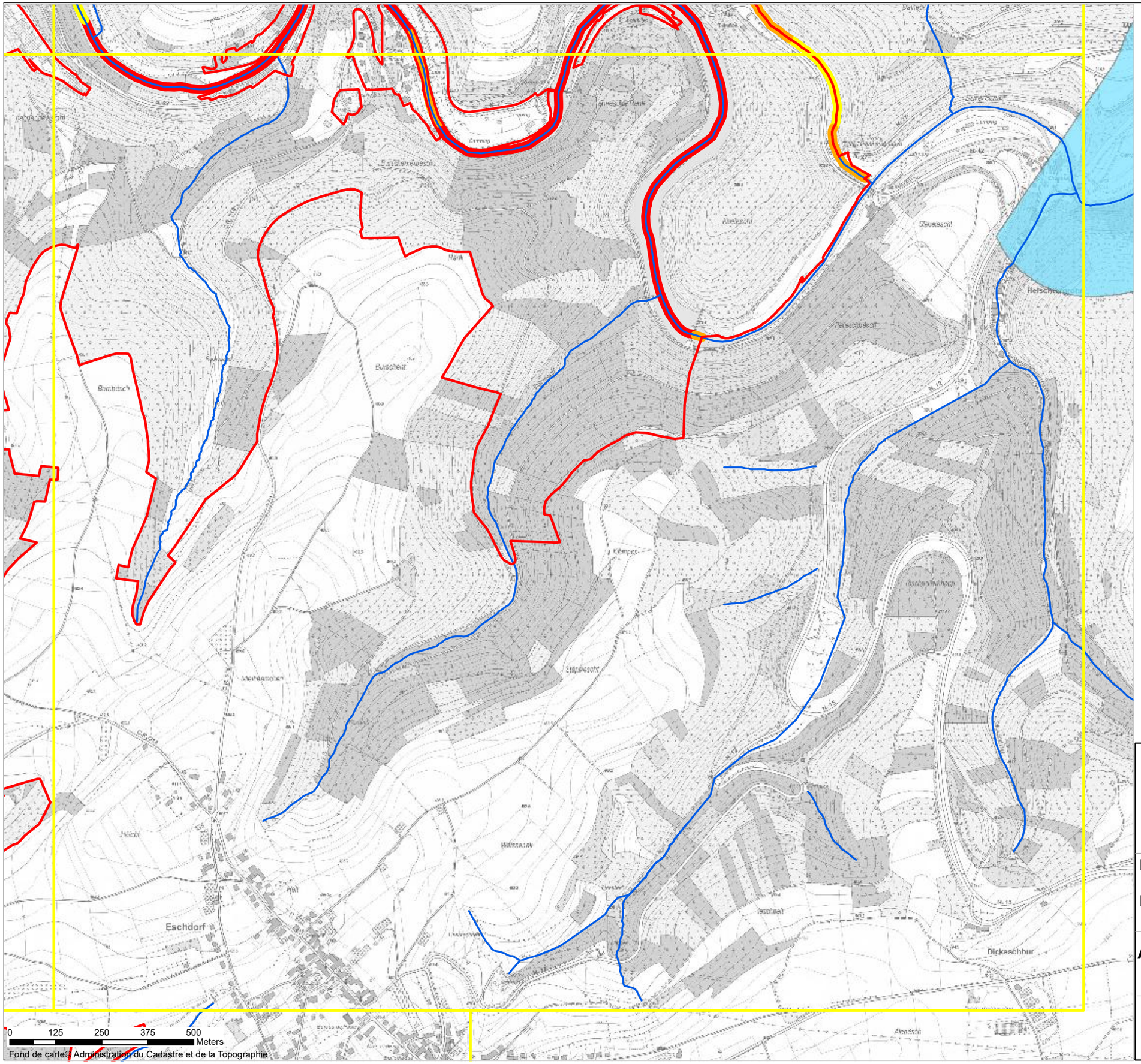

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 9

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 10

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

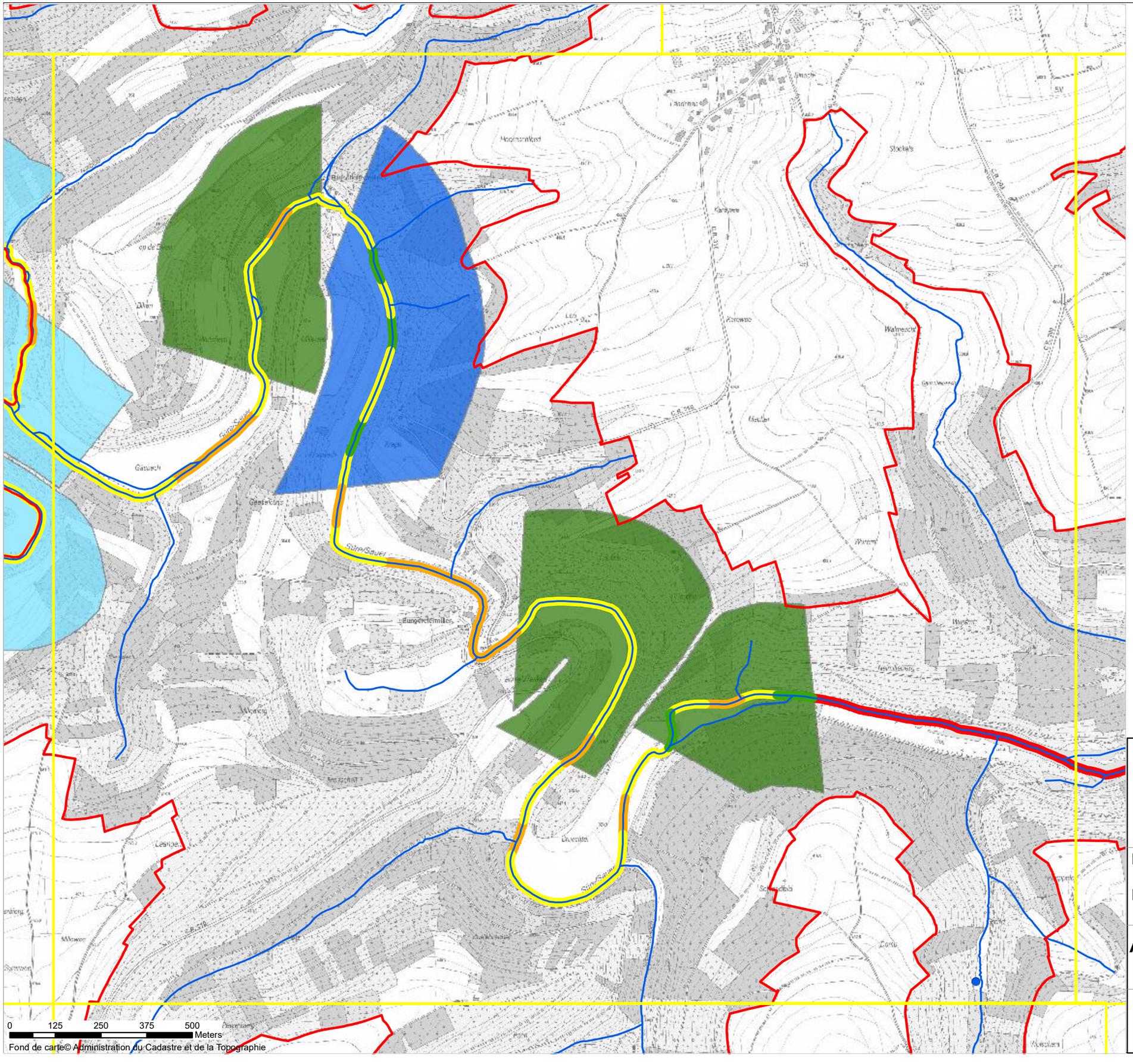

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 11

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

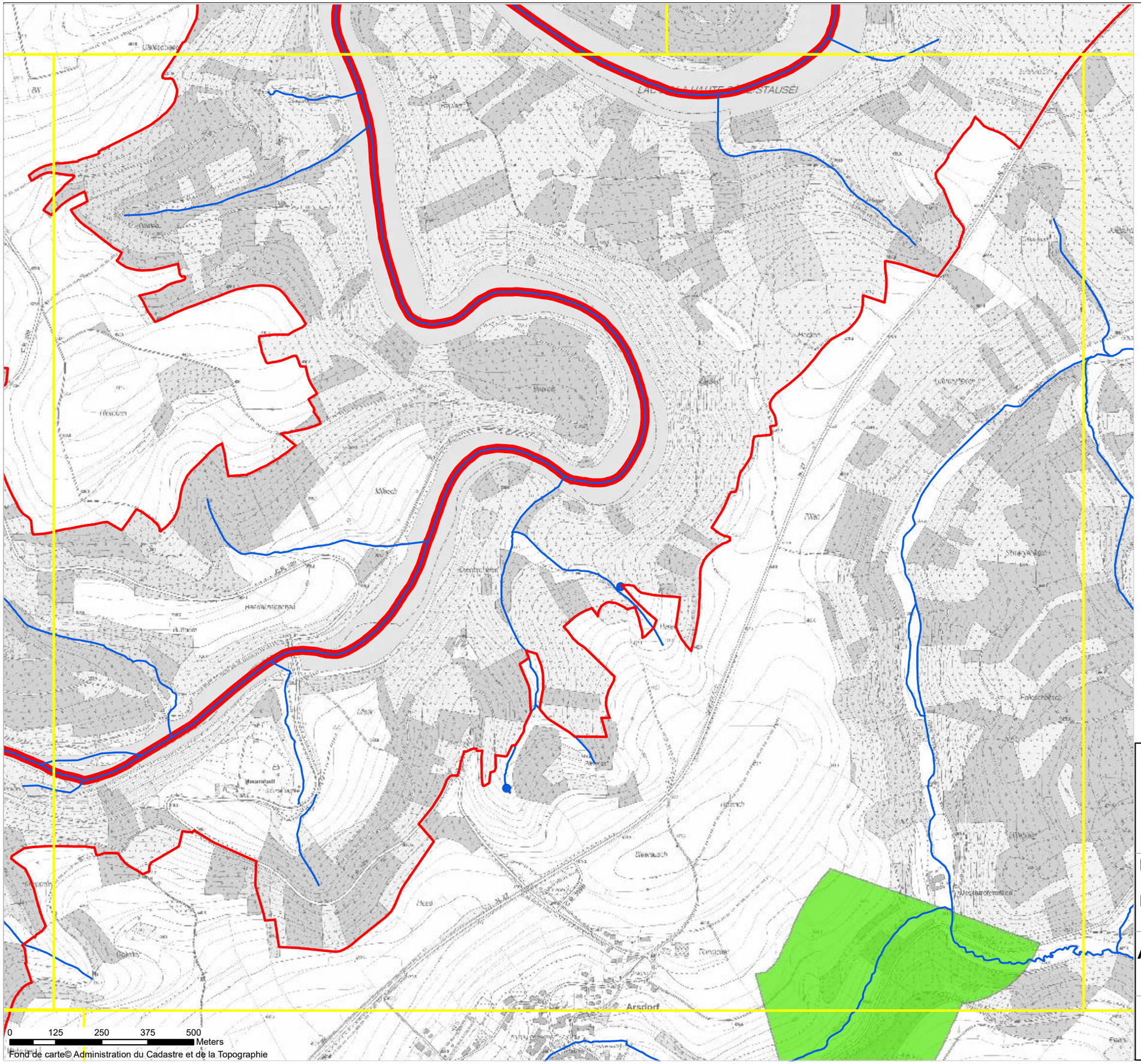

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 12

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage

LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique

Extrait 13

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

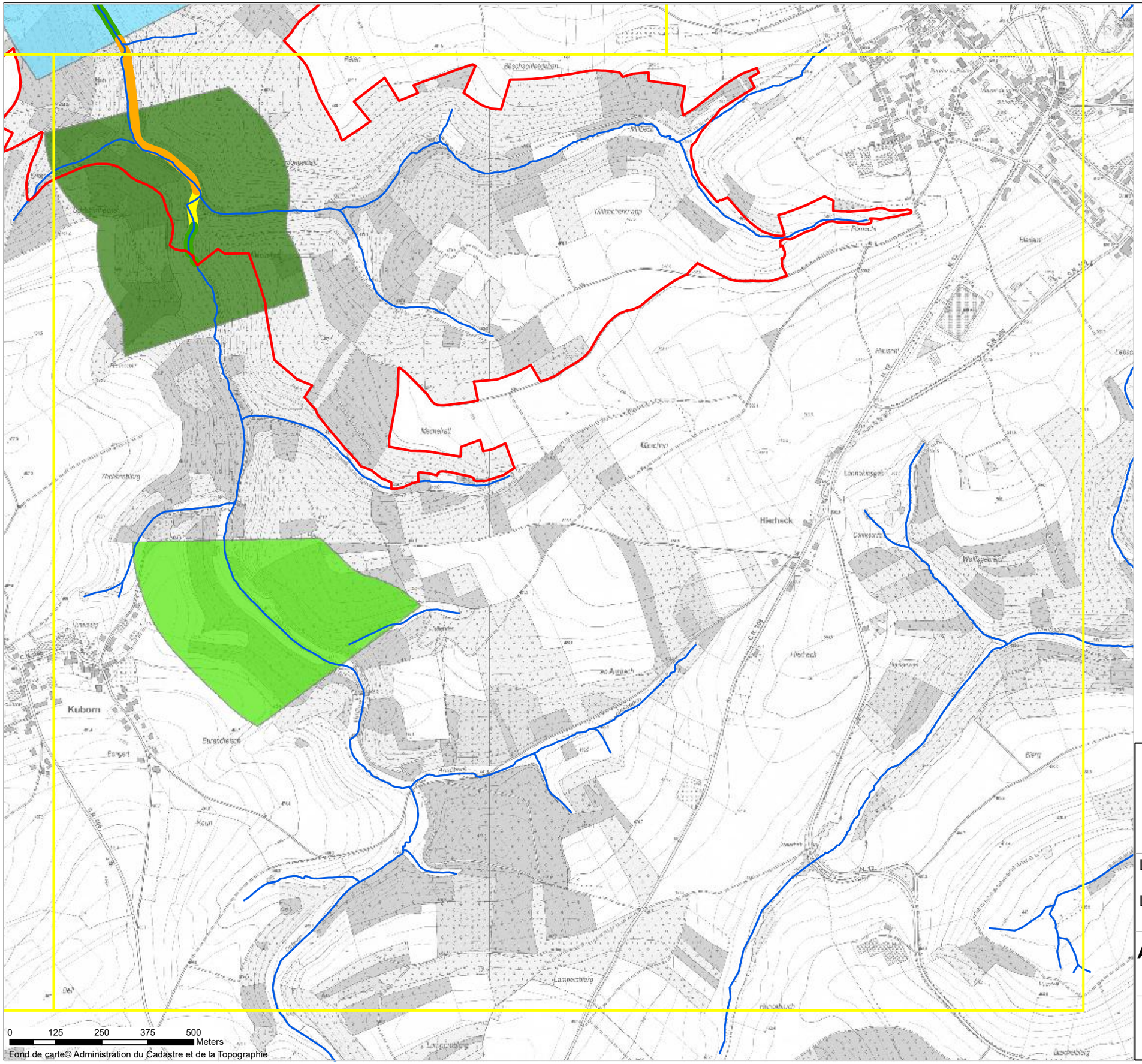

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 14

Version 1.2

Echelle:
1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage
LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 15

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

Découpage cartes 1:10.000

Délimitation géographique du plan de gestion

Biotopes protégés

BK05 - Sources

Cours d'eau

Evaluation de l'hydromorphologie

pas de données

très bonne

bonne

moyenne

insatisfaisante

mauvaise

Eléments fonctionnels

Habitat central (potentiellement présent)

Habitat central (à développer)

Habitat relais (potentiellement présent)

Habitat relais (à développer)

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la nature et des forêts

LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre/Lac du barrage

LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents de la frontière belge à Esch-sur-Sûre

Annexe 5: Evaluation hydromorphologique
Extrait 16

Version 1.2

Echelle: 1:10.000

N

0 125 250 375 500 Meters

Fond de carte© Administration du Cadastre et de la Topographie